5 sous

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

5 sous

VOLUME 65 No 19 — Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. — CHICOUTIMI, JEUDI, 17 JANVIER 1952 — Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

UN BREF D'INJONCTION ET L'INTERVENTION DU MINISTÈRE DU TRAVAIL HÂTERONT LA SOLUTION DU DIFFÉREND DE SHIPSHAW

Un bref d'injonction éloigne le danger immédiat d'une grève. — L'intervention du Ministre du Travail hâtera-t-elle une entente? — Le Syndicat réclame les mêmes avantages que ceux consentis par Alcan à Arvida, Shawinigan et l'Ile Maligne. — La Compagnie les refuse parce qu'elle se croit liée par la sentence arbitrale majoritaire.

La menace de grève qui semblait devoir paralyser les centrales électriques de Shipshaw et de Chute-à-Caron et forcer au chômage les 7,000 ouvriers des usines d'Arvida, est définitivement disparue, ou encore, est différée pour une période indéterminée.

L'Aluminum Company of Canada a présenté lundi le 14 janvier, une requête à la Cour Supérieure siégant à Chicoutimi, Qué. et présidée par l'honorable juge Valmore Bienvenue aux fins de faire établir le statut légal qui existe aux stations de pouvoirs hydroélectriques de Shipshaw et de Chute-à-Caron. Les officiers de la Compagnie ont expliqué que le Syndicat National des Employés des Pouvoirs Electriques de Shipshaw et de Chute-à-Caron a été reconnu depuis plusieurs années en vertu de la Loi des différends entre les services publics et leurs salariés de la Province de Québec. En vertu de cette loi, une grève serait illégale et, advenant une telle grève, les grévistes seraient passibles de pénalités prévues par la loi pour chaque jour de grève.

La Compagnie soulignait, dans son communiqué, qu'elle agissait dans l'intérêt de ses employés et qu'elle espérait par cette action maintenir la situation actuelle et clarifier le status légal des employés et de la Compagnie.

A la suite de l'injonction prise par la Compagnie, ni le Syndicat, ni les ouvriers ne songent à faire une grève avant que la Cour se soit prononcée sur le cas en litige: les usines de Shipshaw sont-elles un service public ou un simple service industriel?

Si le jugement confirme l'opinion du Syndicat qui prétend qu'elles constituent un service industriel, et si alors les négociations entre la Compagnie et le Syndicat n'aboutissent pas à une entente, la grève à ce moment sera légale et inévitable.

Intervention, de l'hon. Barette

Mais un autre espoir d'une entente vient dissiper les craintes, c'est l'intervention du Ministère provincial du Travail. L'on sait que la Compagnie croyant que Shipshaw se rangeait parmi les services publics et que la sentence arbitrale majoritaire avait l'effet d'un ordre de Cour voulait l'imposer telle quelle à ses employés. Le Ministre du Travail a fait savoir qu'une sentence arbitrale même pour des employés couverts par la loi des différends dans les services publics peut être modifiée par des négociations *subséquentes entre les parties en* cause. Il ne reste donc aucune raison pour que la Compagnie ne modifie pas son attitude sans attendre la décision de la Cour. D'ailleurs, l'honorable Antonio Barrette, à la demande sans doute de l'honorable Talbot, Ministre de la Voirie et député de Chicoutimi, dont le Syndicat avait demandé l'intervention, a dépêché, mardi, deux conciliateurs, MM. Noël Bérubé et Léonce Cliche, pour rencontrer la Compagnie et le Syndicat et pour essayer de trouver une formule d'entente dès maintenant.

Le jugement de la Cour ne contribuera alors qu'à éclaircir le status légal des employés de Shipshaw pour les négociations à venir.

Points de désaccord

Selon les rapports majoritaires et minoritaires, il semblerait qu'une différence de 50 sous par semaine serait à l'origine du conflit, puisque l'un demandait une augmentation de salaire de $9. par semaine, tandis que l'autre réclamait $9.50. A y regarder de près, la cause du désaccord est plus profonde. Elle porte sur le boni de vie chère. Le rapport majoritaire recommande comme indice de base 187.6, indice connu lors de la décision arbitrale. Le rapport minoritaire veut que l'indice 182 points soit officiellement pris comme base, car c'est lui que les statistiques fédérales avaient proclamé au moment de la dénonciation du contrat au mois de mai.

(Suite à la 14e page)

M. CLAUDE DESMEULES explique aux journalistes le fonctionnement du nouveau tableau préposé au dépistage des troubles. C'était au cours de la visite de l'Edifice central de la Compagnie du téléphone Saguenay-Québec à Chicoutimi (Photo B.L.M.)

Messe de minuit à Chibougamau

La messe de minuit a été célébrée pour la première fois à Chibougamau cette année. Cet événement demeurera mémorable dans les annales du Saguenay.

La messe fut célébrée au camp de la Compagnie Obalski, Baie Cachée, Lac aux Dorés par M. l'abbé Trottier, de Chicoutimi.

Toute la population catholique et protestante a assisté à la messe.

M. l'abbé Trottier a fait un sermon *sur la fête de Noël et sur la joie qui* en découle.

Près de 50,000 signatures recueillies au cours de la campagne antialcoolique

Le Comité diocésain de l'Action Catholique vient de transmettre à notre journal le rapport de la campagne antialcoolique menée du 2 au 22 décembre à travers toutes les paroisses du diocèse. On sait que ce mouvement pour obtenir l'observance stricte de la loi de la Commission des Liqueurs et une diminution du nombre des établissements licenciés avait un caractère provincial.

C'est donc en union avec les populations des autres diocèses que les gens de chez nous ont signé la requête qui sera officiellement présentée d'ici quelques jours à l'honorable Maurice Duplessis.

Chaque curé dans sa paroisse avait mission d'organiser la signature de la requête, en la confiant à une association d'Action Catholique ou à tout groupement d'apostolat qu'il jugeait apte à remplir ce rôle. Le Comité diocésain d'Action Catholique qui était lui-même chargé de confier la tâche aux paroisses s'est déclaré très heureux de la belle collaboration qu'il a rencontrée partout. Le travail s'est fait méthodiquement et avec rapidité. Au moins 80% des paroisses ont fait connaître les résultats de la pétition pour la date convenue, soit quelques jours avant Noël. Quant aux autres paroisses, elles n'ont guère tardé à retourner leur rapport, puisque dès les premiers jours de janvier il a été possible de compiler les résultats définitifs.

Les signatures recueillies sont au nombre de 47,868. De prime abord, ces chiffres peuvent ne pas sembler très élevés, si l'on considère que la population diocésaine est près de quatre fois plus considérable.

D'autre part, si l'on se souvient que seuls les adultes de 21 ans et plus étaient admis à signer la pétition, on reconnaitra que le présent résultat est tout à fait remarquable, qu'une très forte proportion des [illegible] du diocèse s'est engagée par écrit à réclamer des autorités civiles une amélioration dans l'observance des lois et une diminution du nombre des licences.

Il semble que c'est dans la dernière semaine de janvier que tous les diocèses des provinces ecclésiastiques de Québec et de Montréal enverront des délégués auprès du premier ministre de la Province, l'Honorable Maurice Duplessis, pour la présentation officielle de la requête. Dès maintenant, on nous fait savoir que les résultats ont été compilés dans la plupart des diocèses et qu'on organise la délégation qui se rendra au Parlement dans au plus une quinzaine de jours.

M. Pierre E. Boivin réélu président de la Société-Chorale

M. Pierre-Eugène Boivin, a été réélu président de la Société Chorale St-François-Xavier, pour une cinquième année consécutive, lundi soir, au cours de la soirée d'élections de cet organisme.

Les membres ont également réélus le vice-président, le secrétaire et le trésorier qui sont dans l'ordre: MM. Roland Bergeron, Patrick Fortin et René Casgrain.

Les nouveaux directeurs sont: MM. Victor Leclerc, James Audet et Paulo Potvin.

DEPART DE M. L'ABBE DUSSAULT

M. l'abbé Dussault qui assistait aux élections félicita les membres pour leur beau travail accompli durant l'année et eut le regret d'annoncer qu'il quittait Chicoutimi pour aller prendre un repos forcé de deux mois en Floride. Le médecin a conseillé ce repos à M. l'abbé Dussault qui souffre d'extinction de voix et de maux de gorge persistants depuis plusieurs mois. M. Roland Bergeron, professeur au séminaire et chantre de la cathédrale, dirigera le choeur pendant l'absence de M. Dussault. M. Bergeron qui adressa la parole à la fin de l'assemblée, demanda aux membres une plus grande fidélité aux pratiques et aux offices, surtout aux Vêpres.

La ville d'Alma est reconnue zone de producteur de défense

Le Très Hon. C. D. Howe se rend à la demande de Me Jules Gauthier.

La ville d'Alma et les environs sont maintenant reconnus comme zone de production de défense par le gouvernement Fédéral. C'est ce que le très Hon. C. D. Howe annonçait récemment dans une lettre adressée à Me André Gauthier, député du Comté de Lac St-Jean au Fédéral.

M. Gauthier a fait part de la nouvelle en présence d'une soixantaine de citoyens, lors d'une réception à l'Hôtel d Ville, qui groupait le Conseil municipal d'Alma ainsi que les deux députés du Comté: Me André Gauthier, et le Dr Antonio Auger, député provincial.

M. Gauthier avait demandé lui-même à la Chambre des Communes qu'Alma devienne zone de défense. Il avait fait valoir les besoins de son Comté et de sa ville, et dit aux représentants de la nation, la situation toute particulière d'Alma qui a besoin de logements pour les ouvriers, employés aux grands travaux de l'Industrie. Alma étant nommé zone de production, jouira des priorités qui s'imposent et les ouvriers obtiendront plus facilement les prêts voulus pour construire leur propre maison.

"A la suite de mon discours, a déclaré M. Gauthier, J'ai eu le plaisir de recevoir une lettre du T. H. C.-D. Howe me disant qu'il acceptait ma suggestion de déclarer Alma et ses alentours zone de production de défense, et que c'était à partir de la date de sa lettre, chose déjà faite. Inutile de vous dire mesdames et messieurs, ma joie en recevant cette lettre. Car en dépit de tous les défauts que l'on peut attribuer aux politicins, y compris leur reprocher leur allégeance politique, ce sont encore des hommes qui pensent en être humain et qui veulent le bien de leur commettant avant toute chose, pour la plupart du moins". Me Gauthier termine en faisant les souhaits d'usage: "Bonne et heureuse année, et le paradis à la fin de vos jours".

M. Auger le député provincial a également adressé la parole au cours de cette réception. Après avoir remercié son Hon. le maire Fortin qui l'avait présenté à l'auditoire, il fit une revue sommaire des oeuvres accomplies par le gouvernement provincial depuis qu'il est Député. Il a terminé en promettant de continuer à employer toute son énergie pour donner à sa ville et à son comté le meilleur de lui-même. "Ce ne sont pas là veines promesses électorales dit-il l'homme public se doit avant tout au bien de ceux qui lui ont confié le mandat de les représenter et je n'ignorerai jamais tant que je serai à la place que j'occupe présentement".

Au moins 400 couples suivront les cours de préparation au mariage

Pour la première fois cette année, les cours de préparation au mariage sont organisés sur une base diocésaine dans la région. M. Jean-Paul Garant, organisateur de ces cours, a déclaré que les jeunes couples de fiancés démontrent le plus grand intérêt et s'inscrivent en grand nombre pour suivre les cours.

Dans Chicoutimi, La Baie, Jonquière et les autres villes et paroisses environnantes, plus de 400 jeunes couples ont donné leur nom pour suivre les cours qui les prépareront mieux à leur futur vie familiale. Ces cours sont organisés sur une grande échelle dans d'autres parties de la province.

C'est ainsi que dimanche matin, son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a béni à Notre-Dame du Cap, les anneaux de fiançailles de quelques huit cents couples de fiancés venant de tous les coins de la province; pour obtenir les bénédictions de la Reine du Rosaire, à Notre-Dame du Cap. Il est à espérer que les cours de préparation au mariage connaitront le même succès dans notre diocèse. Ils débuteront à la fin de janvier et seront ensuite repris périodiquement.

M. Gaston Carrier président d'élections à Saint-Jean-Vianey

L'honorable Bona Dussault, Ministre des Affaires Municipales, vient de nommer M. Gaston Carrier, greffier de la cité de Chicoutimi, pour agir comme président de la première élection du maire et des conseillers de la nouvelle municipalité du village de St-Jean-Vianney, érigée par une proclamation publiée dans la Gazette officielle de Québec du 29 décembre dernier.

Cette élection est fixée au mercredi, le 16 janvier, pour la mise en nomination, de 10 heures à midi; la votation, si nécessaire, devant avoir lieu le lundi suivant, 21 janvier.

Importante réunion du Comité Consultatif de Placement, ce soir

Ce soir, à 8 heures, aura lieu une importante assemblée au bureau de l'Assurance-Chômage, avenue Ste-Anne, Chicoutimi. Il s'agit d'une réunion du Comité Consultatif de Placement, dont M. Philippe Grenier, secrétaire du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay est le président. Ce comité est formé de représentants d'employeurs et d'employés.

M. Guy Amiot meurt électrocuté à la centrale de l'Isle Maligne

L'enquête du Coroner tenue jeudi le 10 janvier sous la présidence du Dr Fernand Lamy, de St-Jérôme a rendu un verdict de mort accidentelle par électrocution au sujet de M. Guy Amiot électrocuté la veille au soir, alors qu'il travaillait à la centrale hydroélectrique de la Saguenay Power à l'Isle Maligne.

L'enquête a exonoré la compagnie de tout blâme. Selon toute apparence, la victime, opérateur à la Centrale, était en inspection de routine, sur le toit de l'établissement, lorsqu'il aurait par inadvertance touché à un isolateur portant une charge de 150 milles volts d'électricité. Il aurait été frappé à mort sur le champ. Cependant personne n'était présent au moment de l'accident.

La victime était âgé de 29 ans et fils de M. et Mme Craig Amiot de Kénogami.

M. Amiot, qui travaillait pour Saguenay Power depuis près d'un an, laisse outre sa mère Mme Craig Amiot, quatre soeurs: Mme Gilles Clark (Evelyne), Mme Craig Murdock (Adrienne) et Mlles Jeanne et Pierrette.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Association d'urbanisme à Chicoutimi

Chicoutimi possèdera au cours du mois de janvier son association d'urbanisme.

Le groupement sera une filiale de l'Association Canadienne d'urbanisme.

Le groupement sera une filiale de l'Association Canadienne d'urbanisme.

Un comité provisoir organisera l'assemblée de formation. Cette association aura pour but d'étudier les facteurs de développements de Chicoutimi, en vue d'assurer le bien-être de la population.

De nombreux hommes d'affaires de Chicoutimi ont donné leur appui entier à cette organisation.

Contrat accordé à G. Riverin et Fils

Le ministère de la Production de défense et la société affiliée de la Couronne, la défense Construction (1951) Limited, ont publié le 8 janvier, une liste de firmes canadiennes auxquelles ont été adjugés des contrats de $10,000.00 ou plus pour la défense.

Sur ces nombreux contrats de construction une seule firme de la région en a obtenu un. Il s'agit de G. Riverin & Fils de Chicoutimi qui a le contrat d'un système d'aqueduc au coût de $28,174.00.

La municipalisation de l'électricité irréalisable pour le moment. Verra-t-on la réalisation du projet en l'année 1955?

Le projet de municipalisation de l'électricité à Chicoutimi est remis à plus tard et aucun bill sur le sujet ne sera présenté à la présente session de la législature provinciale.

A la dernière réunion du conseil de ville, tenue mercredi dernier, Me Jean-Charles Gagné, conseiller juridique de la ville, a démontré aux autorités municipales qu'elles ne pouvaient avant 1955 songer à municipaliser l'électricité. Un contrat signé en décembre 1912 par la ville et la Compagnie accorde à celle-ci le droit exclusif de distribuer l'électricité dans Chicoutimi. Ce contrat valait pour 22 ans; il a été renouvelé en 1935 pour 20 ans. Le premier janvier 1955, la ville pourra accorder les mêmes franchises à la Compagnie Electrique aux conditions acceptées de part et d'autre ou encore l'obliger à cesser toute opération dans les limites de la ville.

M. Jean Gagnon, dont la ville avait retenu les services pour étudier ce problème de la municipalisation de l'électricité nous a remis la déclaration suivante:

LES GRANDES LIGNES DU CONTRAT

"Voici les grandes lignes presque textuellement du contrat signé par la ville de Chicoutimi et la Compagnie des Eaux et de l'Electricité de Chicoutimi, qui changea son nom en celui de la Compagnie Electrique de Chicoutimi, pour devenir dans la suite la Compagnie Electrique du Saguenay.

"Acte de convention intervenu entre la corporation de la ville de Chicoutimi et la Compagnie des eaux et de l'électricité de Chicoutimi, acte passé devant M. Georges St-Pierre, Notaire, le 30 décembre 1912.

La Compagnie des eaux et de l'électricité de Chicoutimi vend à la ville, l'aqueduc actuel au prix de $250,000. En plus, la ville accorde à la compagnie des eaux et de l'électricité de Chicoutimi, maintenant aux droits de la compagnie électrique de Chicoutimi et à ses successeurs cessionnaires, les franchises suivantes:

a) Le privilège exclusif de distribution de l'électricité dans Chicoutimi pour 22 ans à compter du 1er janvier 1913.
b) Le privilège, après le 1er janvier 1935, de laisser encore dans les une autre fois. Il était inutile à la fils pendant encore 20 ans.

De son côté, la Compagnie électrique de Chicoutimi s'engagent à:

a) Payer annuellement à la ville sur les recettes brutes encaissées dans les limites de la ville, 15% de commission pour être acquitté le 31 décembre de chaque année.
b) entretenir les lampes des rues de la ville.

Par un règlement numéro 167, sous la signature du Maire d'alors, le Docteur Riverin, la ville ratifia ce contrat.

1953, ANNEE DECISIVE

Toute la teneur du contrat et des résolutions que l'on relève dans les vieux dossiers, démontrent à l'évidence, que si la ville donnait de telles franchises et $250,000 en retour d'un aqueduc qui, d'après le témoignage d'un échevin du temps encore vivant, valait tout au plus $125,000, c'est que la ville comptait recevoir à perpétuité, 15% des recettes brutes, en plus de l'entretien de ses lampes de rues.

La Compagnie a-t-elle payé et paie-t-elle ce 15%. Nous le dirons une autre fois. Il était inutile à la ville de se rendre devant la législature avec un bill, parce que:

a) le contrat est pratiquement impossible à annuler vu que l'octroi des franchises fait partie du prix de la vente. Tout comme, la Compagnie ne consentait à vendre, qu'en retour de la somme sans doute, mais aussi en retour des franchises,

(Suite à la 14e page)

M. Lapalme, chef du parti libéral sera à Chicoutimi dimanche

M. Georges Lapalme, chef du parti libéral-provincial sera à Chicoutimi, dimanche le 20 janvier.

M. Lapalme arrivera en notre ville samedi après-midi ou dimanche matin et repartira lundi.

Dimanche après-midi M. Lapalme ira offrir ses hommages à Son Excellence Mgr Melançon, à Mgr Kérouack, curé de la cathédrale, à Mgr O.-D. Simard, supérieur du Petit Séminaire, et au Révérend père Jules Comeau, curé du Sacré-Coeur.

M. LAPALME

A cinq heures débutera la réception des autorités civiles et politiques, au Salon de l'Hôtel Chicoutimi, elle se terminera par un grand souper présidé par son Hon. le maire Rosaire Gauthier et M. François Paradis, président de l'Association libérale de Chicoutimi. Plusieurs maires des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Roberval en ont accepté la présidence d'honneur.

M. Lapalme sera accompagné à Chicoutimi, de l'organisateur en chef des forces libérales dans le district de Québec, l'honorable Wilfrid Hamel, et de M. Henri-Arthur Dutil, secrétaire de l'Organisation libérale.

Me Paul Roy, président du Club de Réforme et Me Horace Philippon feront le voyage à Chicoutimi.

M. Rosaire Gauthier, maire de Chicoutimi, souhaitera la bienvenue à M. Lapalme et aux personnalités politiques qui l'accompagneront.

M. Papalme lui-même et Me Horace Philippon, seront les principaux orateurs au banquet. MM. Antoine Fortin, ancien candidat libéral dans Roberval, le notaire Jules Gauthier, député fédéral de Lapointe, et M. Jos.-L. Fillion, ancien député libéral du comté de Lac St-Jean, adresseront également la parole. M. Georges Villeneuve, de Mistassini, parlera au nom des jeunes des comtés Lac St-Jean et Roberval.

M. J.-A. Dion, député fédéral de Roberval, M. André Gauthier, député fédéral du comté de Lac St-Jean et M. Charles-Henri Desbiens, candidat libéral dans le comté de Chicoutimi aux dernières élections fédérales, seront aussi présents.

A ce banquet patronisé par l'Association libérale de Chicoutimi en collaboration avec les chefs libéraux de toute la région, les organisateurs attendent plusieurs centaines de convives qui viendront saluer M. Lapalme et les personnalités politiques qui l'accompagneront.

Nouveaux autobus

Plus de deux douzaines d'autobus modernes seront en service à Chicoutimi et aux environs sous peu. Ces véhicules viennent de Sherbrooke où la Compagnie qui faisait le transport des voyageurs dans cette ville, a cessé ses activités le mois dernier. La compagnie d'Autobus Saguenay Inc. espère obtenir aussi une quinzaine de véhicules de Montréal.

Bénédiction du Centre Social Rural

Cette photo a été prise à l'occasion de la bénédiction du Centre Social Rural du diocèse de Chicoutimi, par Son Excellence Mgr Melançon. Sur la première rangée, nous voyons: M. Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, M. J.-H. Desbiens, président du Centre Social Rural, M. l'abbé Gérard Levesque, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, Son Excellence Mgr Melançon, M. Alfred Bouchard, directeur de la Fédération. Dans la deuxième rangée, nous remarquons M. Paul-Emile Doré, employé de l'U.C.C., M. Rosaire Bouchard, de l'U.C.C. également, M. Raymond Tremblay, gérant du Centre Social et M. Laurent Lapointe, directeur du Centre Social. (Photo B.L.M.)

ARTS ET LETTRES

ADELE ADDISON

La talentueuse artiste Adele Addison, que les membres du Cercle Musical auront le plaisir d'entendre, avec Lawrence Winters, dimanche le 20 janvier, à 9 hres précises, à Chicoutimi.

Les Lettres

Le mystère et les habiletés du romancier Jean Giono

On ne lit pas Giono sans appréhension, ni un plaisir d'abord mitigé, qui s'accroit d'heure en heure On le craint un peu, car son récit a souvent l'air de n'aller nulle part, et l'on se demande ce qu'il cherche. Sa façon de concevoir un roman et de le livrer, de poser un problème et de le résoudre, ou d'y manquer, ne ressemble à celle de personne. Il est lui-même et s'en contente. Il ne se préoccupe pas de ce que l'on pense de lui, ni de causer des surprises à ses fidèles, bonnes ou mauvaises. Il va son chemin et finit par arriver au terme prévu, même s'il lui faut, pour s'y rendre, s'engager dans des sentiers détournés. De sa manière, on ne saurait trouver meilleur exemple que dans l'un de ses derniers livres, ces *Grands chemins* (1) qui nous promènent à travers la France, sans qu'il paraisse avoir un dessein précis, et sans que le lecteur devine où il le conduit. L'étonnant, c'est qu'il nous prend après quelques pages, que notre curiosité s'avive, alors qu'il n'a pas de sujet, ou si peu qu'on se demande à quoi il tient. L'art de Giono est unique. Il se compose de menus faits et de multiples riens, qui nous enveloppent comme les fils d'une toile d'araignée. Qu'on le veuille ou non, Giono nous attire, nous repousse, nous tient en haleine et nous abandonne, pour nous amener à une plus entière sujétion. On s'en indigne, on proteste, mais on ne lui échappe pas. Il est homme, autant qu'on peut l'être, mais il y a en lui une sorte de rouerie féminine, dont il use avec une habileté qui n'a l'air de rien, et qui est tout.

* * *

Quand on a parcouru dix pages des *Grands chemins*, on n'est guère plus avancé qu'à la première. Le personnage central du livre, dont on ignore le nom jusqu'à la fin, est un chemineau qui ressemble à celui de Richepin, mais dans la note d'aujourd'hui. Il va à pied, mais il ne dédaigne pas de voyager sur le pouce, comme on dit, profitant des autos, camions ou autres véhicules qui acceptent de le voiturer. Il a de la lecture. Il connait la nature et l'aime, le dit sans le dire, dans le tour de sa conversation. Il se passe volontiers de travailler, mais il n'hésite pas, s'il le faut, à accepter sa part d'une besogne. Il est un dilettante de la paresse, et aussi de la liberté. Il ne voit pas la vie en rose, mais il s'étudie à la prendre par le bon bout. Il ne s'en fait pas. Avec le temps, il acquiert une philosophie aussi sereine que forte, qui le porte à accepter avec le sourire hommes et événements, même ceux qui peuvent influer sur sa propre existence. Détaché des biens de ce monde, ne subissant aucune contrainte, pas même et surtout celle de la famille, il est libre comme l'air, indépendant comme l'oiseau, fantaisiste comme les nuages. Chemineau, il chemine. Il s'arrête où il lui plait, repart quand il juge à propos, ne jette jamais l'ancre pour de bon. En cours de route, le hasard le met en face de l'amitié, qui l'intéresse puis le fascine, ce qu'il s'explique mal, d'autant plus qu'il ne paraît payé de retour. Au vrai, l'homme qu'il accepte comme frère n'est pas digne de lui, mais il ne se tourmente pas à ce sujet.

* * *

L'étonnant du livre, c'est qu'il s'appuie sur peu et réussit à maintenir l'intérêt. L'intrigue manque, mais le jeu des personnages y supplée, ou c'est une illusion. Le langage est dru, argotique, souvent vert, mais il n'est jamais ennuyeux. L'auteur connait la campagne sur le bout du doigt, et c'est une incessante satisfaction que de sentir sa compréhension, ou son interprétation, et la poésie qui s'en dégage. La faiblesse du roman, c'est qu'il ne finit pas. Ou il se termine en queue de poisson, de façon aussi abrupte que brutale et incompréhensible. Du moins, au premier abord. On soupçonne l'auteur d'une certaine coquetterie, en ce qui regarde son héros, comme s'il voulait le montrer plus original que nature, d'un je-m'en-fichisme qui atteindrait à la sécheresse de coeur. Il y a là comme une contradiction, car le chemineau du livre est avant tout un sensible et un sentimental, sous des dehors rudes. Nous ne tenterons pas de rapprochements entre *Les Grands chemins* et les ouvrages antérieurs de l'écrivain. Ils sont d'une seule veine, même si celui d'aujourd'hui parait plus dénué de passion. A noter que Giono réussit cette gageure, toujours difficile, de donner un roman où le double élément femme et amour n'existe pas. C'est là un point en sa faveur. Assez rares les romanciers qui prennent ce risque d'ignorer la femme, sinon comme comparse de second plan. Pour se le permettre, il faut être sûr de ses moyens, de son habileté à provoquer l'attention, en marge de la préoccupation constante du plus grand nombre.

L'Illettré

(1) Le Cercle du Livre de France, Montréal.

Des noces au village

Veuf depuis trois ans, le Docteur s'ennuie. Il a perdu la moitié de lui-même. Il a souvent l'air abattu; il est triste. La pensée de se remanier lui a peut-être déjà traversé l'esprit. Il a sans doute compris qu'il ne pourrait pas demeurer seul ainsi, indéfiniment, mais avec qui pourrait-il bien se remarier? Il connait tout le monde au village et cependant il n'a jamais pensé à personne en particulier.

Un jour, le hasard le place dans l'esprit du Curé deux noms: celui du Docteur et celui de l'institutrice. Immédiatement, l'imagination trottant à toute vitesse, ces deux personnages se trouvèrent liés, liés par les liens indissolubles du mariage — toujours dans l'esprit du Curé. Cette union demeurera-t-elle un produit de l'imagination du bon pasteur ou bien assisterons-nous bientôt à un mariage, à Saint-Vivien? Nous le saurons en écoutant chacun des épisodes du Curé de Village, programme diffusé le jeudi soir à 8 h. sur le réseau français de Radio-Canada et commandité par Canadian Industries Limited.

Théâtre Molson

Lundi soir, le 21 janvier, le "Théâtre lyrique Molson" présentera à la radio le célèbre opéra de Saint-Saëns: "Samson et Dalila".

Les principaux rôles seront confiés à Jacques Gérard, Patricia Poitras et Robert Savoie. Comme d'habitude, l'orchestre sera sous la direction de Jean Deslauriers, la narration sera faite par Albert Duquesne, et Roger Baulu sera l'annonceur de l'émission.

Le "Théâtre lyrique Molson" est commandité par Molson's et radiodiffusé chaque lundi soir, de 9 h. à 10 h., par les postes de Radio-Canada.

1240 K. C. CKRS 250 watts
Samedi
à 8 h. du soir
LE PRIX D'HÉROÏSME DOW

La jeune poésie au Saguenay

Melancholia

Mon coeur est las, quand je rêve en la nuit,
Au doux songe, au souvenir qui fuit.
Mon coeur est las, quand je rêve en la nuit.

En moi, j'entends pleurer des symphonies.
Loin de mon coeur, l'illusion est bannie.
En moi, j'entends pleurer des symphonies.

Depuis le jour où j'ai voulu douter,
Au gouffre amer, satan m'a fait sombrer.
Depuis le jour où j'ai voulu douter.

Je ne vois plus que lumière voilée.
Au dur chemin, l'âme s'en est allée.
Je ne vois plus que lumière voilée.

Mon coeur est las, quand je rêve en la nuit,
Au doux songe, au souvenir qui fuit.

.....

De ma gaîté, ah, que le chant pâlit . . .!

A. FLAMAND.

À la Bibliothèque de Chicoutimi

ON PEUT LIRE

LA NUIT PRIVEE D'ETOILES
par Thomas Merton

Un homme a traversé à peu près tous les drames spirituels du monde actuel. Il a été communiste, quaker, mormon, adepte de la mystique hindoue. Il a erré sur la planète. Maintenant, dans une abbaye de trappiste, Thomas Merton est devenu le Père Louis. "La nuit privée d'étoiles" autobiographie a eu un immense succès aux Etats-Unis. (1)

PAUL DE TARSE
par Joseph Holzner

La personne, les doctrines et les méthodes missionnaires de saint Paul sont aujourd'hui, à l'ordre du jour. Le caractère communautaire, universaliste, révolutionnaire, dynamique, de son action et de son enseignement a devancé toutes nos aspirations modernes.

Les chrétiens de ce temps, les prêtres et les apôtres laïcs surtout, doivent donc connaitre familièrement saint Paul, qui sera pour eux un puissant allié dans leurs entreprises les plus hardies. Mais Paul est un difficile auteur, tant à cause de la plénitude de sa pensée que de la passion qui remplit son âme et fait éclater toutes les conventions. Le livre que voici, auquel un prêtre de valeur, polyglotte, voyageur, théologien et poète ensemble, a consacré le meilleur de sa vie, est une merveilleuse introduction au monde paulinien.

C'est une biographie d'abord, historique, psychologique et spirituelle, plus complète qu'aucune autre parue jusqu'à ce jour. C'est aussi l'analyse, le commentaire substantiel et l'appréciation des épitres, replacées dans leur contexte et intégrés dans la narration, sans l'alourdir. C'est enfin l'évocation précise, pittoresque et scientifique, du milieu judaïque hellénique et chrétien du premier siècle.

Bref, sur un sujet capital et toujours vivant, grâce à un enseignement sûr et riche et un talent d'écrivain hors pair, le lecteur de "Paul de Tarse" reçoit cet apaisement complet de l'esprit et du coeur que seuls produisent les authentiques chef-d'oeuvre.

(1)—Ecclesia, Décembre 1947.

La SECRETAIRE

Manuel de Falla

Quand Manuel Maria de Falla y Matheu naquit à Cadiz le 23 novembre 1876, un journaliste venait d'écrire: "Depuis deux cents ans il n'y a pas eu en Espagne un seul compositeur de rang international". Il y avait pourtant un homme en Espagne qui ,sans le savoir, préparait l'éblouissante carrière du jeune Manuel.

Il se nommait Felipe Pedrell et clamait dans le désert qu'il fallait retourner aux sources, explorer l'incomparable folklore ibérique, puiser aux trésors du passé. Le sort voulut que l'étudiant famélique Manuel de Falla rencontra un jour à Madrid, le vieux maître Pedrell. Falla écouta ses théories, les médita et comprit qu'il avait pour mission de renouveler la musique espagnole.

Il acquit ce sens historique qui implique "la perception non seulement du passé de l'histoire, mais de sa présence". Le folklore, andalou puis castillan, nul ne l'étudie aussi profondément que lui. Il s'en inspira sans jamais l'imiter, et, malgré l'apparence, les thèmes populaires sont dans son oeuvre extrêmement rares. Cette oeuvre fit rapidement le tour du monde: La Vie Brève fut jouée à Madrid en 1904.

A Paris où Falla eut pour amis Debussy, Dukas, Ravel, furent créés par Ricardo Vinès, Les Nuits dans les Jardins d'Espagne, dédiées à Albeniz, et Diaghilev monta le Tricorne en 1919. A Madrid encore, on joua l'Amour Sorcier, puis le maître se consacra à cette vaste composition pour soli, choeurs et orchestre: l'Atlantide, qui reste encore inédite.

Il est mort exilé, il y a cinq ans, à Cordoba en Argentine.

Argent Comptant
$50 A $1000

Empruntez de Household Finance sur votre seule signature, sans endosseur ni garanties négociables. Notre spécialité: prêts rapides pour *toute* raison valable. 3 familles sur 4 préfèrent le service prompt et amical de Household Finance. Venez ou téléphonez dès aujourd'hui!

La plus importante et la plus recommandée des maisons de prêts domestiques au Canada

Telephonez, écrivez, ou visitez:

HFC HOUSEHOLD FINANCE

121 est, Racine — Tél.: 4-3530
CHICOUTIMI, P.Q.
JONQUIERE BRANCH:
278, rue St-Dominique Téléphone 2-3521

Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines
AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1878

LE CERCLE MUSICAL

C'est dimanche soir prochain, le 20 janvier, au théâtre Capitole, à 9 heures précises que les abonnés du Cercle musical auront le plaisir d'assister au deuxième concert de cette série. - Ils auront le plaisir d'entendre le jeune soprano ADELE ADDISON et LAWRENCE WINTERS, baryton du New York City Opera et bien connu des radiophiles - Au piano SHERMAN FRANK.

Programme

I

SHEPHERD, thy demeandour vary — Brown, arr. H. Lane Wilson
SILENT WORSHIP — Handel arr. Somervell
O SLEEP, Why dost Thou Leave me, de Semele ..... Handel
DOVE SONO? de Les noces de Figaro ..... Mozart

Mlle Addison

II

An die Leier ..... Schubert
Der Doppelgaenger ..... Schubert
Wie bist du meine Koenigin ..... Brhams
Von Ewiger Liebe ..... Brhams

M. Winters

III

Scène, de "Rigoletto", duo Figlia, mio padre, Deh non parlare al misero ..... Giuseppe VERDI

Intermission

IV

Phidyle ..... Dupare
Belle Source ..... Poulenc
C'est ainsi que tu es ..... Poulenc
Vocalise (Pièce en forme de Habanera) ..... Ravel

Mlle Addison

Chanson du Toreador, de Carmen ..... Bizet

M. Winters

VI

Negro Spirituals:
I want Jesus to Walk with me, arr Edward Boatner

Mlle Addison

Go Down Moses ..... arr Burleigh

M. Winters

Songs from "Porgy and Bess" ..... Gershwin
Summer time
Mlle Addison
I got Plenty O' Nuttin'
Mr. Winters
My Man's gone now
Mlle Addison
It Ain't necessarily so
Mr Winters
Bess You in my Woman now
Mlle Addison et M. Winters

L'eusses-tu cru?

Etre atteint du hoquet, prétendent les Hindous, cela signifie qu'un ami pense à vous. Il est conseillé, dès lors, de prononcer à haute voix le nom de tous ses amis jusqu'à ce que le hoquet s'arrête. C'est qu'on a trouvé l'ami en question!

* * *

Le soleil prodigue chaque jour, sur les six millions de kilomètres carrés du Sahara, une chaleur égale à celle que donnerait dix milliards de tonnes de charbon. Quel dommage qu'on n'ait pas encore trouvé le moyen d'utiliser ce mode de chauffage naturel!

Charles Dickens

Le 1er décembre 1851, charles Dickens, qui publait le mensuelle intitulée "Household Narrative", gagna un procès que devait avoir dans le monde de l'édition un retentissement énorme. Il avait omis de payer la taxe du timbre: un penny par exemplaire que tous les périodiques devaient acquitter jusque-là. Le tribunal jugea cette émission parfaitement légale: la revue n'était pas un journal et devait échapper à l'impôt. C'est là une victoire modeste, mais qui constitua un précédent très important que menaient depuis 140 ans les publicistes anglais contre ce qu'ils appelaient "l'impot sur le savoir".

(UNESCO)

Il n'y a pas mieux... Kem-Tone LA PEINTURE QUI EMBELLIT MURS et PLAFONDS

Voici, devant les 125 textes soumis en quatre exemplaires au Concours dramatique de Radio-Canada, le directeur du réseau Français, M. Marcel Ouimet (assis) et M. Jean-Jules Trudeau, secrétaire du Concours. La photo a été prise peu avant que les textes soient remis aux membres du jury. Chacun des textes n'est identifiable que par le pseudonyme choisi par l'auteur. La véritable identité des participants est gardée, sous enveloppe scellée, par le secrétaire, et ne sera connue qu'une fois rendue la décision du jury. Rappelons que les 1er, 2e et 3e prix du Concours dramatique, organisé par le réseau Français de Radio-Canada, sont respectivement de $1000, $500 et $250.

Sur les quatre années de sa vie, la souris en consacre à peu près deux rien qu'à faire sa toilette. On ne peut vraiment pas dire qu'elle ne soit pas propre.

* * *

Il existe aux Indes un oiseau curieux appelé "oiseau-tailleur". Il construit son nid avec des feuilles qu'il coud à l'aide d'herbes, en guise de fil, en se servant de son bec comme d'une aiguille.

1240 K. C. CKRS 250 watts
Jeudi
à 8 h. 30 du soir
TENTEZ VOTRE CHANCE

Avant toute autre appliquons-nous à bien parler la langue française.

Fantasmagories de l'Antarctique

Dans les "ténèbres blanches" de ce pays fantastique, un homme marchant à vos côtés semble disparaître soudain dans l'atmosphère, bien que sa voix vous parvienne toujours avec la même intensité. Les illusions d'optique vous font assister à de doubles ou triples levers de soleil, et voir des vaisseaux-fantômes naviguer à l'envers dans les nuages!

Dans son numéro de janvier, Sélection vous rapporte des phénomènes presque irréels sur ce continent étrange et redoutable. Vous serez fasciné par cette terre de prodiges et d'aventures qui, jadis un pays de forêts verdoyantes, est aujourd'hui enveloppé dans un linceul de glace épais de 5,000 pieds!

Vous trouverez une trentaine d'articles instructifs et passionnants condensés dans SÉLECTION de janvier. Achetez votre exemplaire dès aujourd'hui.

"Que d'exploits étonnants, que d'immortels héros"
(LOUIS FRÉCHETTE)

NICOLAS PERROT fut un des plus illustres explorateurs de l'intérieur du continent. Interprète, traitant, commandant, médiateur officiel auprès des Indiens, Perrot fut l'un des plus fidèles serviteurs de la colonie naissante. C'est grâce à l'inlassable dévouement de tels pionniers et éclaireurs que le Canada est devenu une grande nation.

Ce sont des hommes animés d'un pareil esprit d'aventure et de découverte qu'il faut dans les rangs du C.A.R.C., pour perpétuer une glorieuse tradition et porter jusqu'au bout du monde le prestige du Canada.—La jeunesse est faite pour l'audace et l'action. Le Corps d'Aviation offre le débouché idéal aux énergies des jeunes citoyens dont les yeux sont tournés vers l'avenir. Emules de nos aïeux, éclaireurs de la liberté et défenseurs de nos droits, vous pourrez enfin vous tailler une carrière à la mesure de votre idéal, *tout en protégeant vos libertés civiles et religieuses contre les doctrines pernicieuses des dictatures athées*, dont le seul objectif est l'anéantissement de la démocratie et de la chrétienté. Vous aurez aussi l'occasion d'apprendre un métier, et bénéficierez d'avantages inexistants dans la vie civile. Jeunes gens, soyez d'aujourd'hui! Optez pour l'aviation.

Centres de recrutement du C.A.R.C.
1470, rue Mansfield, Montréal, P.Q. Tél. HA. 9175
24, rue Saint-Stanislas, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tél. 4-2196

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement et emplois actuellement vacants dans le C.A.R.C.

NOM (lettres moulées) .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROVINCE .....
DEGRÉ D'INSTRUCTION .....
ÂGE .....
CAF 51-25F

Corps d'Aviation Royal Canadien

Dans les sacs Tender Leaf vous avez,
Prêtes à faire le thé le meilleur
Les "petites feuilles du sommet"
En tête pour l'arôme et la saveur.

Goûtez la Saveur Exquise des "petites feuilles du sommet"

Chaque sac de Thé Tender Leaf vous apporte la saveur exquise et réconfortante des "petites feuilles du sommet" du meilleur Orange Pekoe. Dégustez un breuvage savoureux et satisfaisant... buvez du Thé Tender Leaf.

La façon la plus commode et la plus économique de servir le meilleur thé!

T-2F

LISEZ À BON MARCHÉ

.25 POUR UN LIVRE

D'ICI LA FIN DE JANVIER UN CHOIX DE VOLUMES EST OFFERT À CE BAS PRIX

LA LIBRAIRIE RÉGIONALE, INC. — — Tél. 4-4744

Jonquière et Kénogami

L'on s'aura dans un mois si un manège sera construit à Arvida

Arvida (D.N.C.) — M. le maire Louis Fay d'Arvida et le gérant de la cité, M. Roland Lemieux ont fait part la semaine dernière, au cours d'une assemblée du Conseil de ville, des résultats de leur récent voyage à Ottawa. Ils ont rencontré les autorités de l'Armée et du gouvernement afin d'obtenir la construction d'un manège militaire à Arvida. Le manège ferait partie des plans du futur Hôtel de ville et son érection permettrait d'obtenir le fer nécessaire à la réalisation du projet. Une réponse officielle des autorités militaire et gouvernementale est attendue d'ici un mois.

Au cours du même voyage les représentants de la ville de l'Aluminum ont approché les autorités du Ministère des Postes en vue de faire construire un bureau de poste à Arvida. L'on s'est montré défavorable au projet pour le moment.

Au cours de la même réunion, le conseil d'Arvida a souscrit une somme de $1,000.00 pour la construction de l'Hôpital Ste-Justine.

Gagnants des concours d'illumination

Jonquière (D.N.C.) — M. Philippe Brassard, rue Anger, a gagné le trophée offert par la ville de Jonquière qui était le premier prix du concours d'illumination lancé par le jeune commerce de Jonquière-Kénogami. Le deuxième prix va à M. Victor Bergeron, rue Ste-Cécile.

Le prix du jeune commerce offert par M. Louis Reid, spécialement pour les membres du jeune commerce qui participaient au concours fut gagné par M. Alfred Gauthier, rue Maisonneuve.

L'Académie St-Michel et M. Francis Bouchard ont reçu des mentions honorables.

Kénogami Automobile a gagné le premier prix de la section commerciale et est le récépiendaire du trophé offert par la ville de Kénogami.

La Boulangerie Fortin a obtenu le premier prix de la section industrielle tandis que M. Georges Duchesne se classait premier pour la plus belle illumination résidentielle.

Augmentation du rôle d'évaluation à Jonquière

Jonquière (D.N.C.) — Par suite de l'annexion du Rang St-François le rôle d'évaluation de la ville de Jonquière a augmenté en 1951.

En 1950 l'évaluation était de $9,824,800.00. Cette année elle est de $10,565,200.00. A elle seule l'Usine du C. N. R. a augmenté l'évaluation de la cité de $400,000.00.

Le Conseil de la ville de Jonquière a remis au 17 janvier l'approbation du rôle d'évaluation.

Comme nous aimons notre mère, aimons à bien parler notre langue maternelle.

2,175 malades à la Clinique Saint-Joseph

Jonquière (D.N.C.) — 2175 malades ont été hospitalisés à la Clinique St-Joseph de Jonquière en 1951. Le service de médecine a procédé à 446 opérations majeures et 613 mineures. Les médecins de la clinique ont procédé à 693 naissances en 1951.

On sait que la vague d'achats due à la guerre de Corée a induit certains commerçants à stocker inconsidérément, la suite l'a démontré. Il y a 9 mois, on signalait des Etats-Unis que les stocks des détaillants étaient 36% plus élevés que l'année précédente à la même époque. En certains endroits, on cite déjà des "grèves d'achat" du sucre, du riz, du savon, etc.

Saint Nicolas chez les Artisans

Jonquière (D.N.C.)

Le 23 décembre dernier, sous la présidence de M. Léon Perreault, de la locale 749 des Artisans de St-Georges, de Jonquière, un grand nombre d'assurés se rendirent avec leurs enfants, à l'académie St-Jean-Baptiste, de Jonquière.

Là, par les mains de saint Nicolas, tous les enfants des membres assurés reçurent des cadeaux et des bonbons. On distribua 83 jouets aux enfants et 50 lbs de bonbons. La séance, dont l'animateur était M. Fernand Girard, était rehaussée par la présence de M. Raoul Fortin, président de la Société St-Jean-Baptiste, et de M. J.-Alphonse Fortin, propagandiste des Artisans, à Jonquière et Kénogami.

La séance fut une belle réussite. Une fois de plus les Artisans contribuaient à christianiser le "Père Noël" en introduisant chez nous la figure de saint Nicolas qui, lui, a réellement existé.

Voleurs de bijoux arrêtés à Sept-Isles

Sept-Isles — Deux individus ont été arrêtés par la Sûreté Provinciale, pour vol perpétré dans la nuit du 5 au 6 janvier, au magasin Labrador Fisheries Limited, à Sept-Iles.

Les prévenus qui ont été arrêtés ces jours derniers, comparaîtront en Correctionnelle. Les présumés voleurs auraient volé des bijoux et des vêtements pour un montant de quelque $3,000.

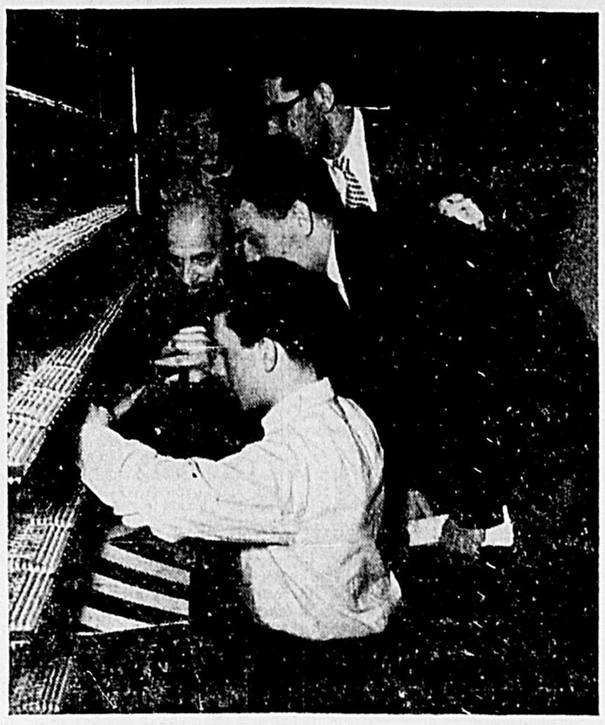

M. MARCEL RIOUX procédant, pour le bénéfice de quelques journalistes, à une soudure très délicate sur les fils venant de l'extérieur, pour les rattacher au Central d'Arvida. C'était au cours d'une récente visite des journalistes du Saguenay à la Centrale d'Arvida. (Photo B.L.M.)

Le gouvernement refuse la demande de M. Gauthier

Jonquière (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral a refusé de faire le Boulevard de la Rivière aux Sables à Jonquière. Dans une lettre adressée au Conseil municipal de Jonquière, Me Jules Gauthier, député fédéral déclare qu'il a essuyé un refus des autorités fédérales lorsqu'il leur a demandé d'employer les $10,000.00 de travaux de son Comté à construire un mur le long du Boulevard de la Rivière aux Sables.

Le gouvernement fédéral motive son refus en déclarant que la Rivière aux Sables n'est pas navigable.

A tellement parler des comédiens étrangers, la voix de Georgette Lacroix, commentatrice du cinéma à CHRC, a acquis un charme exotique qui lui a valu de nombreux admirateurs dans les consultats. Ciné-Revue nous permet tous les après-midis, à 5.30 heures, d'entendre les potins et les nouvelles du cinéma avec Georgette Lacroix.

M. GABY GRAVEL effectuant une vérification technique sur une partie de l'outillage du nouveau central à Arvida. On remarque sur cette photo: MM. Lucien LeMay, Aimé Gagné, respectivement rédacteur et directeur au Lingot, Fernand Cornellier, chef du Secrétariat de la compagnie, Jean-Claude Girard du Réveil, Paul Bouchard de CKRS, Gaby Gravel, Lucien Pallascio et Louis Dubuc, gérant à la compagnie. (Photo B.L.M.)

Réseau cédé à la ville de Jonquière

Jonquière (D.N.C.) — Au cours d'une récente réunion, la Régie Electrique a décidé de céder gratuitement à la ville de Jonquière son réseau électrique de Pibrac.

Son Honneur le maire Vaillancourt avait demandé, lors d'une délégation auprès du gouvernement provincial, de vendre à la ville le réseau de la Régie Electrique, d'une longueur de 3 milles afin de permettre l'électrification rurale jusqu'à St-Cyriac. L'Hon. Antonio Talbot a aidé le maire de Jonquière à obtenir ce

St-Ambroise

Naissance

Le 8 janvier a été baptisée, Marie-Gemma-Francine, enfant de M. et Mme Simon Duchesne (née M.-Claire Larouche). Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Mlle Denise Girard s'est rendue chez M. Léger Bouchard, de St-Nazaire, dimanche le 6 janvier. Elle était accompagnée de sa soeur Lina.

A l'occasion de Noël, Mme Philippe Larouche et sa petite fille Julienne, dans les chantiers de la rivière Alex depuis 8 mois, étaient de passage à St-Ambroise, chez M. et Mme Marcel Bergeron.

M. Bertrand Larouche a passé ses vacances des Fêtes avec ses parents dans les chantiers de la rivière Alex.

Au début de la semaine dernière, nos étudiants et étudiantes retournaient à leurs études après avoir passé leurs vacances dans leurs familles. Cependant une méchante grippe a retardé le départ de M. l'abbé Benoit Girard, pour le Grand Séminaire. D'après les dernières nouvelles, l'état du malade s'améliore rapidement. Une injection de pénicilline a eu raison du traître virus.

M. Samuel Lalancette et leur fille Sophie ont assisté à la messe de minuit à l'Ecole Normale Bon Pasteur de Chicoutimi. Ils se rendirent ensuite chez M. et Mme Paul-Emile Girard, à Laterrière, où ils prirent le réveillon.

Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit, plus de cou emacié, disparu cet air de squelette ambulant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforcit. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B1, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture, fait gagner du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vitalité et santé. Toutes pharmacies.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada

Le développement industriel et le commerce libre peuvent aller de pair, dit le président

Programme à longue portée pour accélérer l'évolution et rendre les prix de détail comparables à ceux des Etats-Unis. Il voit un danger dans notre gros surplus: "Récompenser l'épargne et pénaliser la dépense"

Le besoin d'une économie libre et flexible pour faire face à l'inflation et activer le développement du Canada a été la note dominante du discours annuel de James Muir à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada. Il a dit que l'inflation était encore un de nos importants problèmes et il a mis en doute l'efficacité des impôts élevés pour freiner la dépense aussi bien chez les particuliers que chez les entreprises. Il ne considère pas non plus que le surplus budgétaire non prévu de $635,000,000 constitue un sujet de réjouissances car il peut devenir une bombe inflationnaire à retardement hormis qu'on le rende inerte en le déposant à la Banque Centrale ou qu'on s'en serve pour rembourser la dette fédérale détenue par la Banque Centrale.

"En lui-même, dit M. Muir, ce surplus non prévu ne constitue ni un frein effectif à l'inflation ni une raison particulière de réjouissance. Le revenu de la taxe de même que l'épargne du public ont augmenté tout naturellement par suite de l'augmentation des revenus. En d'autres termes, la hausse dans les deux cas est en partie le résultat de l'inflation et non pas de la politique anti-inflationnaire. Le danger ici c'est que le gouvernement avec son augmentation de surplus et le public avec ses épargnes plus élevées sont plus en mesure d'augmenter leurs dépenses dans l'avenir.

"Je crois que nous n'avons pas à trop nous inquiéter sur le point de savoir si l'individu dissipera ses épargnes et ajoutera par le fait même à la pression inflationnaire. Malgré tout on devrait l'encourager à ajouter à ce qu'il a amassé plutôt que de l'encourager à dépenser. Malheureusement l'expérience nous prouve qu'il n'en va pas de même avec les surplus du gouvernement. Ce surplus, résultat des augmentations de taxes, désignées peut-être pour freiner l'inflation, constitue en fait une bombe inflationnaire à retardement à moins qu'on ne la rende inerte en déposant cette somme à la Banque Centrale ou en s'en servant pour racheter la dette du gouvernement détenue par la Banque Centrale.

BESOIN DE FLEXIBILITE

"Notre économie ne résistera au choc de l'ajustement des besoins économiques de notre programme de défense que dans la mesure de sa flexibilité. Par ce mot nous entendons d'une façon générale la facilité qu'auront les prix, les taux d'intérêt et les taux de change à s'ajuster aux conditions économiques nouvelles. Un exemple de cette flexibilité est la politique que le gouvernement a suivi l'an dernier relativement au taux d'intérêt. Les taux d'intérêt plus élevés diminuent la pression inflationnaire de deux façons: d'abord ils freinent l'expansion non urgente de crédit et deuxièmement ils encouragent l'épargne parce qu'elle devient plus rémunératrice.

"Un autre exemple que nous avons à l'esprit est le déblocage du dollar en septembre 1950. La levée des restrictions sur les importations le 1er janvier 1951 a été un autre pas dans la même direction. Le succès de cette politique sur le change est démontré clairement par la vigueur du dollar canadien en dépit d'un déficit commercial considérable. Ce soi-disant argent "chaud" qui est venu au Canada au cours de l'été de 1950 s'est refroidi efficacement. En fait pendant toute l'année 1951 il est venu au Canada des capitaux stables pour fins de placements. Plus que cela, la vigueur du dollar canadien a été telle que le gouvernement, en décembre 1951, a aboli tous les contrôles qui restaient sur le change et a ainsi restauré la liberté complète de la finance privée dans le domaine du change étranger.

"De toute façon, la libre économie dans les démocraties occidentales a gagné du terrain au cours de 1951. Nous avons été témoins d'une demande pressante pour fins de défense, demande qui s'est en quelque sorte ajoutée à une économie déjà surchargée par l'effort déployé à la reconstruction d'un monde déchiré par la guerre. Malgré tout, et c'est là une source de réconfort, nous n'avons pas été obligés, en ces temps difficiles, d'imposer de nouveaux contrôles pour poursuivre notre effort militaire. Bien au contraire, il nous a été possible d'augmenter notre force militaire tout en améliorant la flexibilité de notre économie. Nous ne devons certes pas nous reposer sur nos lauriers mais, pourvu que la tragédie de la guerre nous soit évitée, nous avons raison de croire que graduellement nous arriverons à la pleine liberté économique et politique.

"Par développement économique j'entends (1) qu'il est nécessaire que l'immigration s'ajoute à l'augmentation normale de la population (2) qu'il faut continuer à remployer dans le développement du pays une forte partie du revenu national et (3) que le capital étranger puisse compter sur une politique juste et équitable de la part du gouvernement. On peut s'attendre à de grands changements dans le volume, le genre et peut-être aussi la direction de notre commerce étranger; les entreprises établies peuvent avoir à faire face à de nouvelles concurrences, de nouvelles industries peuvent s'établir et ainsi de suite. En d'autres termes, le développement économique veut dire tout à l'exception d'une vie paisible pour les ouvriers, les hommes d'affaires et les chefs de gouvernements.

COMMERCE PLUS LIBRE

"La nécessité d'ajustement ne serait pas si pressante pour l'avenir si nous étions satisfaits (ce qui ne doit pas être) de continuer à produire de la matière pour la faire ouvrer à l'extérieur. D'un autre côté le recours au tarif ou autres mesures du genre pour forcer les Canadiens à acheter des marchandises fabriquées au pays ne ferait que remettre en jeu ces théories d'inflexibilité que nous voulons justement éviter. Quoiqu'on pense de la protection comme facteur de développement économique, un haut tarif contre les importations américaines ne peut, à cause de la proximité des Etats-Unis, que créer du mécontentement et inciter au mépris de la loi. Il reste la concurrence avec les industries américaines qui jouissent des bas prix d'un marché très vaste. A première vue (du moins selon plusieurs) cela semble exclure la possibilité d'une économie industrielle diversifiée pour notre pays.

"Le dilemne que je viens de poser est sérieux, particulièrement pour l'avenir immédiat, mais je crois qu'il peut être résolu. En fait le problème peut sembler plus ardu qu'il ne l'est en réalité car la protection douanière a une tendance à retarder l'efficacité industrielle d'une nation.

"Je tiens à établir clairement ici qu'au cours des remarques que je vais faire je ne prends aucunement position dans la controverse à laquelle est sujette depuis si longtemps notre politique tarifaire. J'essayerai tout simplement de discuter les problèmes économiques qui s'y rattachent.

"Il n'y a aucun doute dans mon esprit que le Canada peut atteindre graduellement son développement industriel et s'assurer un commerce libre. Notre problème n'est pas là mais bien dans la promptitude à arriver à ce stage. Le premier pas dans ce sens consiste en un plan à longue haleine qui aurait pour effet de réduire ou d'abolir les droits d'accise au palier du manufacturier ce qui réduirait la disparité entre les prix aux consommateurs canadiens et les prix aux consommateurs américains. On arriverait ainsi à des prix et à une structure fiscale plus rationnelle au développement de l'économie canadienne.

"Notre second pas en serait un aussi à longue portée et consisterait à négocier des concessions réciproques de commerce, particulièrement avec notre voisin le plus proche, les Etats-Unis.

"A noter de plus que ces deux pas dans la bonne direction auraient pour effet de réduire la disparité actuelle entre les prix de nombreux articles vendus aux consommateurs canadiens et ceux vendus aux consommateurs américains. Ces résultats auraient du bon non seulement en eux-mêmes mais ils auraient aussi pour effet d'encourager en quelque sorte nos jeunes talents à tenter leurs chances dans leur pays natal contribuant ainsi à son développement et à son progrès plutôt que d'aller chercher fortune ailleurs.

"Personne ayant foi en l'avenir du Canada ne peut nier qu'avec le temps, toutes ces difficultés seront surmontées et que nos progrès s'accentueront.

"Si nous sommes imbus de fierté nationale, conscients de notre immense héritage, prêts à nous attaquer à notre tâche avec imagination, courage et travail ardu, nous avons certes le droit, comme Canadiens, de croire que les prochaines décennies pourront être de beaucoup les plus importantes dans l'histoire économique du pays".

LES TAXES ELEVEES N'ONT PAS FREINE LES DEPENSES

"La principale chose à considérer lorsqu'il s'agit de déterminer une politique de taxation pour combattre l'inflation c'est de savoir si oui ou non cette politique pénalise la dépense et récompense l'épargne. Or il faut bien reconnaître que nombre de gens qui dépensent ne sont même pas touchés par les taxes supplémentaires qu'on impose. Par contre une multitude de salariés et de gens à revenus fixes sont de plus en plus frappés. C'est là une situation malheureuse si on se place au strict point de vue de l'équité. Mais la principale question c'est encore de savoir "Combien de cette augmentation des impôts dans la dernière partie de 1951 a été pris à même les épargnes?" Plus on prend de ces taxes sur les épargnes et moins on combat l'inflation.

"Les compagnies ont été même plus affectées par le budget de 1951. Mais, encore une fois, la question n'est pas de se demander: "Est-ce équitable?" mais bien: "Est-ce que les nouvelles taxes sur les compagnies ont pénalisé la dépense et récompensé l'épargne?" A cette question la réponse est simplement "Non". La nature humaine étant ce qu'elle est, il faut bien se rendre compte que les lourdes taxes sur les compagnies ont pour résultat de les encourager à dépenser parce que le gouvernement défraye une large part de ces dépenses.

L'augmentation des taxes d'accise et de vente n'est pas agréable mais il faut bien avouer que ces taxes atteignent directement ceux qui dépensent mais malheureusement ils ignorent ce qui les atteint. Pourquoi? Parce que la taxe est perçue chez le manufacturier, est passée à l'un à l'autre pour finalement atteindre le détaillant. Différents prix plus élevés à tous les paliers pyramident l'effet de la taxe du début et il s'ensuit que la taxe est inefficace car elle prend dans le gousset du consommateur beaucoup plus qu'elle ne rapporte au gouvernement. Pis que cela, l'acheteur considère l'augmentation du prix non comme une taxe mais comme une augmentation du coût de la vie et une raison nouvelle pour demander des gages plus élevés pour son travail ou un prix plus fort pour son produit.

"De plus cet état de choses s'aggrave du fait que les taxes municipales et provinciales perçues chez le détaillant sont une taxe sur les taxes. C'est un principe mauvais en soi et nul au point de vue de la lutte contre l'inflation. Il est bien malheureux qu'en 1951 ce frein à la dépense était imposé avec un anesthésique."

Le gérant général rapporté un actif de $2.5 billions

T. H. Atkinson, gérant général, en commentant le rapport annuel de la banque pour 1951, a déclaré que l'actif total de la Banque Royale a maintenant atteint le total impressionnant de $2,515,645,208. C'est là, a-t-il dit, un nouveau sommet dans l'histoire bancaire au Canada et un chiffre qui sera sûrement remarqué dans le monde entier.

"Les dépôts, a ajouté M. Atkinson, a aussi touché de nouvelles cimes. Exception faite des soldes du gouvernement qui, tel que mentionné plus haut, ont fléchi de $46,000,000, les dépôts portant intérêt ont augmenté de $19,805,000 pour atteindre le total de $1,123,723,000 et les dépôts ne portant pas intérêt ont augmenté, pour leur part, de $39,694,000 pour s'établir à $1,085,717,000. Dans les deux cas il s'agit de nouveaux sommets. Il nous fait particulièrement plaisir de constater que le nombre des comptes de dépôts dans les livres de la banque ont augmenté de plus de 100,000 au cours de l'année avec ce résultat que le total dépasse maintenant 2,100,000."

M. Atkinson a déclaré que les profits de l'année ont augmenté de $1,137,926 quoique cette augmentation ait été quelque peu contrebalancée par l'augmentation des taxes. Compte tenu de ces taxes de la dépréciation et d'un dividende supplémentaire de $700,000 à ses actionnaires, (au taux de 20 cents par action) une somme de $2,000,000 a été transportée au Fonds de Réserve, ce qui laisse un montant de $1,026,153 à reporter.

Le programme d'améliorations à nos succursales, qui est en marche depuis la fin des hostilités, en fait depuis que nous pouvons nous procurer les matériaux nécessaires, a continué au cours de l'année toujours dans le but de fournir au public et au personnel des facilités modernes. Le nombre des succursales en opérations le 30 novembre était de 761 dont 62 en dehors du Canada.

SERVICE UNIQUE DE LA BANQUE ROYALE

M. Atkinson a fait remarquer que le Canada est maintenant une des importantes nations commerciales du monde et a loué notre gouvernement qui a tout fait pour ouvrir des marchés canadiens. Mais sans les facilités bancaires mondiales, toutefois, les commerçants canadiens seraient sérieusement désavantagés. La Banque Royale du Canada est en mesure de fournir ce service avec ses 62 succursales—situées dans les principaux centres des Antilles, en Amérique Centrale et en Amérique du Sud de même qu'avec ses succursales à Londres, New-York et Paris.

"Avant la deuxième guerre mondiale, nombre de pays de l'hémisphère occidental se tournaient vers l'Europe pour se procurer une grande partie des produits manufacturés au Canada.

"Il va de soi que nous avons des affiliations avec d'autres banques dans tous les pays où nous n'avons pas de succursales. De toutes ces sources nous obtenons des renseignements et des rapports sur les conditions et les règlements commerciaux qui sont d'une grande valeur pour nos clients. Cependant, en se basant sur une expérience de plus de 50 ans d'opérations à l'étranger, nous restons convaincus qu'il n'y a rien qui puisse remplacer la représentation directe d'une organisation. L'expérience des habitudes commerciales et la connaissance intime des pratiques locales dans les nombreux pays où nous opérons, directement ou par correspondants, ainsi que nos départements étrangers au siège social, nous placent dans une position qui nous permet de fournir à nos clients et à tous ceux qui sont intéressés au commerce international, des facilités qu'ils ne pourraient avoir ailleurs."

ELOGE DU PERSONNEL

C'est toujours avec un plaisir nouveau que je termine mes remarques en rendant un tribut d'hommages mérités aux membres du personnel. Le succès d'une compagnie ou d'une entreprise quelconque est toujours en relation directe de l'efficacité de son personnel mais cela est tout particulièrement vrai d'une banque qui, après tout, ne fait que vendre du service et de la cordialité. Celle-ci est de tradition chez les membres de notre personnel. Le service en plus du strict devoir est la règle plutôt que l'exception. Le personnel de la banque comprend 12,400 personnes auxquelles il faut ajouter à peu près 1,200 autres personnes servant à différents emplois, soit un total dépassant les 13,600. Leur loyauté et leur initiative sont hautement appréciées de l'exécutif et on en a la preuve tous les jours par les rapports que nous recevons au siège social de clients par tout le pays. L'excellent rapport que vous avez devant vous est le résultat logique des magnifiques services du personnel et, de la part de l'administration et des actionnaires, je veux leur dire "Merci". Quelles que soient les conditions qui prévaudront au cours de l'année qui commence, je suis certain que le personnel sera à la hauteur de la situation.

"CES DEUX MOTS MARQUENT LA DIFFÉRENCE ENTRE UN DODGE ET TOUT AUTRE CAMION

EN VOYANT CES deux mots — "*Job-Rated*" — vous savez que le camion a été conçu par Dodge pour une tâche précise. Vous *savez* que c'est un camion Dodge, parce que seul Dodge construit des camions "*Job-Rated*".

Vous constaterez qu'il existe un camion "Job-Rated" Dodge pour convenir à votre tâche. Chaque pièce de ce camion sera fabriquée de façon précise pour transporter *vos* charges, par les routes et aux vitesses que *vous* choisirez.

Toutes les pièces qui *portent* la charge et toutes celles qui la *transportent* sont "Job-Rated" et parfaitement coordonnées pour vous assurer un rendement impeccable. *Votre* camion "Job-Rated" Dodge transportera vos charges plus facilement et plus rapidement . . . durera plus longtemps . . . augmentera vos profits et vous épargnera de l'argent.

★ CONSULTEZ AUJOURD'HUI MÊME VOTRE DÉPOSITAIRE DODGE AU SUJET DES NOUVEAUX CAMIONS "*Job-Rated*" DODGE 1952

Seul DODGE CONSTRUIT DES CAMIONS "Job-Rated"

Fondé en 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Eglise Famille Patrie

Journal indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Progrès du Saguenay est publié par l'Imprimerie du Saguenay (Ltée), siège social: 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Téléphone: Rédaction: 4-4272 — Administration et publicité: 4-5326

Canada: 1 ans, $2; 6 mois, $1; 3 mois, $0.50.

A l'étranger: 1 an, $3; 6 mois, $1.50; 3 mois, $0.75.

Directeur: Omer Genest, prêtre — Secrétaire de la rédaction: Louis-Marie Tremblay

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa"

Membre de l'A.B.C.

CHICOUTIMI, JEUDI, 17 JANVIER 1952

Ils pleureront un jour, les parents aveugles trahissant leurs devoirs

Encore une période de fêtes qui est terminée. Après les longues vacances de Noël, les jeunes ont repris leur classe. Au début de ce deuxième semestre de l'année scolaire, l'occasion est belle de revenir sur un sujet d'une extrême importance: les parents ont la première responsabilité de l'éducation de leurs enfants et toute l'organisation sociale doit leur aider à accomplir leur devoir.

On se plaint que le niveau des études baisse dangereusement, que les élèves étudient avec peine et à contrecoeur, que les maîtres doivent lutter non seulement contre la paresse naturelle des jeunes mais aussi contre leur dégoût du sérieux qui affaiblit les volontés et remplit les intelligences de bien d'autres préoccupations que celle de se cultiver.

Les jeunes sont plutôt des victimes que des coupables. *"Notre société"*, déclarait Son Exc. Mgr Léger au congrès des Commissions scolaires urbaines en juin dernier, *"notre société produit des déséquilibrés en série. Notre jeunesse est menacée par un climat social délétère qui empêche l'épanouissement libre et normal. Et ce n'est pas surprenant. Quand les jeunes constatent le climat social que nous avons créé, ils peuvent bien avoir des réactions qui nous déplaisent et nous font mal. (...) Nous sommes déconcertés devant la conduite de nos jeunes. Le problème de la moralité est très aigu. Les lieux d'amusements sont beaucoup trop nombreux si on en compare le nombre au total des écoles."*

Quel est donc ce climat social dénoncé par Son Exc. Mgr Léger? C'est cette atmosphère de laisser aller et d'indiscipline établie dans trop de foyers par des parents faibles et mous; cette poursuite effrénée des plaisirs et des distractions peu importe leur valeur morale; cette multiplication inconsidérée des lieux de plaisirs et leur fréquentation excessive par les adultes comme par la jeunesse; cet engouement exalté pour les spectacles sportifs et cette folie qui auréole d'héroïsme de simples joueurs.

Nous pourrions poursuivre l'énumération de tous les travers et les dévergondages qui sont la honte de notre époque. Mais nous en avons dit assez pour caractériser le climat peu favorable à une saine formation de la jeunesse.

* * *

Il faut déplorer que trop de foyers contribuent à empêcher l'épanouissement normal des enfants.

En voulez-vous une preuve? La Commission scolaire de Chicoutimi a mené une enquête, l'automne dernier, dans quelques unes de ses écoles. Les constatations obtenues pourraient être faites également dans les autres centres de la région.

En dépit de la loi qui interdit l'entrée des cinémas aux enfants, ceux-ci y ont librement accès. Dans une école, 8 élèves de moins de 11 ans les fréquentent régulièrement; au cours des 15 jours qu'a duré l'enquête, 31 élèves de deux écoles, âgés de 11 à 15 ans, ont assisté à la projection de film en matinée ou en soirée. Ces chiffres seraient encore plus impressionnants si l'enquête s'était étendue à toutes les écoles de la ville. Mais ils suffisent à montrer que les enfants entrent illégalement dans les salles de spectacles.

A qui la faute? Aux parents, d'abord et surtout, qui laissent ainsi leurs enfants courir à droite et à gauche, aller où ils veulent, sans se soucier des pitoyables conséquences de leur négligente conduite, qu'ils pleureront un jour.

Aux propriétaires de cinéma ensuite qui ne se font aucun scrupule de violer la loi pourvu que leurs recettes grossissent.

A la police enfin qui manque de sévérité dans ses démarches pour faire observer la loi.

* * *

L'enquête a aussi porté sur l'assistance aux joutes de hockey disputées au Colisée, la veille d'une journée de classe.

Tel jour, 315 enfants étaient présents, dont 117 avaient de 11 à 15 ans et 198, oui, 198, de 6 à 11 ans.

Lors de deux autres joutes, avaient pris place au Colisée, 54 enfants de 6 à 7 ans; 51 âgés de 8 ans; 62, de 9 ans; 106, de 10 ans; 80, de 11 ans; soit un total de 353 enfants entre 6 et 11 ans.

Comment voulez-vous que ces enfants, après les fatigues et l'énervement passionné que leur cause une partie de hockey, soient attentifs en classe et profitent des leçons du professeur? Leur insuccès scolaire est fatal.

A qui la faute? aux parents qui laissent aller ou qui conduisent eux-mêmes leurs enfants à de tels spectacles; aux directeurs des patinoires publiques qui devraient montrer plus de discernement dans l'admission des spectateurs.

* * *

Mais le courant est tellement fort, qu'un bon nombre de parents sont entraînés à donner malgré eux des permissions qu'ils regrettent mais que l'insistance de leurs enfants leur arrache. C'est pour venir en aide à ces parents bien intentionnés et trop faibles comme aux parents aveugles et inconscients de leur grave devoir, que la résolution suivante fut adoptée le printemps dernier:

1. **Attendu que l'éducation devient de plus en plus difficile à cause des multiples attractions modernes qui tiraillent et souvent démoralisent l'enfance et la jeunesse étudiante;**

2. **attendu que la plupart des parents se plaignent qu'il leur est devenu presqu'impossible de contrôler les sorties et la conduite de leurs enfants hors du foyer familial;**

3. **attendu que les éducateurs déplorent, de façon générale, le manque de réflexion, de travail ou l'étude de leurs élèves à domicile;**

dans le but d'aider les parents et les éducateurs à donner la meilleure formation possible à l'enfance et à la jeunesse, il EST RESOLU UNANIMEMENT par les membres des Commissions Scolaires Urbaines du diocèse de Chicoutimi, réunis en assemblée plenière à Arvida, le 24 avril 1951:

I. **que demande soit faite à TOUS NOS CONSEILS MUNICIPAUX URBAINS.**

1—**d'établir le COUVRE-FEU pour 8 heures du soir durant toute l'année scolaire, et pour 9½ heures du soir durant les vacances.**

2—**de faire observer rigoureusement les lois suivantes déjà existantes:**

1) **la législation qui se trouve au Chapitre 199 S.R.C. 1927, concernant L'USAGE DU TABAC chez les adolescents;**

2) **l'article 238 du Code Criminel qui traite du VAGABONDAGE;**

3) **la loi Provinciale du BON ORDRE ET DE LA PAIX, communément appelée "la loi de la police";**

4) **la loi qui se trouve au Chapitre 55, S.R.Q. 1941, concernant l'entrée ou l'admission des enfants aux SALLES DE CINEMA;**

II. **que demande soit faite aux AUTORITES DE TOUS NOS ARENAS de bien vouloir refuser à tous les élèves qui fréquentent nos écoles la permission d'assister aux joutes ou à tout autre amusement qui se donne à l'arena la veille des jours de classe, à moins d'une entente préalable et expresse avec l'autorité scolaire ou religieuse de la Municipalité.**

IV. **Que demande soit faite à MESSIEURS LES CURES DE NOS DEUX DISTRICTS URBAINS de bien vouloir exposer à leurs paroissiens la teneur de la présente motion, afin de la leur faire agréer et, par là, d'obtenir l'assentiment et la plus entière collaboration de tous les responsables de l'éducation.**

* * *

Espérons qu'une résolution si opportune ne demeurera pas sans résultats et que tous ceux qu'elle concerne se feront un devoir d'en suivre les recommandations.

Demain, il ne servira à rien de gémir et de s'arracher les cheveux devant la légèreté, l'ignorance, le manque de caractère et d'ambition sérieuse de la jeune génération.

C'est aujourd'hui qu'il faut prendre les moyens nécessaires pour prévenir un tel malheur et qu'il faut tout mettre en oeuvre afin de créer un milieu, un climat, qui permettra aux jeunes d'acquérir une belle et forte personnalité.

C'est aujourd'hui que les parents, avec le concours de toute la société, doivent ne rien négliger pour assurer à leurs enfants le plus splendide épanouissement.

Omer GENEST, prêtre.

Les catholiques en Allemagne

La moitié de la population de l'Allemagne occidentale est catholique, précise la radio du Vatican. Suivant des informations en provenance de Cologne, et qui sont fondées sur le récent recensement, le nombre des catholiques, dans toute l'Allemagne, a augmenté de 9 pour 100 depuis 1924. Ils représentent actuellement plus d'un tiers de la population.

En Allemagne occidentale, leur nombre dépasse 25 millions. De nombreuses paroisses sont sans curé. Afin de ne pas laisser les catholiques privés de la messe et des sacrements plusieurs centaines de prêtres parcourent le pays, sac au dos et s'arrêtent quelques heures ou quelques jours dans ces pays peuplés, en grande partie, de réfugiés. Certains de ces prêtres, que l'on appelle "prêtres sac au dos", visitent ainsi plus de trente paroisses.

Les réfugiés ont spontanément hâti, à ce jour, 200 églises, a déclaré Mgr Edwin O'Hara, évêque de Kansas City, après un voyage d'inspection dans le pays. "Un soir, j'arrivai dans une localité où une église se trouvait en construction. Quarante hommes y travaillaient comme maçons volontaires, comme forgerons, etc. Parmi eux se trouvaient vingt-cinq femmes. Il y a actuellement 3 millions de catholiques, parmi les 8 millions de Réfugiés qui se trouvent en sol allemand. "Six ans après la fin des hostilités, a poursuivi Mgr O'Hara, la plupart de ces gens vivent encore dans des baraques, des habitations provisoires très pénibles."

(ISP)

Gribouille était-il anglais ou persan ?

La querelle anglo-iranienne

Terminons ces propos par une analyse de la querelle anglo-iranienne, qui indiquera quelle croyance l'on peut faire à la politique internationale et impériale de la Grande-Bretagne. Sous le titre: *"Gribouille était-il Anglais ou Persan?"*, M. Henri de Jouvenelle, qui a une vaste expérience de la diplomatie et des affaires internationales, publie un remarquable article dans *La France Catholique* du 14 décembre 1951. M. de Jouvenelle analyse les comptes de l'Anglo-Iranian, pour l'année 1950, tels que soumis aux actionnaires par le président de la compagnie.

D'après ces chiffres, il appert que le gouvernement persan a reçu de la compagnie 16 millions de livres, "tandis qu'après avoir procédé à 34 millions d'amortissements, la compagnie enregistrait 84.5 millions de profits!" On comprend, dit M. de Jouvenelle, que le gouvernement iranien ait souhaité être mieux partagé! Bien que les profits se soient élevés à 84.5 millions, les dividendes distribués aux actionnaires n'ont été que de 7 millions. "Mais bien mieux, dit l'auteur, les actionnaires n'ont pas reçu des 7 millions, car la compagnie avait à retenir l'impôt sur les dividendes. Au total, les actionnaires ont reçu 3.7 millions!"

Mais, enfin, qui a touché les profits ?

Mais, enfin, demandera-t-on, qui a touché les profits? Le fisc britannique Une première somme de $54.7 millions sur les profits de la compagnie, et ensuite 3.3 millions en impôts sur les dividendes, soit une somme totale de 54.1 millions! Le reste des profits, soit 26 millions, a été accumulé. C'est toute la question.

Un gouvernement métropolitain prélève des impôts sur les profits d'une compagnie qui exploite les ressources naturelles d'un pays "protégé"! On ne voit pas très bien, de conclure M. de Jouvenelle en vertu de quel raisonnement les impôts levés sur les profits réalisés en Perse doivent financer des écoles en Angleterre plutôt qu'en Perse!

Voilà où conduit la soif d'or d'un pays habitué à dominer et à exploiter une large partie du globe. La querelle anglo-iranienne, qui a provoqué l'assassinat du premier ministre Razmara et la colère égyptienne, n'a fait que souligner davantage les excès d'une domination qui a trop longtemps duré. On parlera ensuite du Plan Colombo, dressé par les pays du Commonwealth, pour venir en aide aux pays arriérés. En publiant son article, appuyé sur un document officiel, M. de Jouvenelle a rendu un grand service à la vérité.

L. R.

Définitions humoristiques

A chanter sur l'air : "Si tu as deux vaches!"

LE NAZISME : Si tu possèdes deux vaches, le gouvernement te prend la vie ainsi que tes deux vaches.

IDEALISME : Si tu as deux vaches, tu les trais toutes les deux, tu prends du lait suffisamment pour tes besoins et il en reste encore pour tout le monde.

SOCIALISME : Si tu as deux vaches, tu en gardes une et tu fais cadeau de l'autre à ton voisin.

LE CAPITALISME : Si tu possèdes deux vaches, tu en vends une et tu achètes un taureau.

COMMUNISME EN ROSE : Si tu as deux vaches, tu es un capitaliste.

FACISME : Si tu as deux vaches, tu les gardes, mais le lait tu le remets tout au gouvernement.

IMPERIALISME : Si tu as deux vaches, tu soulages ton voisin de son taureau.

LE COMMUNISME : Si tu possèdes deux vaches, tu les donnes toutes deux au gouvernement; ce dernier te donne en retour un peu de lait.

NEW DEAL (ISME) : Si tu as deux vaches, le gouvernement en tue une; tu trais l'autre et tu verses une partie du lait dans ton évier.

ANARCHISME : Si tu as deux vaches, ton voisin en tue une et te prend l'autre.

REALISME : Si tu as deux vaches, elles sont sèches !

(1) Extrait d'une publication du ministère de l'Agriculture du Colorado, E.U.A.

(Jeunesse Agricole)

Ainsi va le monde

Churchill veut-il une Angleterre alliée de la Russie ?

Les entretiens Churchill-Truman

Plus la propagande est tonitruante, plus il faut être sur ses gardes. Ce que l'on dit des gestes officiels sert, la plupart du temps, à masquer le plus important de l'affaire. Les dépêches qui ont rapporté la substance des entretiens Truman-Churchill étaient trop rassurantes pour être complètement vraies. Il y a lieu de croire que ce qu'on en a dit ne concordait pas avec la dure et déplaisante réalité. En fait, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Churchill, l'entente anglo-américain a largement dépassé la période heureuse et brève de la lune de miel des mariages mal assortis. Tout n'allait pas pour le mieux entre le gouvernement américain et le gouvernement travailliste, dirigé par M. Attlee. Loin de là.

Mais depuis que M. Churchill a repris les rênes du pouvoir, les Américains se sont aperçus, mieux encore qu'auparavant, de la divergence des intérêts des deux nations. M. Churchill entretient le rêve d'une politique autonome (et profitable) entre la Russie et les Etats-Unis. Cette fois, ce sont les Américains qui sont invités à subir le contrecoup de la nouvelle orientation de la politique anglaise.

Rapprochement anglo-soviétique

Ce n'est pas pour rien que M. Churchill a refusé d'intégrer l'armée anglaise dans l'armée du Pacte de l'Atlantique. Et ce n'est pas pour rien, non plus, que la propagande britannique s'évertue à représenter l'effort français sous un jour plutôt fâcheux. Instruments de marchandage, peut-être, que ces deux attitudes. Il y a plus.

L'Angleterre veut jouer, mais à la condition d'avoir de bons atouts en main. En refusant de participer à l'armée du Pacte de l'Atlantique elle se propose de montrer aux Soviets qu'elle ne fait partie d'aucune politique agressive contre Moscou; et en disant publiquement qu'elle ne s'oppose pas à la création d'une armée européenne sous un commandement unique (pourvu que cette armée soit exclusivement continentale), elle cherche à bénéficier des avantages de l'aide financière de Washington.

Il reste à voir comment le gouvernement américain envisage la question, vu l'effort financier considérable qu'il est obligé de soutenir, non seulement en Europe, mais encore dans le Proche-Orient où les dégâts de la politique impérialiste anglaise s'élèvent à la hauteur d'une catastrophe internationale, mais encore aux Indes et en Asie où les Américains sont obligés de réparer, à coups de millions de dollars, les conséquences tragiques d'un impérialisme avide et sans âme.

LA RIVALITE

La rivalité anglo-française

Il appert que MM. Truman et Churchill ont convenu de porter secours à l'Indochine, où les Français soutiennent une guerre coûteuse depuis des années contre les éléments communistes qui reçoivent l'aide chinoise. On doit accepter les déclarations officielles à ce sujet avec beaucoup de scepticisme; à moins que les Anglais, menacés en Birmanie, se rendent compte du fait que leurs intérêts coloniaux sont liés à ceux de la France en Asie.

Il ne faut pas oublier cependant que le gouvernement Churchill (et, avant lui, le gouvernement Attlee) ne cesse, depuis la fin de la guerre, d'afficher un manque de confiance quasi-total dans l'armée française, ne cessant de rappeler l'armistice franco-allemand de 1940 pour démontrer qu'il n'est pas prudent de miser sur le "moral" français. La rivalité anglo-française dans le Proche-Orient est toujours vive.

L'Angleterre a réussi à porter des coups sérieux à l'influence française sur ce continent, sans se rendre bien compte du fait que le travail qu'elle accomplissait contre la France devait avoir, pour Londres, de fâcheuses conséquences en Iran et en Egypte. L'Angleterre soutient même qu'elle a été vraiment le seul pays européen à soutenir, depuis quelques années, un véritable effort militaire, et elle accuse la France de ne pas faire son devoir dans ce domaine.

Churchill et Staline

On résiste mal à la tentation de dire ici que la France, par son comportement politique, prête flanc à la critique britannique: la chute du cabinet Pleven, — le quinzième gouvernement français depuis la Libération!—n'est pas de nature à rehausser le prestige français aux yeux du monde entier.

Revenons plutôt à M. Churchill et à sa vision des relations internationales. Pour lui, la Grande-Bretagne, appuyée par les pays du Commonwealth, est pleinement en mesure de jouer le rôle d'une troisième force. M. Churchill, pour atteindre cette fin, est prêt à avoir des entretiens personnels avec Joseph Staline et à partager avec lui les grandes sphères d'influence. A remarquer que le premier ministre anglais est loin de tenir les propos belliqueux de M. Truman à l'endroit de la Russie.

Par ailleurs, des journaux soviétiques s'emploient à préparer la visite de M. Churchill à Moscou, en montrant comment de bonnes relations commerciales seraient profitables aux deux pays: l'Angleterre recevrait des matières premières et des aliments en abondance, alors que la Russie et ses satellites recevraient des produits ouvrés et des machines-outils. A cause de l'influence américaine en notre pays, il est improbable que le Canada suive l'Angleterre sur ce terrain.

Léopold RICHER

Histoire touristique... et espagnole

Don Jose de la Puerta Brancion y Matamoros y Bacanal y Monfalzar est Grand d'Espagne et alpiniste. Il est très fier de sa collection de noms et la récite sans reprendre haleine.

Après une course, il arrive épuisé, en pleine nuit, dans un village des Pyrénées où n'existe qu'une sorte de petite auberge. Tout dort. A force de frapper et de crier, don José finit par réveiller l'aubergiste, lequel, sans ouvrir sa porte, crie:

—Qui est là?

—Don José de la Puerta Brancion y Matamoros y Bacanal y Monfalzar, répond fièrement notre héros.

—Oh! dit l'aubergiste ensommeillé, si vous êtes si nombreux que ça, vous coucherez dehors. Je n'ai qu'une chambre.

Et c'est, dit-on, l'origine de l'expression populaire: "Avoir un nom à coucher dehors!"

(Vie Catholique)

"L'Eglise du silence"

Dans son radio-message de Noël, le Souverain Pontife a projeté une lumière fulgurante sur les maux dont souffrent tous les peuples de la terre.

Après avoir déploré *"la monstrueuse cruauté des armes modernes"*, il a déclaré que *"la réduction simultanée et réciproque des armements"*, qu'il a désirée et appelée, est *"une garantie peu solide de paix durable, si elle n'est accompagnée de l'abolition des armes de la haine, de la cupidité et du désir démesuré de prestige"*.

Pie XII indique ensuite le seul moyen d'assurer la paix: *"Si l'on veut vraiment empêcher la guerre, on doit avant tout chercher à subvenir à l'anémie spirituelle des peuples, à l'inconscience de leur propre responsabilité devant Dieu et devant les hommes, du fait que manque l'ordre chrétien, lequel est seul capable d'assurer la paix"*.

Chaque chrétien devrait se graver profondément dans l'esprit ce principe basé sur l'essence des choses et que rappelle avec insistance le Vicaire de Jésus-Christ: *"La paix ne peut être assurée si Dieu ne règne pas dans l'ordre de l'univers par Lui établi"*.

Après avoir expliqué vers quoi sont actuellement tournés les efforts de l'Eglise, Pie XII salue avec émotion les catholiques persécutés derrière le rideau de fer: *"Nous savons bien, et nous le déplorons avec un coeur profondément affligé, que Notre invitation à la paix, dans de vastes régions du monde, n'arrive qu'amortie à une "Eglise du silence"*.

"L'Eglise du silence", il n'est guère possible de l'aider autrement que par nos prières, pensent un bon nombre de chrétiens. Et, cependant, si la radio, la presse et les agences de nouvelles ne reproduisent pas les messages du Pape derrière le rideau de fer ou en terre infidèle, il y a des missionnaires, des frères, des soeurs qui, au risque de leur vie, transmettent, aux peuples avides de lumière, les enseignements de l'Eglise.

Ces missionnaires, il est possible, et c'est le devoir de chaque chrétien, de les aider, non seulement par les prières mais aussi par des secours matériels. Eux, ils donnent ce qu'ils ont: leur vie. Donnons ce que nous avons: l'argent nécessaire à la réussite de leur apostolat.

Il y a actuellement, de par le monde, 596 territoires de missions où travaillent à l'extension du règne de Dieu: 27,000 prêtres; 9,000 frères; 60,000 religieuses. En dix ans, ces apôtres ont augmenté de cinq millions les catholiques indigènes et il y a actuellement 28 millions de catholiques convertis par les missionnaires du monde entier.

Ces missionnaires nous demandent avec instance, et le Souverain Pontife insiste encore plus, de les aider à former des prêtres indigènes qui prendront la relève lorsque le fanatisme aura fini de chasser les prêtres "étrangers".

L'Oeuvre Pontificale de Saint Pierre Apôtre a pour unique but la formation des prêtres indigènes. Dans chaque paroisse, elle va tendre la main, avec l'appui de vos pasteurs.

Catholiques, répondez à l'appel angoissé de Pie XII: Donnez des prêtres aux missions.

Chaque jour, vous dites en récitant le Pater: "Que votre règne arrive". La plus légère obole peut aider à l'extension du règne de Dieu.

Songeons que nous ne pouvons pas jouir en égoïstes de la liberté et de la prospérité que Dieu donne à notre pays, alors que tant de peuples sont dans la misère, parce qu'ils sont privés de la Lumière de l'Evangile, seul appui de l'ordre et de la paix.

Adressez vos aumônes au Directeur diocésain de l'Oeuvre St-Pierre-Apôtre.

LOUIS-JOSEPH AUBIN, ptre,

Ecole Normale du Bon-Conseil

À quoi rêve cet ouvrier français ?

Il s'appelle Jean ROUSSEAU. Il est mécanicien dans une entreprise de construction à Boulogne. Boulogne-sur-Seine. Si c'était Boulogne-sur-Mer, on comprendrait mieux. Mais Boulogne-sur-Seine, c'est loin de la mer.

Et pourtant c'est la mer, ses dangers et ses crimes, qui hante l'esprit de cet ouvrier parisien. Il a lu dans son journal le drame atroce de ces sous-marins qui, un jour, on ne nous dit jamais pourquoi, ne remontent plus et deviennent d'immenses cercueils flottants. Et il a imaginé un dispositif de sauvetage pour les équipages. Il paraît que son procédé est très ingénieux et très simple à la fois, et que des techniciens, parmi les plus avertis, s'intéressent à ses travaux.

Moi - on le pense bien - je n'y connais rien. Mais je sais que depuis six mois cet ouvrier consacre toutes ses soirées, ses dimanches et ses jours de congé à réaliser son projet. Et qu'il y a englouti joyeusement toutes ses économies.

...D'autres peuvent bien, en ces jours, hurler à tous les vents des slogans de fraternité. Pour ma part, je ne connais pas de "socialiste" plus vraiment "socialiste" que ce mécanicien qui s'acharne, aux bords de la Seine, à sauver les marins perdus.

Raoul FOLLEREAU
(Paroles de France)

PENSÉE-FORCE

Un philosophe m'a dit...

Savez-vous ce que c'est qu'un philosophe? C'est généralement un monsieur très sérieux, assez âgé déjà, qui n'a plus beaucoup de cheveux sur la tête, mais qui par contre remue beaucoup d'idées derrière le front.

Tandis que le paysan cultive son champ, que le boulanger pétrit son pain, que le menuisier rabote ses planches, que l'instituteur donne sa leçon et que l'élève augmente ses connaissances, le philosophe, lui, "pense la vie" de tous ces gens-là, étudie leur comportement en société, réfléchit, médite, afin d'arriver, si possible, à des conclusions pratiques.

Eh bien, j'ai rencontré un monsieur de cette sorte, un philosophe, qui a publié des livres très intéressants que vous lirez plus tard, et il a exprimé devant moi une pensée si simple, si vraie, que j'ai tout de suite éprouvé le désir de vous la communiquer.

Voici ce que m'a dit mon philosophe:

En naissant, tu pleurais et l'on riait autour de toi. Conduis ta vie de telle sorte qu'à ta mort tu souries et que tout le monde pleure.

N'est-ce pas que voilà un programme de vie magnifiquement tracé en quelques mots? Vivre de telle sorte, avec loyauté, avec courage, avec sagesse, qu'à l'heure de la mort l'on ait atteint à cette sérénité si souhaitable que procure la satisfaction du devoir accompli, et que, ayant aimé les autres et s'étant fait aimer d'eux,

l'on s'en aille en laissant après soi
un bon souvenir.

TINTIN

Politique provinciale

En attendant les élections, on discute le budget

(De notre correspondant particulier)

Québec, le 14. — La session provinciale tire à sa fin. En proposant l'ajournement de la Chambre pour la dernière fin de semaine, l'hon. Maurice Duplessis a annoncé que le gouvernement n'avait plus que deux petits bills publics à présenter, dont l'un amendant le code civil. *"Chose certaine"*, a-t-il ajouté, *"c'est que les principaux projets de loi sont déjà adoptés"*.

M. René Chaloult a demandé si ce n'était pas l'intention du gouvernement de présenter une législation concernant un système de prêts pour l'achat de machineries agricoles. Le premier ministre a répondu négativement.

Il mettait fin ainsi à une rumeur prêtant au parti ministériel l'intention de terminer la session par une grosse loi concernant l'agriculture, puis de dissoudre les Chambres immédiatement après.

* * *

Au sujet des élections, M. Duplessis n'a pas encore précisé ses intentions, mais il a disposé d'une autre rumeur voulant que le scrutin ait lieu le lendemain de la S. Jean-Baptiste. *"Il n'est pas question et il n'a jamais été question que les élections aient lieu le 25 juin"*, a-t-il dit. M. George-C. Marler, chef de l'opposition, a accueilli la nouvelle avec satisfaction. *"Nous ne sommes guère plus renseignés qu'avant, mais nous savons au moins que la province va pouvoir célébrer convenablement la S. Jean-Baptiste"*, a-t-il dit.

L'attitude énigmatique de M. Duplessis et de ses principaux conseillers ne fait quintensifier la curiosité des observateurs. On dit que les députés ruraux, consultés par le premier ministre, se sont opposés presque unanimement à la tenue d'élections en hiver. Beaucoup parlent pour le mois de mai. D'autres s'en tiennent à une date encore plus rapprochée.

Ce qui est sûr, c'est que le gouvernement a déjà commencé ses préparatifs. Il a fait adopter par la Chambre certaines retouches à la loi électorale, de façon que la préparation des listes puisse se faire rapidement, même dans les comtés comme celui de Saguenay où les distances sont considérables et les communications difficiles. On note aussi que l'Union Nationale a déjà commencé une campagne de publicité dans la presse et à la radio. La loi n'exige qu'un délai de 46 jours entre la dissolution des Chambres et la date des élections.

* * *

La Législature pourra facilement terminer sa besogne dans une couple de semaines. Mercredi dernier, l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Finances, a présenté ses prévisions budgétaires pour 1952-53. Il prévoit que les recettes atteindront $262,700,000. Les dépenses d'administration courante et le service de la dette laisseront un surplus au compte ordinaire de $45,057,756, dont on utilisera la plus grande partie pour l'acquisition d'immeubles ou autres actifs permanents. Une fois déduites ces dépenses en immobilisations, il restera un surplus global de $1,851,756.

M. Marler, qui a répondu dès le lendemain au discours du ministre, soutient qu'il s'agit là d'un surplus mort-né et que le budget se trouve défoncé d'avance parce qu'on aurait omis d'inclure nombre de dépenses projetées par le gouvernement, comme celles qui concernent l'établissement de centres de diagnostic et l'aménagement de nouveaux hôpitaux pour maladies mentales. Le chef de l'opposition a signalé que dans le passé, les prévisions du trésorier avaient toujours été largement dépassées, tant au chapitre des revenus qu'à celui des dépenses.

A quoi l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, a rétorqué que c'est là le résultat de l'inflation et d'une prospérité grandissante.

Est-ce que le ministre fédéral des Finances, M. Abbott, n'a pas sous-estimé ses revenus de l'année courante d'un montant de $600,000,000 pour les sept premiers mois de l'année? a demandé M. Beaulieu. Et les contribuables du Québec, qui payent à eux seuls le tiers des taxes fédérales, n'ont-ils pas déboursé en trop, à cause de cette erreur de M. Abbott, une somme de $200,000,000, ce qui est plus que tout le budget de la province pour la même période?

Le débat sur le budget devrait se terminer cette semaine. Resteront à voter les crédits de quelques derniers ministères. Tout sera alors prêt pour la prorogation et, éventuellement, la dissolution des Chambres.

Bruno VALIN

Belle manifestation à Ferland à l'occasion de la fondation des cercles d'abstinents

Ferland (D.N.C.) — Le huit décembre, la paroisse de Ferland était l'objet de grandes fêtes à l'occasion de la fondation de son cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc. Dans la soirée, heure sainte au cours de laquelle le drapeau du nouveau cercle fut bénit par Monsieur le Curé Michel Lavoie, qui fit à cette occasion une brillante et vibrante allocution. "A titre de Lacordaire et de Jeanne-d'Arc, dit-il, vous êtes des soldats du Christ, dans cette sphère spéciale de la lutte contre l'alcoolisme. Au soldat, il faut une patrie, au soldat, il faut un drapeau; au soldat, il faut des armes." Le prédicateur fit une application pleine d'à propos aux membres de son nouveau cercle et termina par une exhortation à la fidélité au drapeau qui symbolise et résume dans ses plis toutes les convictions de l'abstinent.

A l'issue de l'heure sainte, " y eut séance à la salle paroissiale. Après la prière d'usage, le président local Monsieur Magella Lavoie dit le mot de bienvenue et présente comme Maître de cérémonie Monsieur Eddy Lalancette de Grande-Baie, directeur régional des cercles Lacordaire. Le président diocésain, Monsieur Louis-Henri Lévesque de Kénogami lut le document qui donnait officiellement le cercle de Saint--Gabriel Lalement de Ferland. Puis, le président du cercle de la Cathédrale de Chicoutimi M. Parrot expliqua avec conviction et chaleur les règlements d'un bon Lacordaire. Suit au programme l'initiation de quatorze nouveaux membres. On présenta ensuite la parole à M. l'abbé Robin, aumônier diocésain des cercles Lacordaire, qui exprima toute son admiration au nouveau cercle et dit qu'il se réjouissait grandement d'assister à la fondation d'un cercle qui brille par ses activités et ses convictions qui le placent parmi les cercles les plus solides qu'il ait à diriger. Pour terminer la série des discours, Monsieur le Chanoine Gravel, avec l'enthousiasme qu'on lui connait, sut adresser à chacun le mot de félicitation et d'encouragement qui convenait.

La partie récréative du programme amena sur la scène deux Lacordaire bien connus et fort appréciés du public, Messieurs Lortie et Dufour. Après deux heures de rire et de détente, tous quittèrent la salle, les uns raffermis dans leurs convictions Lacordaire, les autres pleins d'admiration pour le beau mouvement Lacordaire qui a pour mission d'endiguer dans une large mesure le fléau de l'alcoolisme qui déferle de plus en plus sur notre population et menace de l'engloutir sans cesse dans ses déastreuses conséquences.

Voici les noms des officiers du nouveau cercle: Monsieur Magella Lavoie, président; Mlle Dominiquette Lavoie, présidente; Mlle Thérèse Bergeron, secrétaire.

Nos félicitations à Monsieur le Curé d'avoir donné une si heureuse impulsion à son cercle ainsi qu'à tous les membres.

Les services d'un conseiller légal sont nécessaires

L'achat et la construction d'une maison sont des transactions immobilières et financières assez complexes. De plus, règle générale, c'est l'unique expérience du genre pour le propriétaire éventuel. Aussi, devrait-il recourir aux services d'un avocat ou d'un notaire afin de l'aider à conclure un bon marché, à protéger son placement et à lui éviter de nombreux soucis.

L'expérience nous apprend que trop souvent les gens signent des documents aveuglément. Même si un contrat vous est lu, vous pouvez ne pas connaitre toutes vos responsabilités, si vous n'avez pas recours à un conseiller juridique pour obtenir une explication claire et précise des clauses affectant vos droits et obligations.

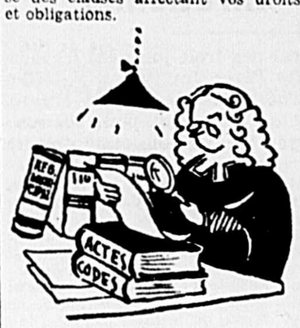

Il serait donc toujours préférable de recourir aux services d'une personne qualifiée, lors de l'achat d'un lot, afin de vous assurer que les titres soient clairs et libres de toutes servitudes ou de toutes autres difficultés pouvant empêcher ou retarder le financement de la maison que vous projetez d'y construire. Ces services peuvent être utiles même lorsqu'il s'agit uniquement d'une option, puisque cette dernière doit contenir tous les renseignements qui gouverneront la vente.

Une fois la construction parachevée, l'avocat ou le notaire se chargera d'étudier l'acte d'obligation hypothécaire et pourra agir comme interprète afin de vous faire bien comprendre tous les détails de la transaction ainsi que vos obligations.

(Ceci est le douzième d'une série d'articles publiés dans l'intérêt de nos lecteurs qui songent à construire ou acheter une maison).

La Société centrale d'Hypothèques et de Logement,

56, Lyon, Ottawa, Canada.

PROMOTION AU CANADIEN NATIONAL

Montréal — M. Lionel Côté, chef du contentieux du Canadien National pour la province de Québec, annonce la nomination de M. Edouard D. Angers comme procureur du Canadien National. M. Angers aura ses bureaux à Montréal.

M. Angers est originaire de Beauceville où il est né le 14 décembre 1911. Il est le fils du notaire et de Mme Philippe A. Angers, de Beauceville.

M. Angers a fait ses études classiques au séminaire de Sainte-Anne de la Pocatière et au Petit Séminaire de Québec où il a obtenu son diplôme de Bachelier ès-arts avec distinction en 1932. Pendant ses études de droit à l'Université Laval M. Angers a fait sa cléricature à l'Étude légale Lapointe, Pratt & Germain, à Québec. Le premier associé de cette étude était l'Honorable Ernest Lapointe, C.R. En 1949, M. Angers a été admis au Barreau de la province de Québec et il est devenu un associé de l'étude légale Pouliot, Laflamme, Angers et Thibaudeau. En 1938, M. Angers a été nommé chef du contentieux de la Rock City Tobacco et assistant du président de cette compagnie. De 1940 à 1945, M. Angers a fait son service militaire avec l'Artillerie Royale Canadienne avec le grade de second lieutenant et de major intérimaire. Il a fait du service au Canada et à Terre-Neuve. Il était affecté tout particulièrement aux cours martiales.

Lors de sa démobilisation en juin 1945, M. Angers a été nommé directeur du contentieux de la raison sociale Marion & Marion, des solliciteurs de brevets, poste qu'il a occupé jusqu'en 1950 alors qu'il s'est adonné à la pratique générale du droit.

En juin 1941, M. Angers épousait Mlle Jeanne Roy, de la ville de Québec. Ils ont une fillette, Lucie, âgée de 5½ ans.

M. Angers est membre de l'Association du Barreau canadien et du Patent Institute of Canada.

Programme d'immigration pour 1952

Les délégués de seize pays réunis à Bruxelles ont formé le 6 décembre dernier un comité international provisoire chargé d'ordonner le mouvement de migration hors de l'Europe. Le nombre des immigrants pour 1952 devrait être le suivant: 55,000 de l'Allemagne; 35,000 de l'Italie et de Trieste; 15,000 de l'Autriche; 6,000 des Pays-Bas; 4,000 de la Grèce et du Portugal. Quant à leur répartition, elle fut ainsi fixée: 40,000 au Canada; 25,000 aux Etats-Unis; 25,000 en Australie; 23,000 en Amérique du Sud et 2,000 en Nouvelle-Zélande. Une somme de $30 millions sera fournie par 15 des 16 nations représentées: Autriche, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Hollande, Suisse, Turquie et Allemagne du Nord. Seule l'Angleterre refusa toute participation à ce mouvement. Attitude d'autant plus étrange, fait remarquer "America", à qui nous empruntons ces détails, qu'il y a actuellement en Angleterre 400,000 positions inoccupées.

(I S P)

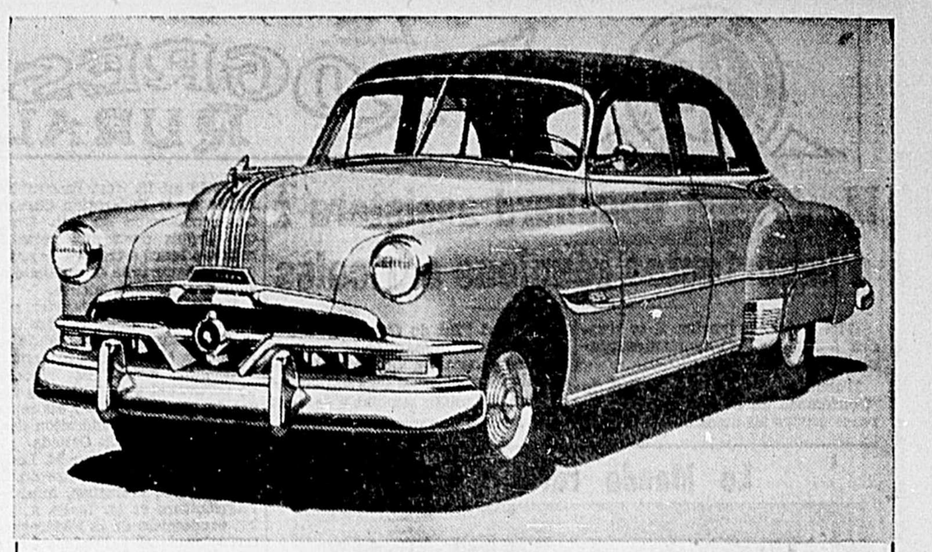

LA PONTIAC POUR 1952 présente une puissance accrue et une nouvelle performance, un nouveau style élégant ainsi qu'une variété de garnitures et de couleurs intérieures. Deux commandes complètement automatiques sont offertes à coût additionnel — la nouvelle commande hydraumatique à double portée sur la série Chieftain, et la PowerGlide sur la série Fleetleader Deluxe. Les couleurs intérieures de la série Fleetleader Deluxe sont un choix de tons gris, bleus ou verts pour s'harmoniser avec la couleur choisie pour l'extérieur de la carrosserie. Cette harmonie de couleurs s'applique aux sièges, au plafond, aux panneaux intérieurs des portières, aux tapis et aux tableaux de bord. Il y a un choix de 16 modèles en styles régulier et de luxe. On voit ici le sedan quatre portières Pontiac Chieftain Deluxe 1952.

INSTRUIRE ET AMUSER

(Voir les réponses dans cette page)

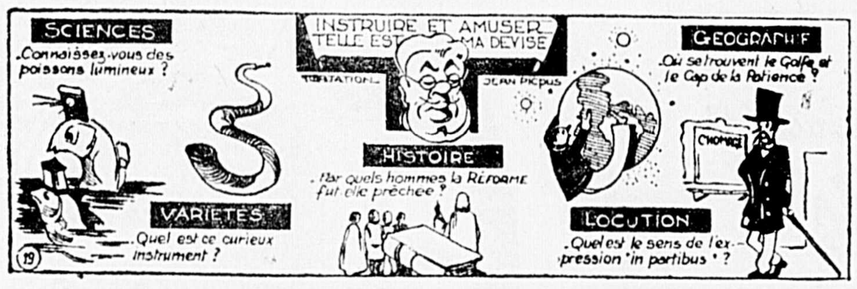

L'on fêtera avec éclat, en 1952, le 10e anniversaire des Clubs 4-H

On s'apprête, pour 1952 à fêter avec éclat le 10ième anniversaire de la fondation des Clubs 4-H dans la province de Québec. L'Association forestière québecoise, qui organise et maintient les Clubs 4-H, voudrait, à l'occasion de ce 10ième anniversaire, attirer l'attention du public sur le travail réalisé par ces Clubs depuis 1942. Les principales démonstrations, à l'occasion de cet anniversaire, seront faites lors du congrès provincial 4-H, qui aura lieu encore l'an prochain à Montréal.

Les Clubs 4-H, dont la devise est: HONNEUR dans les actes, HONNETETE dans les moyens, HABILETE dans le travail et HUMANITE dans la conduite, ont vu le jour en 1942 et le premier Club a été fondé à Val-Brillant, dans la vallée de Matapédia. Ce mouvement de jeunesse avait trouvé à ce moment la formule idéale pour intéresser les jeunes à y adhérer. De fait, si l'on considère le développement rapide de cette association de jeunesse, on est agréablement surpris de voir qu'elle possède maintenant, après à peine 10 ans d'existence, 220 Clubs distribués dans toutes les parties de la province, groupant plus de 9,000 membres. Cela confirme ce qu'on disait précédemment, que la formule 4-H était parfaitement adaptée aux besoins des jeunes.

Le but des Clubs 4-H est la conservation de nos ressources naturelles et plus spécialement de nos ressources forestières. Les membres de ces Clubs ont fait, depuis leur fondation, de nombreux travaux forestiers tels que reboisement, sylviculture, aménagement, etc., etc. On estime qu'ils ont planté plus de 500,000 arbres en 9 ans. Il faudrait aussi mentionner certaines réalisations telles que l'embellissement, l'étude des sciences naturelles, la participation aux nombreux concours provinciaux, etc.

Il n'y a aucun doute que la population se joindra à cette jeunesse enthousiaste pour célébrer dignement leur 10ième anniversaire et surtout pour faire sienne l'idée préconisée par les membres de ces Clubs qui est la conservation des ressources naturelles.

Eruptions de la Peau

Voici une huile antiseptique, pénétrante, qui ne tache pas; elle procure un soulagement rapide dans les cas de démangeaison et de malaise.

Non seulement cette huile antiseptique et curative facilitera la cicatrisation naturelle et rapide des plaies et des blessures mais aussi les clous et ulcères sont soulagés.

Dans les affections de la peau, la démangeaison de l'eczéma est promptement arrêtée. Les boutons — les éruptions cutanées s'assèchent et disparaissent en peu de jours. Il en est ainsi pour le mal de barbe, l'eczéma chronique, la démangeaison des pieds et des orteils, et autres troubles cutanés.

Vous pouvez obtenir L'HUILE EMERAUDE "MOONE" à toutes les pharmacies.

PHARMACIE CHICOUTIMI

INSTRUIRE ET AMUSER

SCIENCES: Connaissez-vous des poissons lumineux?

Les "méduses", les "pyrosoma" sont des variétés de poissons lumineux. Le pyrosoma en particulier qui se ressemble en banc énorme, donne une telle clarté qu'il est possible, assure-t-on, de lire près de ce banc.

* * *

VARIETES Quel est ce curieux instrument ?

C'est un instrument de musique qui figurait dans les orchestre anciens et dénommé serpent, comme sa forme l'indique. Ce grotesque instrument fut inventé en 1590 par un chanoine nommé: Edmé Guillaume.

* * *

HISTOIRE : Par quels hommes la Réforme fut-elle prêché ?

La réforme fut prêchée par Luther, un moine Allemand, sur le territoire du Prince de Saxe, par Zwingli, un curé Suisse à Zurich et par Calvin, un Français tonsuré.

* * *

GEOGRAPHIE : Où se trouvent le Golfe et le Cap de la Patience ?

Le golfe et le Cap de la Patience, se trouvent dans l'île de Sakaline, dans la mer d'Okhostsk (Océan Pacifique).

* * *

LOCUTION : Quel est le sens de l'expression "in partibus"?

Cette locution adverbiale s'énonçait, à son origine, d'une façon plus complète, "in partibus infidélium", ce qui se traduit par "dans les pays occupés par les infidèles". Cette expression s'appliquait primitivement aux évêques dont le titre était purement honorifique. Par extention, l'expression "in partibus", qualifie celui qui n'occupe aucune fonction: un professeur in partibus...

VENTE Annuelle de JANVIER

ÉPARGNEZ 25% ET PLUS

Vente d'escompte de JANVIER

En 1952 nous voulons vous donner plus de valeur que jamais ! En 1952, nous voulons faire plus d'affaires que jamais ! Voilà la raison de cette grande VENTE D'ESCOMPTE DE JANVIER. Tout vêtement a été réduit d'au moins 25% et dans bien des cas, la réduction est plus considérable encore. Voici votre chance d'obtenir un habit superbe, fait à vos mesures personnelles, à des prix qui assurent des économies authentiques. Venez choisir dans notre complet assortiment de printemps, dans notre vaste collection de worsteds, gabardines, serges, worsteds de flanelle, sharskins, pic'n pic et d'autres beaux tissus aux dessins et nuances ultra-modernes — tous réduits de 25% ou plus !

Worsteds, flanelles, tweeds. Tissus Centura

FAITS SUR MESURES

$29.85

Veston et pantalon seulement

Régulier $42.85

Worsteds, serges, Gabardines

Dessins superbes — Nuances nouvelles

FAITS SUR MESURES

39.85

Veston et pantalon seulement

Rég. 54.85

Gabardines Worsteds

100% pure laine

Sharkskin, Pic'n'Pic, plaids, grands carreaux, croisés

FAITS SUR MESURES

44.85

Veston et pantalon seulement

Rég. 59.85

Qualité Ultra - spéciale

Catégorie spéciale de tissus tout laine importés: tissus vraiment splendides, dessins exclusifs, choix considérable de nuances. Une valeur exceptionnelle !

FAITS SUR MESURES

54.85

Veston et pantalon seulement

Rég. 69.85 et 79.85

Nouveautés — Gagnon Frères — Chicoutimi

LE PROGRÈS RURAL

LA FÉDÉRATION DE L'U.C.C. DU SAGUENAY

CHAINE COOPÉRATIVE CCS DU SAGUENAY

M. Joseph Bouchard assistera à d'importantes réunions agricoles

D'ici la fin de janvier, il se tiendra à Montéal, d'importantes réunions agricoles.

D'abord, le 15 janvier, c'était la "Conférence de l'Est". Cette conférence groupe les associations agricoles de tout l'Est du Canada pour des délibérations préparatoires à l'assemblée générale annuelle de la Fédération Canadienne de l'Agriculture. Une assemblée semblable se tient dans l'Ouest Canadien.

Du 16 au 18, c'est l'assemblée annuelle de la Fédération Canadienne des Producteurs de lait. L'on sait que depuis deux ans, cette Fédération a lancé à travers le pays, une grande campagne de publicité en faveur des produits laitiers.

Enfin, les 22 et 23 janvier, se tiendra la 16ième assemblée annuelle de la Fédération Canadienne de l'Agriculture à Montréal également. Cette Fédération groupe les associations de cultivateurs de toutes les provinces du pays. L'U.C.C. y est représentée ainsi qu'à la Fédération des producteurs de lait du Canada.

On nous informe que M. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, M. J.-A. Gardiner, ministre de l'Agriculture et M. Leslie A. Wheeler, économiste de la Fédération Internationale des Producteurs agricoles, porteront la parole à l'assemblée de la Fédération Canadienne de l'Agriculture.

Ces assises se tiennent dans toutes les provinces du pays. Par conséquent, le tour du Québec se présente une fois tous les dix ans sulement. C'est pourquoi l'Union Catholique des Cultivateurs a demandé à toutes les Fédérations régionales de déléguer des représentants à ces réunions.

Le Saguenay-Lac-St-Jan sera représenté par M. Joseph Bouchard, cultivateur de St-Bruno. M. Bouchard est délégué à la fois, par la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et par la Chaine Coopérative du Saguenay.

Président honoraire

M. Albert Thibeault, maire de Grand'Mère, président et gérant général de Grand'Mère Knitting, directeur de Brandram-Henderson Ltd, qui vient d'être nommé président honoraire de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec, pour l'année 1951-52. M. Thibault est un ex-président général de l'A.P.I. Ses activités professionnelles et sociales très nombreuses et variées, en font l'un des hommes d'affaires canadiens-français les plus en vue de la province et même de tout le pays.

Le Monde rural "52"

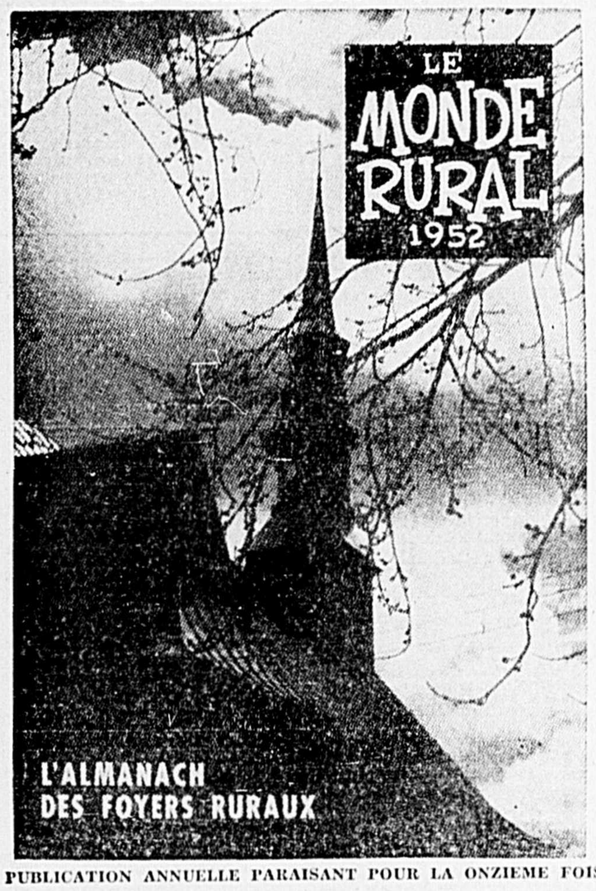

PUBLICATION ANNUELLE PARAISANT POUR LA ONZIEME FOIS

Un almanach rural — Chrétien — instructif — commode — varié — complet en son genre — ON TROUVE DE tout DANS LE MONDE RURAL: — De la technique agricole, des jeux récréatifs, des contes, — des rappels de traditions, des indications sur les ressources des régions rurales et du pays de traditions, des suggestions liturgiques, des renseignements en fonction du calendrier et des saisons, des notions de civisme, de bienfaisance, d'artisanat, d'art culinaire, des sujets appropriés aux plus jeunes comme aux plus âgés, etc. . .

PLUS INVITANT QUE JAMAIS ET TOUJOURS AUSSI ABONDAMMENT ILLUSTRÉ, CETTE ANNEE LE "Monde Rural" PARLE PLUS PARTICULIEREMENT DE LA PAROISSE RURALE.

Ne manquez pas de le réclamer au Secrétariat de la J.A.C., 533, rue Racine Est, Chicoutimi.

Projet d'une meunerie à Bagotville

L'assemblée générale annuelle du syndicat coopératif agricole de la paroisse de Bagotville a eu lieu il y a quelques jours. Après la lecture des états financiers qui annoncent un trop-perçu pour la dernière année, il fut question d'un projet de construction de meunerie à Bagotville. D'après le projet, la meunerie aurait une grandeur de 30 pieds par 28 pieds et une hauteur de 35 pieds. Son coût est estimé à $15,-900.00 avec la machinerie.

Il faudrait aussi songer à la voie ferrée qui pourrait coûter $3,000 et plus. Il est certain que les cultivateurs de Bagotville bénéficieraient beaucoup d'une meunerie leur appartenant. Aussi nous nous réjouissons en apprenant qu'il est fort probable que les équipes d'étude seront tenues dans tous les rangs au cours des prochains mois pour étudier le projet.

Le syndicat de Bagotville s'est choisi un nouveau président dans la personne de M. Henri Riverin. M. Riverin était directeur depuis un certain nombre d'années. Les autres directeurs sont MM. Charles Tremblay, Lorenzo Simard, Didyme Bouchard, Edmond Larouche, Augustin Gobeil, Eugène Girard, David Duchesne et Alfrd Tremblay. Les trois surveillants sont MM. Raoul Bouchard, Ulisse Maltais et Anatole Simard.

Retraite pour les cultivateurs à Val Racine

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a organisé une autre retraite religieuse et sociale qui se tiendra à la Villa St-Ignace des Pères Jésuites, à Val Racine, du 20 au 26 janvier. Les trois premiers jours de la semaine seront consacrés à la formation religieuse, sous la direction d'un père Jésuite. Les trois derniers jours seront employés à des cours de sociologie rurale. Le thème général de ces cours est: "Pour une vraie civilisation rurale et chrétienne."

Les cultivateurs, les officiers des syndicats de l'U.C.C., des coopératives agricoles, des Caisses Populaires rurales, des mutuelles-incendie sont invités à cette retraite religieuse et sociale .

C'est la dernière de l'année pour les officiers des institutions professionnelles et coopératives. Une autre sera tenue en mars, mais elle sera destinée aux bûcherons des Rivières Shipshaw et Alex où s'applique actuellement une convention collective de travail négocié entre l'U.C.C. et la Compagnie Price Brothers.

Les responsables de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay espèrent que les places seront remplies à Val Racine, du 20 au 26 janvier. Il y a de la place pour 52 personnes. On doit donner son nom à la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, 533, rue Racine Est, à Chicoutimi, par lettre ou par téléphone.

Bien parlée, la langue française est une musique pour l'oreille, une clarté pour l'esprit, une chaleur pour le coeur.

Marché des grains

Tableau et commentaires préparés par la Chaine Coopérative du Saguenay

(Semaine du 7 au 12 janvier 1952)

	Haut	Bas	Fermeture 12/1/52
Avoine 2 CW	3.25	3.21	3.25
Avoine extra 3 C	3.22	3.18	3.22
Avoine 1 feed	3.12	3.08	3.12
Avoine 1 tough	3.04	3.00	3.04
Avoine 2 feed	3.03	2.99	3.03
Orge 1 feed	3.32	3.20	3.32
Orge 1 tough	3.24	3.1[illegible]	3.24
Orge 2 feed	3.30	3.19	3.30
Orge 3 feed	3.22	3.11	3.22
Blé no: 5	3.18	3.17	3.18
Blé no: 6	2.98	2.97	2.98

ENGRAIS SIMPLE :

Son	3.47½
Gru rouge	3.47½
Gru blanc	3.52½

COMMENTAIRE

Il semblerait que le marché est trop contrôlé pour marcher vers la baisse. Cette semaine ce sont les demandes pour le domestique qui ont été très fortes, quoiqu'on a enregistré de fortes demandes d'exportation pour l'orge grade 1 feed. La situation du blé est la même que la semaine dernière. Il se peut qu'il y ait prochainement une baisse sur les engrais simples.

Pour une vraie civilisation rurale et chrétienne

Tel était le thème général des trois journées d'étude tenues à la Villa St-Ignace des Pères Jésuites, à Val Racine, du 2 au 5 janvier. Ces journées d'étude étaient organisées par la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, pour ses dix administrateurs et ses 23 employés. Presque tous étaient présents.

Assistaient aussi, des représentants de la Chaine Coopérative du Saguenay, de la Fédération des Chantiers Coopératifs de l'U.C.C. du Saguenay et de la Fédération des employés des institutions professionnelles et coopératives du milieu rural. Mentionnons aussi M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier de l'U.C.C. Environ quarante personnes suivirent donc ces trois journées d'étude. Elles avaient pour but de renseigner toutes les personnes présentes sur les différentes activités de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, tant par ses services internes qu'externes, de favoriser une plus étroite collaboration entre les dirigeants des oeuvres rurales, d'assurer une unité de pensée et d'action, et enfin de faire voir les perspectivs d'avenir de l'organisation de la classe agricole.

Les cours furent donnés par les personnes suivantes: M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, M. Joseph Bouchard, président de la même institution, M. Paul-Emile Coulombe, dirigeant national de la J.A.C., M. Jean-Marie Couët, secrétaire-propagandiste de l'U.C.C., M. J.-H. Desbiens, directeur du Service d'Etablissement rural de l'U.C.C., M. Louis Boucher, directeur du Service Forestier de l'U.C.C., M. Paul-Emile Doré, directeur du Service de Comptabilité agricole de l'U.C.C. et M. Raymond Tremblay, directeur du Service des Assurances de l'U.C.C. du Saguenay.

Il a été accepté de tous qu'il y avait bien une civilisation rurale et chrétienne distincte. Il a aussi été dit que trois dangers menaçaient cette civilisation urbaine implantée dans le milieu rural sans aucune adaptation qui ferait de la campagne, une simple annexe de la ville. Ensuite les civilisations matérialistes apportées par le libéralisme économique ou le maxisme incarné dans le communisme athée ou le socialisme mitigé.

Enfin, on a précisé quelques éléments de la vraie civilisation rurale et chrétienne qui sont l'esprit religieux, le désir de liberté, la vie et l'exploitation familiales, la propriété privée, les traditions, l'esprit d'entraide, etc.

Tous les ruraux doivent donc travailler à conserver et à développer cette vraie civilisation rurale et chrétienne susceptible de favoriser l'ordre social chrétien.

Qu'est-ce que le véritable amour?

Bien des personnes se demandent en quoi consiste le véritable amour et, en fait, bien peu le savent, et encore moins le pratiquent dans toute sa pureté. Afin de renseigner le plus grand nombre de gens sur la nature et les exigences du véritable amour, le R. P. Paul Panici, S. J., prédicateur à Notre-Dame de Montréal durant le carême de 1951, a bien voulu préparer une étude substantielle sur l'amour chrétien à l'intention de ses auditeurs canadiens. Grâce à la collaboration de l'institut social populaire, cette étude a pu être publiée *in extenso* dans une brochure de 48 pages. Qu'on se hâte de se le procurer, car le tirage en est limité. Elle se vend 25 sous aux Editions Belarmin, 8100, boulevard St-Laurent, Montréal (14).

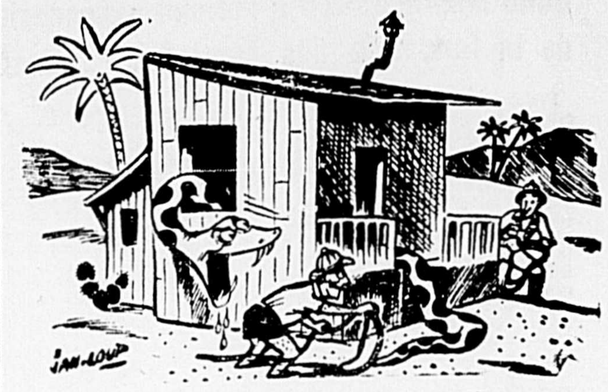

Chut! cette fois je la tiens.

M. Pierre St-Gelais se classe premier avec des propositions au montant de $96,000

M. Pierre St-Gelais, propagandiste des assurances de l'U.C.C. dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, s'est classé le premier de cette région au cours de l'année qui vient de se terminer. M. St-Gelais a écrit des propositions pour la somme totale de $96,000.00. Son territoire comprend les paroisses de Laterrière, St-Félix d'Otis, Canton Hébert, l'Anse St-Jean, Petit-Saguenay, Ferland, Boileau, St-Fulgence et Ste-Rose du Nord. M. Louis-Joseph Laberge de Chambord s'est classé deuxième, tandis que M. Léon Boily de St-Gédéon s'est classé troisième.

Une fois de plus, la région Saguenay-Lac-St-Jean a soumis des propositions d'assurance-vie à la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., pour un montant dépassant le demi-million En effet, notre région s'est classée deuxième de toute la province, avec un total de $531,500. de propositions. De tels résultats sont à l'honneur des propagandistes du Service des Assurances de la Fédération et de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. M. Raymond Tremblay est le directeur du Service des assurances de la Fédération de l'U.C.C., du Saguenay qui s'occupe d'assurance-vie, incendie et automobile, auprès de la classe agricole.

VRAIMENT rafraîchissant!
PEPSI-COLA
Achetez le carton de 6 GROSSES bouteilles

POSTUM ME LAISSE DORMIR PROFONDÉMENT — JE N'AI PLUS DE "NERFS DE CAFÉINE"

MOI NON PLUS— ET CELA FACILITE NOTRE BUDGET D'AVOIR ADOPTÉ POSTUM

MÉNAGEZ VOS NERFS —ADOPTEZ POSTUM

Pas de "Nerfs de Caféine" quand vous buvez Postum!

Alors que bien des personnes ne sont pas dérangées par la caféine du thé et du café — d'autres souffrent d'insomnie, de nervosité, d'indigestion. Postum *ne contient absolument pas de caféine*, rien qui puisse vous énerver, troubler votre sommeil.

Postum réduit jusqu'aux ⅓ le prix des breuvages

Achetez le gros format de 8 onces de Postum . . . vous faites jusqu'à 100 bonnes tasses . . . plus de *deux fois plus* qu'avec une livre de café et il coûte cependant beaucoup moins. Oui, profitez de cette véritable économie — *commandez du Postum aujourd'hui!*

Une saveur délicieuse!

Toute la famille se régale de la saveur distinctive, corsée, riche du Postum.

POSTUM ÉCLAIR 100% SANS CAFÉINE

Un Produit de General Foods

"JE T'ASSURE QUE LE COKE LASALLE TIENT NOTRE MAISON VRAIMENT CHAUDE!"

"Chaleur sans perte" LASALLE COKE

COMMANDEZ-LE CHEZ VOTRE MARCHAND

Gagnon Frères

HEURES D'AFFAIRES :
Tous les jours de 9 h. A.M. à 6 h. P.M.
SAMEDI: OUVERT JUSQU'A 9 HEURES P.M.

VENTE Annuelle de JANVIER

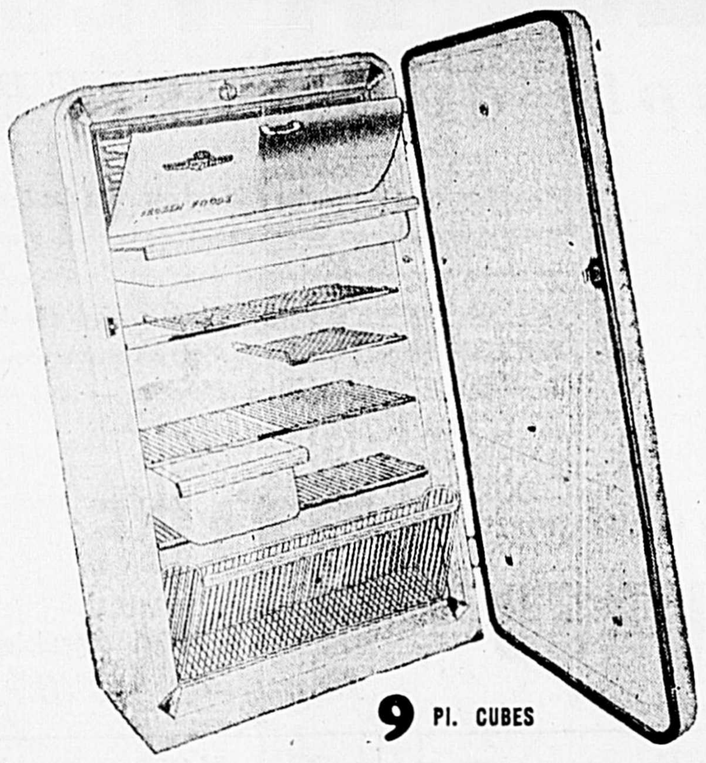

9 PI. CUBES

REFRIGÉRATEUR

ROY *DE LUXE*

RÉG. $449

Gratis 20 ANS DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAYÉE D'AVANCE $100

$349

CETTE OFFRE S'APPLIQUE AUX AUTRES MARQUES

MARQUE	GRANDEUR	REGULIER	20 ANS DE CONSOMMATION	SPECIAL
FRIGIDAIRE	12'	525.	100.	425.
KELVINATOR	12'	550.	100.	450.
ROGERS	7'	3[illegible]1.	100.	297.
SERVEL	11'	465.	100.	365.
PHILCO	11'	482.	100.	382.
GIBSON	9'	459.	100.	359.
HOTPOINT	9½'	439.	100.	339.

OUVREZ UN COMPTE COURANT TERMES FACILES

AU RAYON DES MEUBLES

Gagnon Frères

DE VOTRE LOCALITÉ

LA BAIE DES HA! HA!

Le conseil de Port-Alfred vote un règlement pour aider le Comité Sportif qui est en déficit

Le montant fourni ne devra pas dépasser $8000. — Le règlement sera soumis aux contribuables les 22 et 23 janvier.

Port-Alfred (D.N.C.) — A une récente séance du Conseil de ville de Port-Alfred le secrétaire fit la lecture du procès-verbal de la dernière séance tenue le 5 janvier, séance spéciale convoquée, dans le but de trouver une solution pour acquiesser à la demande du Comité Sportif Inc. de Port-Alfred.

L'on sait que le Comité Sportif Inc. demandait à la ville de lui venir en aide pour combler un déficit dont personne n'est surpris. Pour administrer une équipe de hockey il faut de gros revenus et à l'Aréna de Port-Alfred les recettes ne suffisent plus à combler les dépenses quotidiennes d'une telle organisation. C'est la raison qui a poussé le Comité Sportif à demander un secours financier au Conseil de Ville.

Demander l'aide à la ville c'était une chose facile pour le Comité, mais pour nos administrateurs c'était un problème épineux, si l'on en juge par les quatre séances spéciales convoquées au cours de la semaine dernière, à cet effet.

VOTATION D'UN REGLEMENT

Lors des réunions spéciales, les discussions du Conseil municipal portèrent principalement sur la demande du Comité sportif Inc. de Port-Alfred qui désirait un octroi pour boucler son budget de la saison. Il fut résolu sur division, que la ville demande un referendum lui permettant de payer au Comité Sportif une somme ne dépassant pas $10,000. pour lui permettre de payer les dettes et de rencontrer le budget. Le montant de $1,365 déjà versé par la ville au Comité sera inclus dans le montant de $10,000. Le Conseil a préparé un règlement portant le numéro 183 qui sera accepté ou refusé par les contribuables. Il sera soumis à ces derniers les 22 et 23 janvier prochain. Dans ce règlement il est dit que la somme versée ne dépassera pas $8,000. Au cours d'une assemblée subséquente M. le maire Beaulieu posa son droit de veto sur le règlement après avoir étudié à nouveau la situation financière du Comité avec le Conseil il le retira de sorte que le règlement est maintenu.

Il se peut cependant que d'autres changements soient apportés d'ici au 22 janvier, date où le règlement sera soumis aux contribuables.

Le sous-chef Leclerc sera le commandant

Port-Alfred (D.N.C.) — Le sous-chef Isachar Leclerc prendra le commandement du corps de police en l'absence du Chef Eugène Labrie de Port-Alfred, qui entrera en vacance à partir du 13 janvier.

On se rappelle qu'une discussion s'était engagée au Conseil de Ville au sujet de cette semaine de vacance.

Le chef Labrie avait demandé qu'elle lui soit payée, bien qu'il resterait au poste, ce qui lui donnerait le double avantage de salaire.

Après refus, les administrateurs ont donné comme raison que des vacances étaient nécessaires à tous les employés de la ville.

Le cas du chef, particulièrement, par suite de son travail, nécessite un repos.

Reprise des cours de défense civile

Port-Alfred (D.N.C.) — Les cours sur la défense civile qui étaient arrêtés depuis le 14 décembre 1951 reprendront le 21 janvier prochain.

C'est ce que nous apprenait récemment le chef Eugène Labrie de Port-Alfred.

Ces cours qui sont donnés au Palais Municipal, sont assidûment suivis par une soixantaine de personnes tant de Bagotville, Port-Alfred que de Grande-Baie.

Voilà docteur, quand je fais ce mouvement là, je ressens comme un pincement bizarre dans les reins . . .

Le 3e congrès de la Langue française

Un bulletin bi-mensuel

Le Comité du Troisième Congrès de la Langue française vient de lancer un bulletin bi-mensuel. Il lui a donné un nom bien significatif: "Le Congrès". Cette modeste revue comprendra une douzaine de pays. Elle sera envoyée chaque quinze jours, de janvier à juin, aux comités diocésains du Congrès, aux journaux, aux postes radiophoniques aux revues de langue française du Canada et des Etats-Unis.

Elle permettra d'établir un lien entre le Comité Central du Congrès et les nombreux comités régionaux Elle mettra ces derniers au courant du *Travail qui s'accomplit* et leur transmettra les instructions du comité général.

Le premier numéro a paru le quinze janvier. Il contient une description générale des assises de juin 1952 ainsi que la biographie du président de la Survivance Française, M. l'abbé Adrien Verrette. Celui-ci présidera comme on le sait les assises de juin 1952. La publication est envoyée gratuitement à tous les groupements qui s'intéressent au troisième Congrès de la Langue française.

Les plus gracieuses princesses se font une gloire de parler la langue française.

Petit-Saguenay

Naissances

Petit Saguenay (D.N.C.) — M. et Mme Abel Boudreault (née Yvette Gagné) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 16 décembre sous les prénoms de Joseph-Emmanuel-Doris. Parrain et marraine: M. et Mme Félix Bernier, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Lorenzo Houde (née Eugénie Boudreault), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 21 décembre sous les prénoms de Joseph-Gaétan-Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boudreault.

M. et Mme Henri Asselin (née Marie-Ange Houde), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 4 janvier sous les prénoms de Marie-Laure-Henrienne. Parrain et marraine: M. et Mme David Houde, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Le 19 décembre est décédé à l'âge de 73 ans, M. François Gaudreault, cultivateur, époux de Rose-Anna LaVoie. Une foule nombreuse de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Messe de Minuit

La messe de minuit a été très solennelle dans notre paroisse. Nous avons eu l'avantage d'entendre une nouvelle chorale d'élèves du Professeur, alternant le commun de la messe des Anges, avec le choeur des hommes.

Marguillier

La paroisse du Petit-Saguenay a procédé le dimanche dans l'Octave de Noël à l'élection de leur marguillier, M. William Houde, fut choisi pour remplacer M. Hypolite Fortin dont le terme expirait.

Statistiques pour 1951

46 baptêmes, 5 mariages, 9 sépultures dont 5 d'adultes.

CHARLEVOIX-SAGUENAY

Saint-Urbain

Marguillier

A la sacristie le Jour de Noël, après la grand'messe, M. Adélard Girard fut élu marguillier à l'unanimité pour remplacer M. Achille Tremblay. Autres marguilliers: M. Vézina Fortin, M. Victor Labbé. Félicitations.

Noël

La Fête de Noël a été fêtée avec toute la splendeur possible en notre paroisse. M. le curé célébra les trois messes de la nuit et fit un court sermon approprié au grand mystère du jour. La chorale des demoiselles rendit avec un grand succès les chants de Noël. M. le vicaire célébra les trois messes le Jour de Noël. Il fit aussi le sermon de circonstance. Il fait bon de souligner que toute la paroisse s'approcha de la communion avec une ferveur remarquable.

Service anniversaire

Le service anniversaire de Dame Elie Murray a été chanté en fin de décembre. Belle assistance.

Mariage

Le 28 décembre M. Léon-Marie Simard conduisait à l'autel Mlle Aline Gilbert. Témoins MM. Athanas Gilbert, Edmond Simard. Office célébré par notre vicaire M. l'abbé G. Lortie. Joli programme de chants rendus par la chorale des demoiselles. Voeux de bonheur.

Tableau d'honneur de décembre

COUVENT DE ST-URBAIN

10e année: Rose-Alice Simard, Céline Gilbert, Marguerite Bradet.

8e année: Rose-Hélène Bouchard, Louisette Bradet, Ghislaine Gauthier.

7e année: Michelle Gobeil, Jeanne-Mance Ouellet, Béatrice Bouchard

6e année: Reine Bouchard, Françoise Fortin, Aurèle Boily.

5e année: Lise-Véronique Bouchard, Micheline Bouchard, Françoise Audet.

4e année: Marcel Duchesne, Ruth Bouchard, Rosalie Marier.

3e année: Lucienne Fortin, Renée Simard, Jean-Marie Bouchard.

2e année: Hélène Bouchard, Michelle Harvey, Roch Tremblay.

1ère année: Thérèse-Hélène Girard, Danille Bouchard, Esther Tremblay.

Après deux petits verres, comment conduisez-vous?

Conduisez-vous mieux une fois que vous avez bu deux ou trois petits verres? Si vous avez cette impression, c'est tout simplement parce que l'alcool a fait fondre vos inhibitions et émoussé votre esprit critique. Il est scientifiquement établi que l'alcool, absorbé même en quantité modérée, ralentit les réflexes du chauffeur, diminue son acuité visuelle et sa faculté de jugement!

SELECTION de janvier vous rapporte les résultats d'enquêtes suédoises et canadiennes sur la question. Lisez pourquoi la véritable menace sur nos routes n'est pas tant les chauffeurs en "état d'ivresse" que les chauffeurs "qui boivent". Apprenez par quels moyens éviter les accidents, lorsqu'il vous faut prendre le volant après avoir bu.

SELECTION de janvier renferme une foule d'articles d'intérêt durable. Achetez votre exemplaire aujourd'hui.

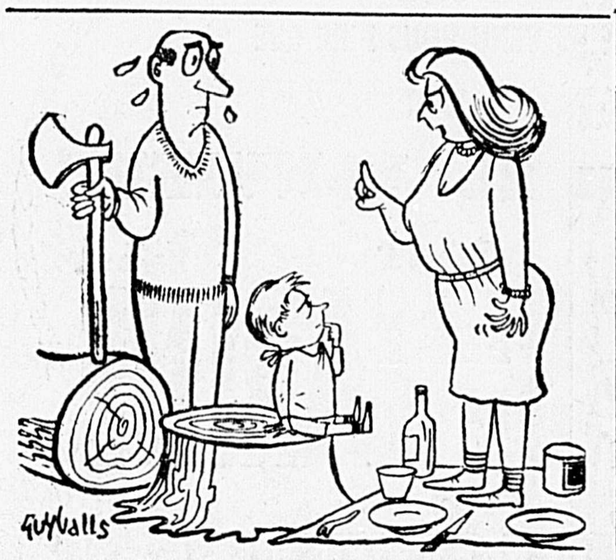

Maintenant que tu es assis, tu mangeras, oui?

Ouverture du nouveau théâtre

Port-Alfred (D.N.C.) — Un théâtre des plus modernes ouvrira bientôt ses portes à toute la population la Baie des Ha! Ha!

La direction de ce théâtre en prévoyait l'ouverture pour mercredi le 16 janvier.

Il s'agit de l'ancien théâtre Château entièrement rénové, qui permettra à 464 personnes de prendre place tandis que 137 sièges seront à la disposition de ceux qui préfèrent l'étage supérieur.

Des sièges confortables remplaceront les rigides d'autrefois que la Ville de Port-Alfred a acquis pour la plupart, et qui seront installés dans l'aréna.

L'installation d'un nouveau hautparleur permettra une sonorité plus parfaite et le vieil écran a été remplacé par un neuf, assurant une plus claire visibilité.

Le système d'air conditionné a subi aussi des améliorations, de même que tout le système électrique.

Tous les cinéphiles se réjouiront d'apprendre l'aménagement d'un restaurant, qui est tout à fait nouveau.

Les sorties d'urgence permettront d'éviter les paniques en cas de feu, étant installés de manière à faciliter une évacuation rapide.

Enfin, la direction de ce théâtre n'a rien ménagé en vue de procurer aux amateurs de cinéma, tout le confort moderne d'une bâtisse plus spacieuse.

Mesurant maintenant 44 pieds de largeur sur 133 de profondeur, ce théâtre pourra à l'occasion, être converti en salle de concert, car une scène a été ajoutée à l'avant.

Les travaux sont effectués par la maison Xavier Néron, de Chicoutimi.

On apprend que le propriétaire de ce théâtre, M. Léo Choquette, de Montréal, sera présent à l'ouverture.

PRÊT CORDIAL

PAYEZ VOS COMPTES COURANTS SUR VOS REVENUS FUTURS AVEC UN

Prêt cordial DE NIAGARA

Quand les comptes s'accumulent, vous pouvez les liquider promptement avec un prêt Niagara. Des montants jusqu'à $1,000 peuvent être obtenus promptement. UN de nos quatre modes de paiements convient à votre budget et nos taux sont raisonnables. Tout prêt jusqu'à $1,000. est couvert par une assurance-vie, sans frais supplémentaires, pour votre protection. Le service est cordial. Empruntez avec confiance au cours d'une entrevue cordiale et privée.

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.

EDIFICE MURDOCK
23, rue Racine Est, Chicoutimi
Tél.: 4-4168
Succursales dans 58 villes à travers le Canada

Les Escoumins

Naissances

Joseph-Léonard, enfant de M. et Mme Léon Bouchard. Parrain et marraine, M. Jean-Marie Brisson, et Blanche-Alice Therrien.

Marie-Rose-Norma, enfant de M. et Mme Rochette Létourneau. Parrain et marraine: M. Charles-Henri Létourneau et Mlle Marie-Rose Gauthier, représentée par Mlle Antoinette Gauthier.

Décès

Gilbert Gagné, décédé accidentellement à l'âge de 3 ans, fils de M. et Mme Armand Gagné. Nos sympathies à la famille.

Syndicat

Un syndicat, affilié à la Fédération de la Pulpe et du Papier a été fondé ici cette semaine. Sont venus de l'extérieur pour la circonstance: M. l'abbé Philippe Laberge, aumônier adjoint de la Fédération, R. P. Maurice Ouellet, m.s.c., aumônier diocésain, des unions ouvrières et M. Philippe Lessard, président général de la Fédération de la Pulpe et du Papier. Plusieurs centaines d'ouvriers des Escoumains et des Bergeronnes ont signé leur carte de membre et payé leur contribution.

Pendant la conférence de M. l'abbé Philippe Laberge, un message arriva lui annonçant la mort subite à Québec de son autre frère prêtre. Il fut obligé de partir immédiatement. M. le curé se leva pour lui présenter les plus sincères condoléances de toute l'assistance.

Réception

Une réception Lacordaire et Jeanne-d'Arc eut lieu dimanche en notre paroisse. Elle était sous la présidence conjointe de M. l'abbé Cyprien Beaulieu, aumônier des cercles de M. Ovide Murray, vice-président. Plus de 40 membres firent leur promesse et reçurent le bouton Lacordaire ou Jeanne-d'Arc. Ont adressé la parole: M. l'abbé Cyprien Beaulieu aumônier; M. Ovide Murray, vice-président, R. P. Maurice Ouellet, aumônier diocésain et M. le curé.

Notre cercle compte déjà plus de 160 membres.

Va-et-vient

Etaient de passage dernièrement au presbytère M. l'abbé Philippe Laberge, aumônier-adjoint de la Fédération de la Pulpe et du Papier; R. P. Maurice Ouellet, aumônier diocésain de l'Action Catholique; M. l'abbé Paul Lefebvre, curé de Franklin et aumônier diocésain des Caisses Populaires; M. Philippe Lessard, président de la Fédération de la Pulpe et du Papier; M. G. Villeneuve, inspecteur d'écoles.

Hôpital

Grâce aux démarches de Son Excellence Mgr N.-A. La Brie, évêque de notre diocèse, les Révérendes Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, de Beauport, ont accepté la direction de notre futur hôpital.

Gratification

Mlle Jeanne-d'Arc Bergeron, a reçu par l'entremise de M. G. Villeneuve, inspecteur d'écoles, une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement.

"La langue que nous parlons au Canada français est bien la langue française du Grand Siècle". (Tardivel)

AU CONTENTIEUX DU CANADIEN NATIONAL

M. N. J. MacMillan, vice-président et avocat général du Canadien National, annonce la promotion de M. Pierre Taschereau au poste de procureur du réseau. M. Taschereau aura ses bureaux à Montréal.

M. Pierre Taschereau est né à Québec et a fait ses études au collège Garnier. Il est diplômé de l'Université Laval où il a obtenu sa licence en droit en 1941. A sa sortie de l'Université il est entré dans le bureau légal de l'Honorable Alphonse Fournier à Hull et a agi comme secrétaire du comité de séquestre pour le Département de la Justice lors de la dernière guerre. En 1942, il s'est enrôlé dans l'armée canadienne et a été promu officier l'année suivante. Il a servi comme officier adjoint du contentieux aux quartiers généraux de la division militaire No 5. En 1944, il a été promu adjudant de district et plus tard, la même année, avocat permanent de la poursuite près la Cour Martiale. Lors de sa démobilisation, le capitaine Taschereau est devenu membre du contentieux du Canadien National.

Service de presse
Canadien National

Service Beatty autorisé

Réparation de toutes marques de laveuses. En magasin les pièces de rechange. Ecrivez ou téléphonez

3010

Service Beatty

J.-C. MARCOTTE

357 rue Racine est — Chicoutimi

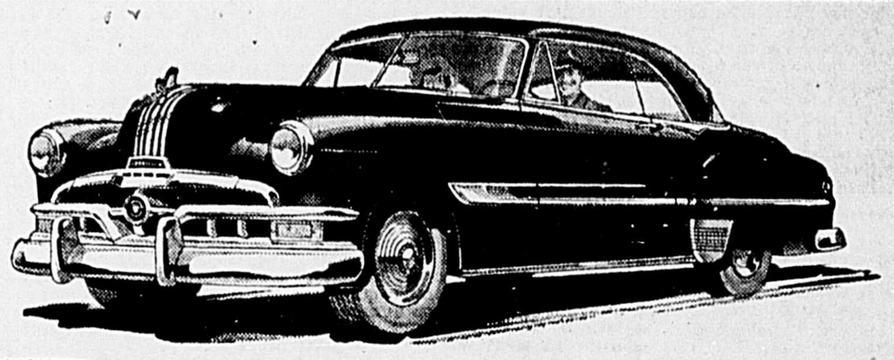

Éclatante nouvelle

***performance à "*double portée*"!**

Puissants moteurs à *haute compression*!

Luxueux intérieurs et *ensembles de couleurs*!

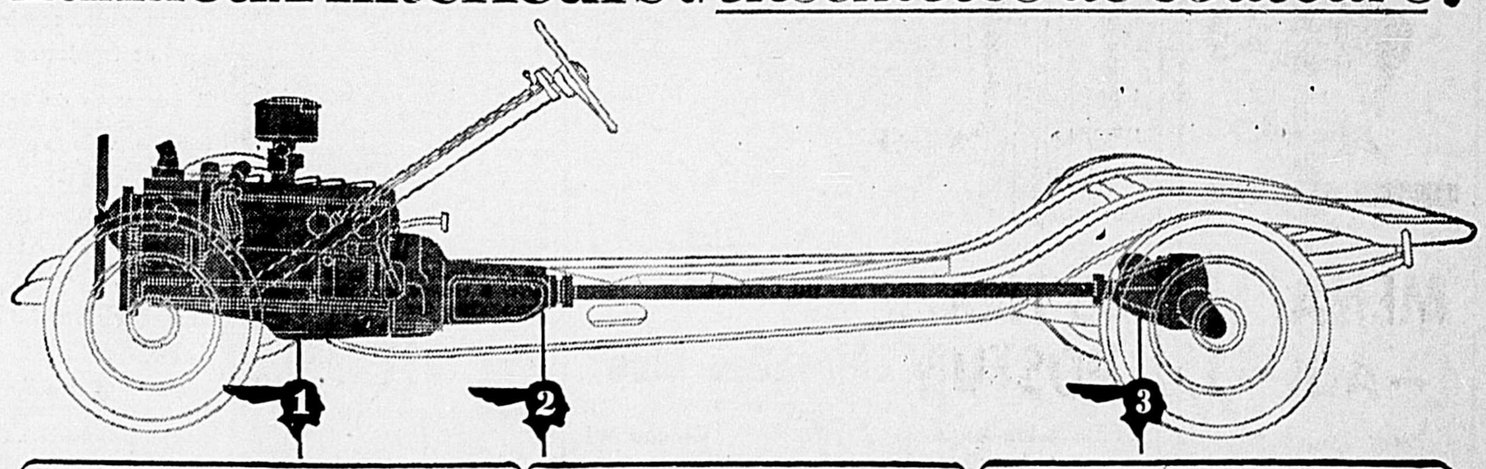

LA PUISSANCE QUE VOUS VOULEZ

❶ MOTEURS À HAUTE COMPRESSION

❷ NOUVELLE COMMANDE AUTOMATIQUE* HYDRAUMATIQUE À DOUBLE PORTÉE OU POWERGLIDE

❸ NOUVEL ESSIEU ÉCONOMIQUE

Superbe nouveau style Silver Streak
Choix de drap de luxe pour s'harmoniser avec la couleur de la carrosserie
Nouveaux ensembles de couleurs complets, en dedans et en dehors
Choix de moteur 6 ou 8 cylindres
Système de ventilation à deux conduites, à même
Record de longue durée de tout repos

**La commande hydraumatique à double portée est facultative à coût additionnel sur la série Chieftain. La PowerGlide est facultative à coût additionnel sur les modèles Fleetleader de luxe.*

P-452-AF

QUAND VOUS LA VOULEZ

Si vous voulez une nouvelle expérience palpitante en fait d'agrément et de performance en automobile, faites l'essai des excellentes nouvelles Pontiac.

Ce n'est qu'après avoir contemplé les nouveaux intérieurs ravissants et les superbes harmonies de couleur de la Pontiac que vous pourrez en apprécier toute la beauté. Il vous faut mettre le pied sur l'accélérateur pour connaître la nervosité des moteurs Pontiac plus puissants, à haute compression — car la puissance en CV de la Pontiac "6" et de la Pontiac "8" a été accrue.

Essayez aussi l'éclatante nouvelle commande hydraumatique à double portée* de la Pontiac. Mettez l'indicateur à la position de circulation dense pour prendre les devants . . . et éprouvez la douceur et la puissance du moteur à haute compression. Mettez maintenant l'indicateur à la position économique et filez silencieusement et sans effort.

OÙ VOUS LA VOULEZ

Ou, si vous préférez, vous pouvez choisir une Pontiac 1952 munie de la douce PowerGlide* — car la Pontiac, et seule la Pontiac, vous offre un choix de *deux* commandes entièrement automatiques, jointes au nouvel essieu économique.

Mais, surtout, n'oubliez pas de vérifier les étiquettes de prix des merveilleux nouveaux modèles Pontiac 1952. Sous le rapport du coût initial, comme à tout autre point de vue d'ailleurs, vous conviendrez que "dollar pour dollar, la Pontiac est imbattable."

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

BOIVIN & FILS AUTO LTÉE

31, RUE JACQUES-CARTIER — — CHICOUTIMI

Aidez-vous votre foie?...

VOICI QUELQUES SYMPTOMES des malaises que vous ressentez: INDIGESTIONS GASTRIQUES, IRREGULARITE DEPRIMANTE, MAUVAIS ECOULEMENTS DE BILE, LOURDEURS APRES LES REPAS, CONSTIPATION, MAUX DE DOS, DE TETE, ETOURDISSEMENT ET AUTRES MALAISES. IL FAUT COMBATTRE LA CAUSE par un remède efficace. "LEVERID" saura vous soulager comme il l'a fait pour des milliers d'autres. ESSAYEZ-LE sans crainte parce qu'il est incomparable, si non satisfait argent remis. Prix 1.75 et 3.50.

"LAXARID" pour la constipation, agit rapidement sans douleur. Prix .39 et .69.

"OGRADINE" très efficace pour la toux, la grippe, le rhume, bronchite et autres. Prix 2.00, 4 oz.

"TONIFERAL" pour les personnes faibles, enfants, etc. Ramène l'energie et la vigueur. Prix en liquide 8 oz. 2.50. En comprimés, 1.35 et 2.50.

DEMANDEZ CES PRODUITS A VOTRE PHARMACIEN ou à:
Montreal Chemical & Specialities Co., 8477 rue St-Hubert, Montréal.

A L'EXEMPLE DES GROS

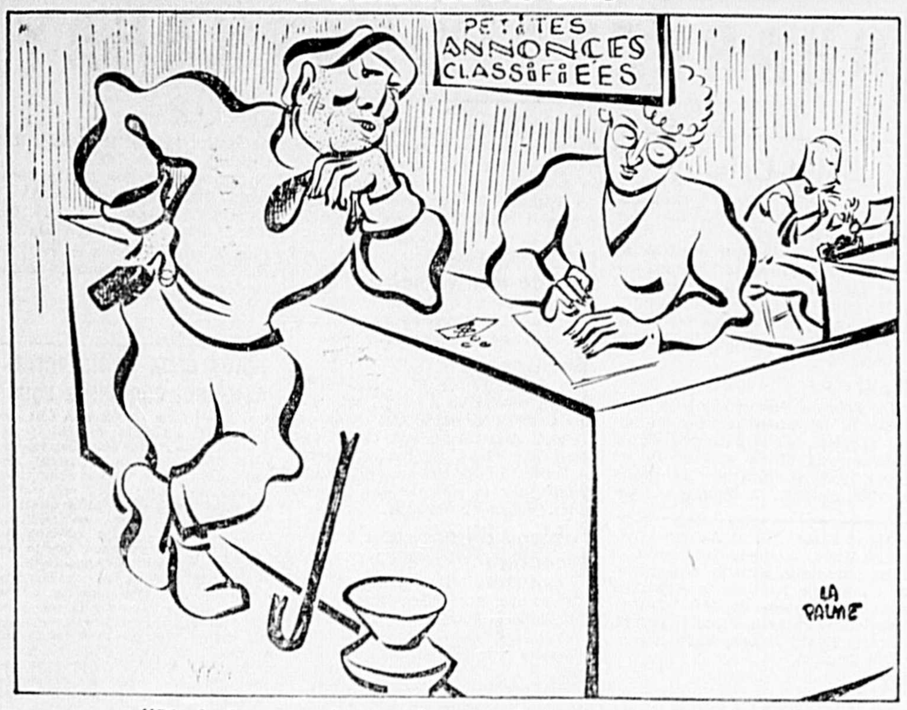

—"Pis écrivez que la semaine prochaine je vas violer la loi".

Une doctrine en butte à des accusations contradictoires

Causerie radiophonique prononcée aux postes CKRS de Jonquière et CHRL de Roberval, par l'abbé Philippe Bergeron, conseiller moral des Syndicats Nationaux de la région.

L'Eglise accusée à la fois d'être capitaliste et socialiste — La vraie position de l'Eglise sur le droit de propriété. — Aspect individuel et social de la propriété. — Propriété privée et capitalisme.

C'est un fait remarquable que l'Eglise s'est vue et se voit encore tous les jours accusée, tantôt d'épouser le parti des riches contre les pauvres, tantôt celui des pauvres contre les riches. Son attitude en faveur du droit de propriété qu'elle a toujours proclamé et qu'elle continue de défendre avec une objective intransigeance, lui attire constamment les invectives des démagogues socialistes qui l'accusent de collusion avec un régime qui a semé la misère chez les masses et créé le prolétariat. D'autre part, ses fréquentes interventions en faveur des classes laborieuses et les directives qu'elle donne aux employeurs, comme les réformes qu'elle préconise, lui attirent les foudres des réactionnaires capitalistes et libéraux qui l'accusent à leur tour de sympathiser et de "flirter" avec le socialisme.

La vérité, c'est que l'Eglise enseigne avec une objectivité qui ne se dément pas, qu'elle se tient à égale distance, et des écarts socialistes et des préjugés libéraux et que, par cette attitude même, elle n'a pas l'heur de plaire à l'un ni à l'autre parti. Voilà pourquoi elle est continuellement en butte à des accusations contradictoires qui partent de l'un et de l'autre camp qui se disputent ou boudent son influence.

A LA DEFENSE DU DROIT DE PROPRIETE.

Ce serait faire une injurieuse calomnie contre l'Eglise que de considérer la bienveillante sympathie qu'elle entretient à l'égard des classes laborieuses comme une inclination vers les partis de gauche. En effet surtout depuis que s'agite la question sociale qui tient nos sociétés en alerte, tous les souverains pontifes depuis Léon XIII jusqu'à Pie XII, n'ont pas manqué de se porter à la défense du droit de propriété privée qui menaçait de sombrer dans la marée montante du socialisme. Elle l'a toujours considéré, et ne s'est pas gênée de l'affirmer, comme une condition et une expression de la liberté humaine, comme un stimulant efficace et irremplaçable au travail, comme un facteur puissant de paix sociale et de prospérité économique pour une nation.

Il suffit de citer ici un passage de Rerum Novarum où s'exprime clairement à ce sujet la pensée de Léon XIII dans le jugement qu'il porte sur le socialisme, jugement qu'ont ensuite confirmé tous ses successeurs sur le trône de S. Pierre. Je cite textuellement "Par tout ce que nous venons de dire, on comprend, dit-il, que la théorie socialiste de la propriété collective est absolument à répudier, comme préjudiciable, à ceux-là mêmes qu'on veut secourir, contraire au droit naturel des individus; comme dénaturant les fonctions de l'Etat et troublant la tranquillité publique. Qu'il reste donc bien établi que le premier fondement à poser par tous ceux qui veulent sincèrement le bien du peuple, c'est l'inviolabilité de la propriété privée."

UNE PLUS LARGE DIFFUSION DE LA PROPRIETE PRIVEE.

Bien loin d'attenter à la propriété privée l'Eglise, au contraire, réclame des réformes économiques pour en assurer une plus large diffusion, aussi bien des biens de consommation en réclamant pour le travailleur la possibilité économique d'accéder à la propriété que des biens de production en réclament la protection des petites et des moyennes entreprises qui permettent à l'ouvrier une collaboration plus humaine et assurent à la société une plus grande stabilité économique.

Disons, en passant, que de ce côté, notre région se trouve dans une situation bien dangereuse et une position bien vulnérable, puisque toute sa vie économique repose sur la marche et la prospérité de deux grandes industries qui, suivant l'expression de Pie XII, "distribuent le sang à l'organisation économique". Qu'une crise secoue un instant ces deux industries et toute la vie économique de notre région se trouve paralysée! Nous pensons, je cite la Lettre pastorale de nos évêques, nous pensons avec Pie XII que "la petite et moyenne propriété agricole artisanale et professionnelle, commerciale, industrielle doit être garantie et favorisée" Avec lui, "Nous ne nous lassons pas de recommander la diffusion progressive de la propriété privée, des petites et des moyennes entreprises. "C'est en effet une erreur de prétendre que le progrès technique... emporte dans son courant irrésistible toute l'activité vers les entreprises et les organisations gigantesques devant lesquelles tout système social fondé sur la propriété privée des individus doit inéluctablement s'effondrer".

En voilà assez pour nous convaincre que l'Eglise, loin d'être une adversaire de la propriété privée, s'en fait, au contraire, la gardienne et la promatrice, puisqu'elle la veut accessible à un plus grand nombre qu'elle ne l'est actuellement.

LOIN DES PREJUGES LIBERAUX.

Est-ce à dire, chers auditeurs que la doctrine sociale de l'Eglise rencontre la conception individualiste et absolutiste de la propriété privée que s'en font les tenants du libéralisme? Est-ce à dire que, dans la pensée de l'Eglise, la propriété confère au propriétaire tous les droits, les droits "d'user et d'abuser"," du propriétaire comme disait le Droit romain, sans imposer aucune charge ni aucun devoir qui en limite l'exercice et l'oriente vers le bien commun?

Ce serait, faire une grave injure à l'Eglise que de penser qu'en proclamant le droit de propriété privée, elle a voulu du même coup sanctionner tous les abus qu'en ont pu faire les propriétaires; ce serait ignorer systématiquement tous ses lumineux enseignements sur l'usage des richesses, ce serait ignorer tout l'aspect social qu'elle a constamment reconnu à la propriété; ce serait méconnaître la touchante sollicitude qu'elle a toujours entretenue et manifestée à l'égard des pauvres, les exhortations solennelles et les vertus semonces qu'elle a fréquemment adressées aux mauvais riches.

LES PROPRIETAIRES DES BIENS DE CONSOMMATION

Dans ces exhortations nous apparait clairement la pensée de l'Eglise sur le caractère à la fois individuel et social de la propriété privée.

Quant à ce qui touche la propriété des biens de consommation, Léon XIII avertit solennellement les riches que "sous ce rapport, je cite textuellement, l'homme ne doit pas considérer les choses extérieures pour privées, mais bien pour communes, de telle sorte qu'il en fasse part facilement aux autres dans leur nécessité. C'est pourquoi l'Apôtre a dit: Ordonne aux riches de ce siècle... de donner facilement, de communiquer leurs richesses". Il ressort de cette citation chers auditeurs que les riches doivent se considérer comme les administrateurs choisis par la Providence des biens dont elle les a favorisés au bénéfice des pauvres.

Il est à propos de rappeler ici la parabole du mauvais riche que ceux qui possèdent devraient avoir constamment présente à l'esprit. Or l'on y voit le mauvais riche condamné aux enfers, non pas pour avoir manqué aux strictes obligations de la justice, mais pour avoir violé la loi sainte de la charité et avoir fermé les yeux à la misère et son coeur à la pitié. Que si une loi rigoureuse de justice défend aux pauvres de s'approprier les biens des riches, un commandement non moins formel ni explicite de charité fraternelle commande à ceux-ci de se considérer comme les économes de Dieu au service de leurs frères.

"Quiconque, dit Léon XIII a reçu de la divine Bonté une plus grande abondance soit des biens externes et du corps, soit des biens de l'âme, les a reçus dans le but de les faire servir à son propre perfectionnement, et tout ensemble comme ministre de la Providence au soulagement des autres."

LA PROPRIETE DES BIENS DE PRODUCTION.

Quant aux devoirs attachés à la propriété des biens de production, les directives de l'Eglise ne sont pas moins explicites et condamnent, sans équivoque, le régime qui a prévalu jusqu'ici. Il faut le reconnaitre, chers auditeurs, jusqu'en ces derniers temps, et grâce au régime du libéralisme, le droit de propriété a conféré aux propriétaires d'entreprises des prérogatives exhorbitantes et, sous le couvert de l'impunité légale, lui a permis de s'arroger tous les droits dans la répartition des fruits et la conduite de l'entreprise.

"Certes, dit Pie XI, le capital a longtemps réussi à s'arroger des avantages excessifs. Il réclamait pour lui la totalité du produit et du bénéfice, laissant à peine à la classe des travailleurs de quoi refaire ses forces et se perpétuer. Une loi économique inéluctable, assurait-on, voulait que tout le capital s'accumulat entre les mains des riches; la même loi condamnait les ouvriers à trainer la plus précaire des existences dans un perpétuel dénuement." (Quad. Anno).

On sait comment par ses fréquents rappels à l'obligation de donner un juste salaire, aux exigences de la dignité de son droit syndical, de la personne du travailleur et l'Eglise limite l'arbitraire et la toute puissance que le libéralisme avait attachés au droit de propriété des biens de production.

Il convient de citer ici un passage de la Lettre pastorale de nos

(Suite à la 14e page)

LA CITÉ OUVRIÈRE

"Montée triomphante de la C. T. C. C."

Le dernier congrès de la C.T.C.C. a fortement impressionné le public par le sérieux, la fermeté et l'objectivité de ses délibérations et des décisions qui en sont sorties. Selon l'angle sous lequel le voyait et le jugeait l'observateur, cette attitude a réjoui, surpris ou même apeuré. Dans les réactions qui l'ont suivi, on retrouve sans peine ces trois tendances.

Pour qui regarde un peu en arrière, ce progrès et cette vitalité extraordinaire n'ont rien qui doivent surprendre. Il s'agit tout simplement d'un phénomène normal.

La C.T.C.C. compte maintenant trente années d'existence, et ces trente ans sont chargés d'histoire. Ce qui arrive aujourd'hui est l'aboutissant naturel de ce qui a été hier. S'en rend compte aisément celui qui a accepté de parcourir l'ouvrage que vient de publier sur la C.T.C.C. un de ses anciens présidents, M. Alfred Charpentier. Son livre, qui s'intitule *"Montée triomphante de la C.T.C.C."* est un historique succinct du mouvement syndical catholique canadien de ses origines à nos jours.

Les premiers syndicats catholiques sont antérieurs de plusieurs années à la Confédération elle-même fondée à Hull en 1921. Celle-ci est venue unifier, coordonner les corps déjà existants, et leur a donné une plus grande cohésion, une impulsion nouvelle partout.

Quiconque parcourt le travail de M. Charpentier reconnaitra aussitôt que tout ce que la C.T.C.C. possède aujourd'hui de force agissante, d'influence et de prestige auprès de la classe ouvrière a été conquis de haute lutte, au prix de difficultés sans nombre. L'Auteur, qui a été mêlé constamment à la vie du mouvement, les synthétise bien, lorsqu'il écrit: *"Pour naitre, se développer et accomplir sa mission, le syndicalisme catholique a livré bien des luttes et a affronté bien des adversaires; luttes victorieuses pour conquérir le droit à la vie; luttes contre les ouvriers apathiques et insouciants; luttes contre les catholiques indifférents, égoïstes; luttes contre les pouvoirs publics, contre les fonctionnaires fédéraux; luttes contre les employeurs hostiles ou individualistes; luttes contre les syndicats neutres ou communistes; luttes, enfin pour une législation ouvrière protectrice, une législation sociale chrétienne. Tous ces combats, il a fallu les engager un peu partout dans la province".*

La période de luttes ne paraît pas éteinte encore, parce que la C.T.C.C., est un mouvement. Mouvement signifie action, dynamisme même. Et c'est parce que le syndicalisme catholique est mouvement qu'il a grandi, qu'il a réussi à se faire accepter à l'égal des autres organisations sur le plan canadien, qu'il a été admis à collaborer sur le plan international au sein de la grande confédération des syndicats chrétiens.

Au milieu des frictions quotidiennes, où prédomine souvent les intérêts immédiats, on n'évalue pas toujours à son juste prix l'influence bienfaisante du syndicalisme catholique. A jeter un coup d'oeil en arrière, on ne peut que conclure avec M. Charpentier à la valeur réelle de la C.T.C.C. comme *"oeuvre de libération ouvrière et d'ascension du travail guidé par le patriotisme le plus éclairé ainsi que par la morale sociale chrétienne"*, comme *"oeuvre de formation sociale et de solidarisation ouvrière"*, alors que, il y a moins d'un demi-siècle encore, *"la classe ouvrière de la province de Québec était plongée dans la nuit ténébreuse du matérialisme et livrée à l'emprise de chefs étrangers qui l'endoctrinaient d'anti-patriotisme, de la haine des classes et lui versaient le poison de l'anti-cléricalisme".*

....L'ouvrage de M. Charpentier ne pourra que contribuer à faire mieux connaitre, à faire mieux comprendre surtout le rôle et les mérites du syndicalisme catholique chez nous et, comme le notait M. le chanoine Henri Pichette dans la préface, à "servir la cause de la vérité" à "réveiller le culte du souvenir", à "souligner la valeur dominante et déterminante d'un idéal qui ne change pas".

André ROY
(L'Action Catholique)

Me Jacques de Billy, C. R., qui vient d'être élu directeur de Equitable Fire Insurance Company de Montréal. Me de Billy est associé de l'étude légale bien connue de Gagnon & de Billy de Québec, et est directeur de plusieurs autres compagnies. Durant la dernière guerre il servait dans l'artillerie Royale Canadienne.

GRAND MENAGE

Pour lavage de vitres, entretien général de bureaux, maisons privées, institutions.

S'ADRESSER À
Paul-Armand BOUCHARD
123, rue Verchères — Tél.: 4-3216
CHICOUTIMI

JOS.-ARTHUR BOLDUC
EPICIER—BOUCHER
630, avenue Bégin — Chicoutimi — Tél.: 4594
Spécialités : Viande de toutes sortes — Lingerie
Livraison à domicile. Prix incroyables en tous temps.

RELIURE
PRIX MODERES — RAPIDITE
IMPRIMERIE KENOGAMI ENR.
C. P. 376 — TEL. 1379-J

Les meilleurs Amis d'un homme

BATTERIES GM
pour auto, camion et tracteur

A l'approche du froid il vous faut une batterie à laquelle vous pouvez vous fier.

Meilleur rendement
Réserve de puissance.

COTE BOIVIN AUTO SERVICE INC.
Chevrolet — Oldsmobile
Cadillac — Camions Chevrolet
76-80, Racine Est Tél.: 4-3315
CHICOUTIMI

SPÉCIAUX DE JANVIER DANS LES CHAUSSURES D'HIVER
Couvre-Chaussures pour Fillettes
en mouton, caoutchouc lère qualité
Couvre-Chaussures doublés
Jos. Tremblay Xavier
CHAUSSURES
Tél.: 4-5634
200 Rue Bossé
Chicoutimi-Ouest
SPECIAL DE JANVIER 2.95

UN DESSERT PARFAIT POUR VOTRE PROCHAIN REPAS

La Laiterie Chicoutimi Ltée
373 ave Ste-Anne — Chicoutimi
Tél.: 4-3321

Laberge, Lefaivre & Marmette
Syndics Licenciés
Règlements et compromis entre débiteurs et créanciers
BUREAUX
Suite 23, Edifice "ABEL"
375 est, rue Racine — Chicoutimi

JE SUIS VENU VOUS DIRE QUE DU
16 au 26 JANVIER
SONT
JOURS DE LA MARINE
à
CHICOUTIMI

Ce sera pour vous l'occasion de vous renseigner sur les carrières avantageuses que vous offre en ce moment la Marine Royale Canadienne.

Notre Marine a besoin de jeunesses robustes, énergiques, et possédant une certaine instruction. Les aspirants doivent être âgés de 17 à 25 ans (29 ans pour certaines spécialités).

Renseignez-vous sur ce qu'il faut faire pour devenir marin de la Marine Royale Canadienne.

BUREAU DE RECRUTEMENT SPÉCIAL DE LA MARINE
Hôtel de Ville
RUE RACINE
10 h. du matin à 7 h. du soir

Marine Royale Canadienne
LA VIE DE MARIN EST UNE VRAIE VIE D'HOMME

VOICI LE TEMPS IDÉAL POUR FAIRE RÉPARER VOS FOURRURES

1° Les experts et artistes de notre atelier vous assurent une satisfaction garantie sur tout travail.

2° Les remodelages et réparations coûtent beaucoup moins cher à ce temps-ci de l'année.

3° Service rapide... Manteau fait sur mesures livré en une semaine... Remodelage complet: une semaine... Réparations: trois jours.

MANTEAUX COURTS pour le PRINTEMPS

Vous rêvez d'un manteau court pour le printemps?... Confiez-nous votre vieux manteau... Pour un prix plus que raisonnable nous vous créerons un petit bijou de manteau court.

TRAVAIL D'EXPERTS À MEILLEURS PRIX... SIGNALEZ **4-4411** LOCAL A

Ateliers de Fourrure enr.
Gagnon, Frères
CHICOUTIMI

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON...COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
CHICOUTIMI, JEUDI, 17 JANVIER 1952

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON...COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY

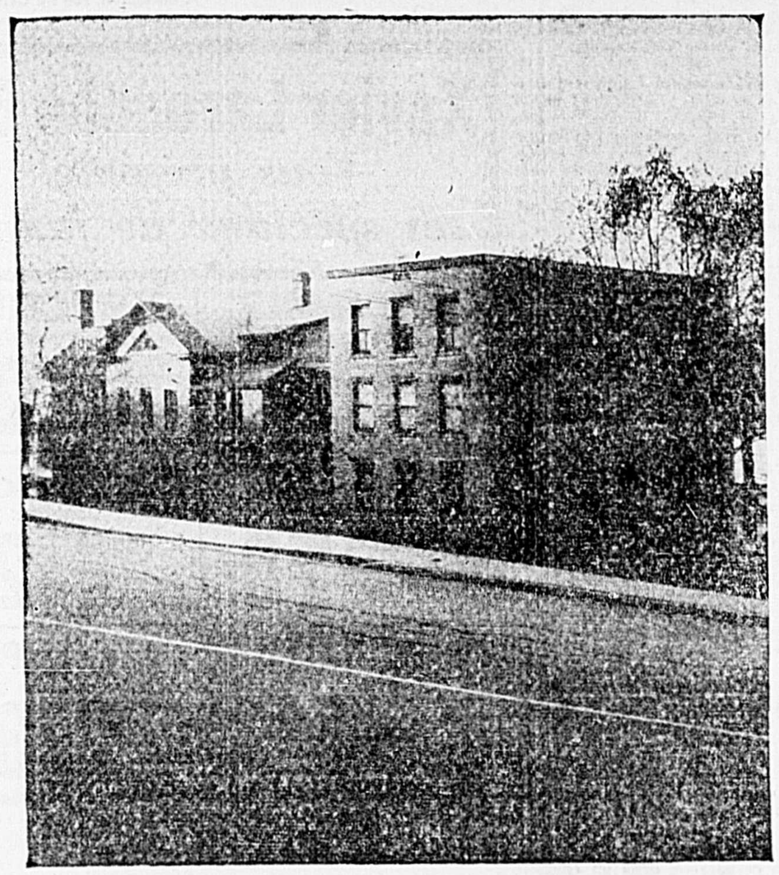

L'on voit sur cette photo le centre social rural, bénit récemment par son Excellence Mgr Melançon. M. l'abbé Levesque, aumônier diocésain et plusieurs autres membres de l'U.C.C. ont assisté à la bénédiction.

Assemblée des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada

M. Odilon Crevier, de Chicoutimi, élu commissaire-censeur.

La 51e assemblée générale annuelle des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada a eu lieu à 11:00 hrs a.m., 9 janvier 1952, à Montréal, au siège social de la Banque, rue Saint-Jacques, sous la présidence de M. L.-Edouard Labelle, C. R., O.B.E., président de la Banque.

Après les formalités d'usage, M. Labelle a présenté son allocution traditionnelle aux actionnaires. Il a déploré le décès survenu au cours de 1951 de l'un des administrateurs, M. Hervé Duval de Montréal, en qui la Banque, a-t-il souligné, perd l'un des meilleurs hommes d'affaires de cette génération.

Tous les membres du Conseil d'Administration ont été réélus à l'unanimité. Ce sont:

M. L.-Emery Beaulieu, C.R., Montréal, Qué.; Hon. Sénateur Elie Beauregard, C. R., Montréal, Qué.; M. J.-Ubald Boyer, Montréal, Qué.; Hon. Jules-A. Brillant, C.L.,C.B.E., Rimouski, Qué.; M. C.-F. Carsley, M.B.E., Montréal, Qué. Hon R.-O. Grothé, C. L., Montréal, Qué.; M. J.-Edouard Labelle, C.R.,O.B.E., Montréal, Qué.; M. Louis Lévesque, Montréal, Qué.; M. Lucien Massé, C.-A., Hull, Qué.; Dr. R.-H. Parent, Ottawa, Ont.; Hon. Es.-L. Patenaude, C.P., C.R., Montréal, Qué.; M. Gaston Pratte, Québec, Qué.; M. C.-E. Prefontaine, Montréal, Qué.; M. J.-Ulysse Sainte-Marie, Québec.

Ont été élus Commissaires-Censeurs, les actionnaires suivants:

M. Odilon Crevier, Chicoutimi, Narcisse Ducharme, Montréal, Maurice Fortin, Trois-Rivières, L.-E. Langis Galipeault, C.R., Québec, Edouard Gohier, St-Laurent, Victor Morin, N.P., Montréal, Calixte-F. Savoie, Moncton, N.B. Clément Tremblay, O.B.E., Lachute, Gaston Vincent, Ottawa.

A une réunion spéciale du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale annuelle des actionnaires, l'hon. Es.-L. Patenaude, C. P., C.R., a été réélu président honoraire; l'hon. Sén. Elie Beauregard, C. R., président du Conseil; M. J.-Edouard Labelle, président de la Banque; l'hon. Jules-A. Brillant, C.L., C.B.E., et M. J.-Ubald Boyer, vice-présidents.

Les officiers suivants continueront d'occuper leurs mêmes fonctions. Ce sont: MM. J.-Ubald Boyer, gérant général; Bernard Normandin, Donat Lalande, gérants généraux adjoints; M. René Cousineau, secrétaire et M. C.-R. Charbonneau, comptable-en-chef.

Cours d'affûtage de scies à Duchesnay

Le dix mars prochain la Scierie-Ecole de Duchesnay inaugurera un cours d'affûtage de scies, d'une durée de quatre mois et demi.

Ce cours est institué dans le but de former des spécialistes en affûtage des scies ou, plus explicitement, des affûteurs de scies, dont la fonction est très importante dans l'économie forestière de la province, en raison du volume considérable des sciages de toutes sortes.

Pour être admis au cours d'affûtage, un candidat doit avoir complété sa septième année scolaire ou l'équivalent.

Toute demande d'admission ou de renseignements doit être adressée au directeur-général de la Station forestière, Duchesnay, Portneuf, Qué.

Postes d'accueil aux gares pour les jeunes filles

Le Conseil des Oeuvres de Montréal nous annonce que Son Excellence Monseigneur Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, vient de confier aux Equipières Sociales la responsabilité des postes d'accueil aux gares.

Ce secteur de travail social dans la métropole connu sous le nom de: "Oeuvre de la Protection de la Jeune Fille" (association catholique internationale), oeuvre autrefois dirigée par mademoiselle Yvonne Maisonneuve, est maintenant en voie de réorganisation et connaîtra un nouvel essor, grâce au dévouement apostolique et à l'esprit d'initiative sociale que tous admirent chez les Equipières Sociales. Cette nouvelle organisation offre:

1° un SERVICE DE RECEPTION ET DE RENSEIGNEMENTS aux kiosques des gares de chemin de fer et d'autobus pour TOUS les voyageurs, mais SPECIALEMENT au bénéfice des JEUNES FILLES;

2° un PIED-A-TERRE ou FOYER TEMPORAIRE appelé "Auberge du Carrefour" situé à la maison des Equipières Sociales: Carrefour Saint Paul, 2400 rue Drummond — Téléphones: LA 0375, où les jeunes filles qui arrivent à Montréal puissent trouver un gîte pour la nuit ou les quelques jours qui suivent;

3° par l'intermédiaire de leur SERVICE SOCIAL, les Equipières Sociales offrent en outre à ces jeunes filles les SERVICES ET RENSEIGNEMENTS nécessaires à leur orientation et adaptation à Montréal, choix d'un foyer permanent, d'une pension, d'un emploi; indications sur le milieu, les oeuvres et organismes existants ou tout autre service ou information utile.

Ces services seront en activité dès le début du mois de novembre.

On est prié de ne pas confondre cette nouvelle oeuvre sociale avec l'Oeuvre du Service Familial ou Centre Maria Goretti, dirgée par le R. Père A. Laplante, c.s.c., ni avec l'Oeuvre de Notre-Dame de la Protection sous la direction de Mlle Yvonne Maisonneuve. Ces deux dernières oeuvres remplissent seulement le rôle de foyer et n'ont rien à voir avec les services des gares.

Pour tous renseignements désirés, s.v.p. vous adresser à:

LES EQUIPIERES SOCIALES, Carrefour St-Paul, 3490, rue Drummond, MONTREAL — LA.: 0375

Noël dans les chantiers de la Lièvre

Cette année encore, Noël passe dans les forêts de la Lièvre; l'Enfant-Dieu trouve asile chez nos bûcherons.

Les Veillettes & Frères, Contracteurs sur les limites de la Lièvre, à 50 milles de Roberval, ont procuré à leurs employés (le Dépot et 15 camps environ) l'inestimable bienfait des Messes de Noël par le ministère de deux missionnaires rédemptoristes, les RR. PP. Gérard Tremblay de Desbiens, Lac St-Jean et M. Damphousse de Montréal. Ce dernier a donné les "missions" dans les chantiers de la région durant sept hivers.

Le R. P. Tremblay montait à la Tête de la Lièvre, chez R. Duplis, camp central d'où rayonnent cinq autres camps; une centaine d'hommes ont pu participer à la Messe de Minuit. Le R. P. M. Damphousse se rendait chez Lévis Renière, région du Lac Touladie, centre là aussi d'une série de campements bien organisés.

VEILLE DE NOEL

Le travail en forêt se ralentit; bon nombre d'hommes rentrent au foyer. Les autres préfèrent rester au poste, reçoivent des nouvelles de la maison, cartes, cadeaux et répondent à leurs familles.

Durant la soirée, c'est un va-et-vient; sacristains et cuisiniers se hâtent; les uns s'occupent à l'érection de l'autel, de la Crèche.. les autres au menu du Réveillon qui promet. La Compagnie Veillettes offre complaisamment à tout son personnel le luxe d'un réveillon appétissant. Elle défraye les dépenses de voyage du missionnaire, et le récompense largement: celà chaque fois que le prêtre apporte les secours de la Religion. C'est un geste qui mérite une mention.

Vers les 8 heures, le missionnaire groupe son monde, récite le chapelet, adresse un mot en guise d'exhortation à la confession, puis disparait dans un coin discret, où tous viennent recevoir la sainte Absolution.

Le surplus de temps, il le consacra tantôt à disposer les ornements sacrés, à organiser l'Autel, tantôt à exercer les Chants de l'Office de Noël.

A 10 heures déjà, les abords du camp se garnissent de camions; les visiteurs arrivent nombreux de plusieurs milles, les conversations s'animent...

MINUIT SONNE

Noël! Noël! Le silence se fait. Apparuit benegnitas Salvatoris Dei nostri! On entonne le cantique traditionnel, Minuit, Chrétiens.... en face de la belle petite crèche et de l'Autel qui rappellent tant de mystères à notre foi: Puer natus est nobis! La touchante Messe de minuit se poursuit, tous en choeur chantent avec bonheur Kerie eleison.. Et in terra PAX hominibus... Sanctus, Sanctus, Sanctus... A la communion chacun s'approche recevoir l'Hostie qui leur cache l'Enfant Jésus, le cadeau par excellence de notre Père des cieux! Instants de joie intime qui nous mettent en colloque avec le Roi des rois.

Tous ou à peu près assistent à la 2e Messe en action de grâces, heureux de moduler les vieux et toujours nouveaux cantiques de Noël...

Toute l'assistance tient à suivre la 3e Messe, unis dans une fervente prière, qui implore la Paix dans le monde.

REVEILLON

Après l'âme, le corps. Ordinairement, les cuisiniers de chantiers vous garnissent une table qui rivalisent avec les meilleures tables de nos maisons. Dinde traditionnelle, bûche de Noël, pâtisseries variées, breuvage chaud, rien ne manque. On jase, on rappelle les souvenirs, on se taquine, on rit. Il fait bon fusionner plusieurs chantiers, et faire des échanges de vues...

Nous avons parlé de breuvage chaud, réchauffant aussi hélas! car tous ne sont pas Lacordaires, loin de là! Il faut des ombres au tableau qui serait trop beau.

Jusque dans les forêts, le flôt des boissons ennivrantes exercent ses ravages avec un succès navrant.

Le commerce et l'usage des boissons fortes, c'est la plaie de nos campements de bûcherons; il y règne un gaspillage, nous dirions sacrilège, des salaires gagnés de peine et de misères, sous la pluie, la neige, au prix des privations et d'abandon religieux. Cet argent va aux taxis, aux hôteliers sans conscience, à tous les profiteurs sordides... Il est regrettable que nos hommes soient ainsi exploités, ruinés, sous le couvert de la loi, et que les Compagnies elles-mêmes laissent tout faire alors qu'elles auraient tout intérêt à proscrire toute boisson ennivrante.

Au sortir de ces agapes fraternelles, tous se retirent, joyeux, reconnaissants, consolés des bénédictions de Noël.

Puissent ces Noëls de chantiers se continuer et porter à nos travailleurs de la forêt, les grâces du divin Rédempteur naissant!

J. M. B. c. s. s. r.

Recherchez l'homme qui vous aidera

Aucun employeur ne peut posséder toutes les capacités et les connaissances dont il a besoin. S'il est sage, il cherchera des collaborateurs qui le compléteront et qui ne seront pas simplement de timides subordonnés.

Parfois, un fabricant échoue parce qu'il n'entend rien à la finance. Il avait besoin d'un financier dans son personnel. D'autres échouent parce qu'ils manquent de connaissances techniques. Ils ont besoin de techniciens. Très souvent un chef d'entreprise a un collaborateur de mérite dans son personnel mais il ne l'apprécie pas et n'utilise pas ses capacités.

Il y a des années, un industriel avait un comptable remarquablement compétent: il ne lui demanda jamais son avis. Cet industriel mourut. Le comptable est maintenant administrateur délégué de la firme, et elle est deux fois plus prospère que précédemment.

Combien de patrons connaissent exactement les capacités des gens qu'ils emploient? Combien de fois entend-on dire par les patrons ou par leurs contremaîtres qu'un tel de ses employés est médiocre? Oui, peut-être dans une occupation forcée en attendant de trouver sa véritable sphère d'activité où il deviendrait un vrai collaborateur. Vous recherchez peut-être les services de quelqu'un pour la remplir.

Même ici dans la région où les employeurs croient connaître tout leur personnel, vous seriez surpris de trouver parmi vos employés des aptitudes insoupçonnées qui seraient utiles dans votre établissement si vous leur glissiez dans une enveloppe de paie le petit questionnaire suivant:

1—Etes-vous satisfait de votre emploi actuel?
2—Que voudriez-vous faire autrement chez moi?
3—Pour quelles raisons?

Pour le Conseil d'Orientation Economique du Saguenay,

P. GRENIER,
sec.-comm.

Au Chili

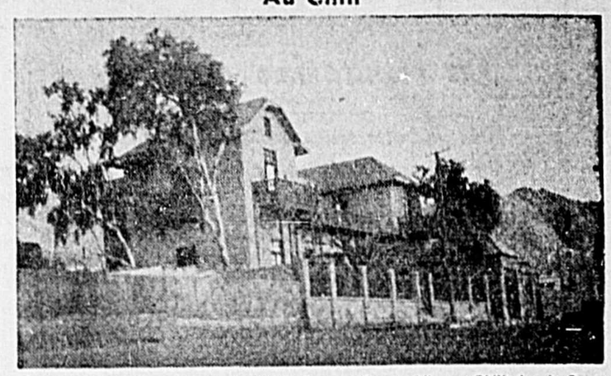

Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, établis au Chili depuis 3 ans, se voient confier la fondation et la direction du petit séminaire d'Antofagasta, comme l'annonce Son Exc. Mgr Hernan Frias, évêque de ce diocèse. Voici la photo de ce séminaire.

AU CHILI

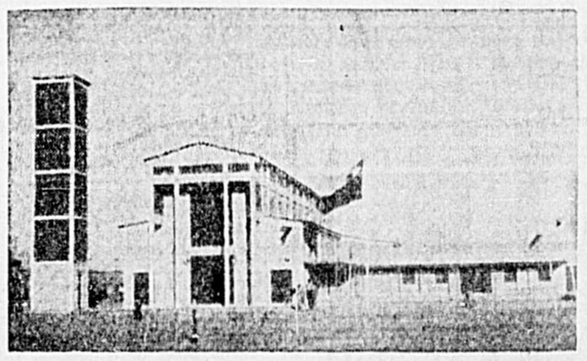

Le R. P. Robert Voyer, Oblat de Marie Immaculée, missionnaire auprès des mineurs du Nord du Chili, actuellement de passage au pays, nous a communiqué l'intéressante nouvelle de la bénédiction et de l'inauguration de sa nouvelle église à Victoria, peu de temps avant son départ pour le Canada.

Finition des planchers neufs

Pour finir un plancher neuf ou les marches d'un escalier, on se sert habituellement de vernis, de gomme laque, ou d'un sceleur à plancher qui pénètre bien dans le bois. On emploie fréquamment une teinture pour obtenir une teinte foncée. Dans le cas d'un bois à grain ouvert, il faut employer un bouche-pores en pâte de même couleur que la teinture. Après qu'il a été appliqué, il faut essuyer le surplus du bouche-pores. Quand la chose est possible, ajoutez une couche de cire pour mieux protéger le bois et lui donner un plus beau fini.

Plus de ressort chez les jeunes

On a coutume de considérer la jeunesse comme fougueuse et indomptée. Comment se fait-il que les jeunes d'aujourd'hui soient, dans le domaine des idées, aussi mous que des chiffons? Ce manque d'allant et de spontanéité chez ceux qui débutent dans l'existence est contre nature et devrait nous inquiéter.

C'est du moins l'avis de Mme Bernice Fitz Gibbon, directrice de la publicité des grands magasins Gimbel de New York. Lisez dans Sélection de janvier les précieux conseils de cette femme d'affaires en vue, l'un des membres les mieux payés de sa profession. Jeunes et vieux sauront tirer profit des 12 commandements qu'elle nous suggère pour réussir dans la vie.

Achetez aujourd'hui votre numéro de janvier de SÉLECTION: une trentaine d'articles d'intérêt général, tirés des meilleures publications de l'heure.

Consultez le représentant de la Mutual Life à ce sujet dès aujourd'hui

LE MODE SÉCURITÉ MUTUAL LIFE À PRIX MODIQUE

plus

LE NOUVEAU MODE DE PENSION FÉDÉRALE

$100* vous procurent PAR MOIS À VIE À PARTIR DE L'ÂGE 65

*Cette somme augmentera considérablement si l'assuré fait accumuler ses dividendes Mutual Life.

$15,000 d'assurance-vie dès maintenant jusqu'à l'âge de 65

...$100 par mois à partir de 65 jusqu'à 70...

... après l'âge de 70, le mode Sécurité de la Mutual Life combiné avec la pension de vieillesse du Gouvernement fédéral continueront de vous verser $100 par mois à vie

Depuis des années des milliers et des milliers de détenteurs de polices profitent des dividendes généreux de la Mutual Life du Canada.

Succursale: EDIFICE TREMBLAY
365 est, rue Racine — Chicoutimi, P.Q. — Tél.: 4-4081
PAUL RENY, c.l.u., gérant de succursale

THE MUTUAL LIFE of CANADA
SIÈGE SOCIAL WATERLOO, ONTARIO
La première mutuelle au Canada

N-152F

VENTE DE PLACEMENT

PLACEZ EN JANVIER

VOTRE COMMANDE D'HABITS OU COSTUMES SUR MESURES

LIVRAISON

IMMÉDIATE OU À PÂQUES

Laflamme & Cie Ltée

VOUS OFFRE UN ASSORTIMENT SUPERBE DE TISSUS NOUVEAUX À PRIX TRÈS BAS

pour vos vêtements sur mesures

ÉCONOMISEZ 50%

voyez Laflamme & Cie, Ltée

317-321, rue Racine Est Tél.: 4-3736 CHICOUTIMI

La Page de Maman
et de sa fille

Servir *Aimer* *Sourire*

La réputation des enfants

Comme on parle souvent d'eux à la légère !

"On"; ce mot (indéfini par décret de la grammaire) pourrait désigner d'une manière fort définie nombre de parents. Curieuses alternances d'admiration — exagérée, très fréquemment — et de dénigrement! Alors que la justice et la bienveillance, autant que la discrétion et la prudence, arrêtent ou atténuent les médisances, tout passe dans le domaine public quand il s'agit des fautes et des défauts enfantins.

Que de fois une excellente mère, déconcertée, agacée par les tendances de son petit garçon, de sa petite fille, en fait l'exposé à tout venant. Un récit de ce genre intéresse toujours: le voilà donc attentivement suivi par l'auditoire qui, selon les cas, s'étonne ou rit, prend les méfaits au tragique ou à la blague, plaint les parents, donne des conseils plus ou moins appropriés et péremptoires!

* * *

Et si l'enfant a vent de ces confidences? Sa sensibilité est fine, il s'apercevra bien qu'on a parlé de lui. D'où un sentiment d'humiliation, de défiance, de rancune à l'égard des grandes personnes. De sa mère, peut-être. Surtout d'elle...

Si bien qu'une question se pose, grave, et à laquelle ni les uns ni les autres nous ne prêtons assez d'attention: A-t-on le droit de MEDIRE des enfants?

Le mot peut paraitre excessif. Cependant, nous savons tous que médire c'est révéler sans nécessité les fautes ou les défauts d'autrui. Y a-t-il donc "nécessité" à faire connaitre que Denise est assez menteuse, que René a pris de l'argent dans le sac de sa mère, que Pierre a reçu une correction bien méritée par son mauvais caractère, que Jacques est le pire des paresseux?

Non seulement il n'y a pas nécessité, mais il y a danger multiple. Comme nous le disions, ils sauront qu'on a raconté leurs méfaits et ils en resteront blessés. De plus, les personnes ainsi informées risquent de se rappeler ces histoires enfantines, d'en garder tout au moins une fâcheuse impression, une défiance. Et un tort sérieux pourra en résulter au moment de l'entrée dans la vie d'homme, de femme. Cette jeune menteuse, ce petit voleur, ce garçon brutal, ce paresseux n'ont-ils pas gardé quelque chose des fâcheux instincts qui se révélaient dans leur naissante personnalité? Ces instincts ne se seraient-ils pas accrus? L'éducation arriva-t-elle à redresser ce qui tendait à dévier, à assainir ce qui était malsain, à discipliner la violence, à développer ce qui semblait atrophié? Un doute subsiste... Peut-on leur faire confiance pour fonder un foyer, par exemple? Toutes ces questions se posent.

* * *

Il ne s'agit pas de vanter nos enfants, mais tout simplement de faire respecter, pour chacun d'eux, ce bien si précieux qui constitue peut-être l'une des plus sûres richesses en ce monde où tant de valeurs se sont affaiblies: la réputation. Disons même "l'honneur". Car il y a un honneur d'enfant, comme il y a un honneur d'adulte.

LISELOTTE.

(Petit Echo de la Mode)

La formation des parents

Comment établir un budget

Ecrivez sur une feuille de papier votre revenu total de l'année. N'oubliez pas les allocations familiales ni aucun revenu spécial.

Dressez une liste de toutes vos dépenses de l'année:

Premièrement:—retenues sur salaire par l'employeur pour obligations d'épargne, impôt sur le revenu, assurance collective vie, accidents et maladie, assurance-chômage, etc. Déduire ces retenues de votre revenu annuel, et vous avez le montant apporté annuellement à la maison.

Deuxièmement:—dépenses essentielles ou déterminées, telles que loyer, nourriture, etc. S'il y a plusieurs paiements dans l'année, les additionner pour obtenir le total annuel. Séparer les montants qui se paient bien par chèque sur un compte-budget à la banque, de ceux qui se paient en espèces. Déduire le total de ces dépenses de la somme annuelle apportée au foyer, et le solde restant servira pour ce qu'on peut appeler "les dépenses moins essentielles ou indéterminées".

Troisièmement:—dépenses évaluatives, telles que vêtement, vacances, notes du médecin ou du dentiste, divertissements, dons, dépenses personnelles, frais divers, etc. Ces chiffres doivent être établis de façon qu'ils atteignent le solde susmentionné.

Vous avez maintenant un tableau qui vous montre où vous allez, financièrement. Sans doute ce troisième groupe est-il le plus difficile à fixer . . . mais il importe ici de réaliser l'équilibre entre les dépenses qui sont censées survenir et ce que le reste de votre revenu vous permet de vous procurer.

(B. de M.)

La formation de l'enfant

Un corps sain, prélude à la sainteté

Les mets trop épicés ou trop lourds ne doivent pas être mis au menu des écoliers. En rendant la digestion difficile ils sont cause de maux de tête et de somnolence. Voilà pourquoi nous suggérons des menus variés dans lesquels nous incluons les aliments de base. Ajoutons-y du lait frais, du pain (de préférence de blé entier) et du fromage. Les enfants auront, ainsi tout le long de la semaine, un régime alimentaire bien balancé.

Il arrive aussi que des desserts de légumes s'apprêtent facilement en soupes crémeuses, ils peuvent aussi être servis sur des rôties quand ils sont recouverts d'une sauce béchamel. La plupart des enfants, si on les y a entraînés jeunes, aiment les légumes crus, tant mieux, puisque, de cette façon, ils les mangeront sans perte de vitamines. On peut aussi râper certains légumes et les apprêter à la vinaigrette, ou à la mayonnaise, ce qui fait une excellente recette pour les sandwiches. Ceci varie la formule des salades et permet un repas plus rapide lorsque les circonstances l'exigent.

Naturellement les oeufs sont toujours, sous toutes les formes, un aliment de choix pour les déjeuners. Servis en omelette, frits, bouillis, sous forme de lait de poule, farcis, etc., etc., ils offrent une variété inépuisable et sont riches de valeur nutritive.

Tous les enfants aiment finir leur repas par un dessert. Celui qui équilibre le menu apporte toute sa valeur nutritive; il n'est pas alors une fantaisie, une "bonne-bouche", dont on prive les enfants turbulents. Si le repas n'a pas débuté avec un mets apprêté au lait, on pourra servir un dessert qui en contient, sous forme d'une cossetarde ou d'un pouding léger. Mais il se peut que les fruits soient, en l'occurence, un meilleur choix.

Servons-les frais, cuits au four, en compote, ou sous forme de mousses. Les pommes, offrent une variété inépuisable de desserts. Essayez-les au four avec des bonbons à la cannelle. Elles sont aussi bonnes à manger, qu'attrayantes à regarder.

N. LAPOINTE

(Ecole des Parents)

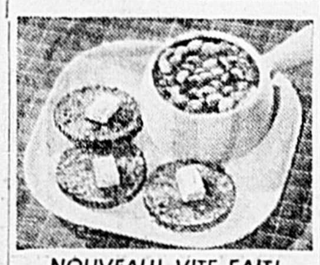

NOUVEAU! VITE FAIT!

PAIN À LA MÉLASSE ALL-BRAN

Si léger et savoureux! Fait de ALL-BRAN de Kellogg et de mélasse. Délicieux avec des fèves au four.

1 t. ALL-BRAN Kellogg	1 oeuf
½ t. raisins	1 t. farine tamisée
2 c. à soupe de shortening	1 c. à thé de soda
½ t. mélasse	½ c. à thé de sel
¾ t. eau chaude	½ c. à thé de cannelle (ou choix)

1. Verser les 4 premiers ingrédients dans un bol. Y verser l'eau chaude et remuer jusqu'à ce que le shortening soit fondu. Ajouter l'oeuf et bien battre.
2. Tamiser ensemble farine, soda, sel et cannelle et les ajouter au premier mélange en *ne remuant que jusqu'à ce que le tout soit mélangé.*
3. Remplir aux deux tiers 2 boîtes de fèves, graissées. Cuire 45 min. à four modéré (350°F) préalablement chauffé. Donne deux pains. Ou cuire dans un moule de 8 x 8, 35 min. à four modéré. Donne un pain. Fait de délicieux sandwichs pour la "boîte à lunch".

Kellogg's ALL-BRAN

Thé exquis . . saveur garantie

ORANGE PEKOE "SALADA"

Grand'maman entend de nouveau sans rien porter dans l'oreille

Si vous êtes dur d'oreille — et quel que soit votre âge — il se peut que vous aussi retrouverez la faculté d'entendre même un murmure . . . sans "appareil acoustique" dans l'oreille! Une nouvelle invention, résultat de longues recherches aux laboratoires d'Acousticon, vous permet d'entendre aisément, clairement . . . sans porter d'oreillette soi-disant "invisible" . . . sans cerceaux autour de la tête . . . sans pression d'aucune sorte.

L'Oreille Super-X d'Acousticon a l'air d'un beau petit bijou. Vous pouvez le porter au poignet, le glisser dans la poche du veston, l'attacher comme épinglette ou pince-cravate — personne ne saura que vous souffrez de surdité. Et cependant, ce miraculeux appareil électronique donne des résultats plus puissants et plus clairs que toutes nos inventions précédentes.

ENTIEREMENT GARANTI!

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

ESSAI GRATUIT

Goûtez donc la joie de redécouvrir tout ce monde des sons que vous aviez connu jadis. Envoyez le coupon ci-contre pour obtenir des renseignements complets sur cette invention sensationnelle d'Acousticon!

Sans obligation, veuillez m'envoyer tous les renseignements sur le nouvel Acousticon "Oreille Super-X".

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Prov. .....

ACOUSTICON DE QUÉBEC

59, rue St-Joseph, Suite 502, Québec, Que.

Bureau pour le LAC ST-JEAN

297, rue Jacques-Cartier — Chicoutimi — Tél. 4-5337

RISSOLES FOURREES

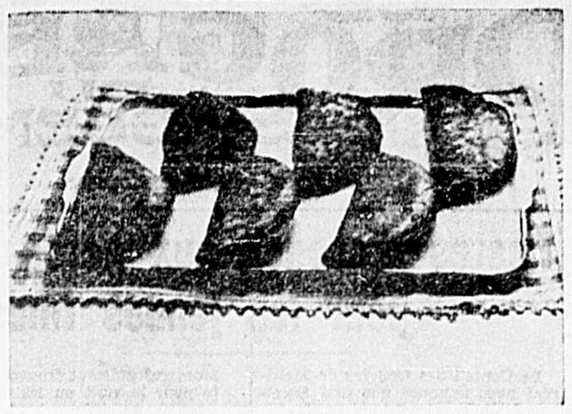

Faire une pâte avec 5/8 de tasse de farine, 1/2 tasse de beurre, 1/2 tasse de sucre, 1 oeuf entier, une pincée de sel. Quantité pour 9 rissolés. Dans un bol mêler la farine, le sucre et le sel. Faire un trou au centre et y déposer l'oeuf entier et le beurre très mou. Les mélanger à la farine et verser quelques gouttes d'eau pour obtenir la consistance voulue. Etaler la pâte au rouleau pour l'amener à épaisseur de pâte à tarte. Avec un moule marquer des cercles de trois pouces de diamètre environ. Couvrir chaque cercle de compote de pommes ou de confitures. Avec de l'eau, humecter le tour. Plier la pâte en deux. Avec la pointe d'un couteau, appuyer les deux bords l'un sur l'autre afin qu'ils collent. Dans la poêle faire fondre du beurre ou mettre un peu d'huile et déposer les rissoles. Faire dorer un côté, puis l'autre. Manger chaud de préférence.

ATTENTION !

Un concours intéressant !

"Qu'est-ce que le bonheur" ?

Où la femme le trouvera-t-elle ?

Lisez la prochaine édition du Progrès du Saguenay pour plus de détails au sujet de ce concours.

En attendant, réfléchissez-y !

Pour vos réceptions, Madame !

Une fois les repas de famille de la Noël et du Jour de l'An passés, pendant le temps du Carnaval s'égrènent toute une série de réceptions plus ou moins importantes où la ménagère ressent cependant quand même le désir d'offrir des collations attrayantes et savoureuses.

On ne peut pas toujours, comme autrefois, faire attabler les gens autour de repas complets et copieux. L'exiguité des logements modernes, le haut prix des aliments ne permettent plus guère ces "extravagances". On transforme alors le repas des réceptions en buffet froid où trône à l'honneur "Madame la Sandwich".

Le Carnaval est aussi le temps des réunions paroissiales, ou d'Associations où les invités se comptent à la centaine. Là encore, la sandwich est tout indiquée. Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada ont préparé, cet été, un feuillet sur les sandwichs lequel contient une centaine de suggestions pour en varier la présentation.

On y trouve une liste d'emplettes comme aide-mémoire des quantités de chacun des ingrédients à acheter tels que le pain, le beurre, la viande, les oeufs. Plus loin de petits secrets pour économiser en tartinant, pour trancher le pain frais ainsi que des manières de garder frais les sandwichs faits d'avance.

Parce que l'apparence joue un rôle important dans la présentation, on y suggère aussi des façons d'ajouter de la couleur - rouge, vert, jaune, orange, noir et brun - et des façons de combiner fromage, viande, oeufs, volaille, jambon, beurre de pistache, légumes, fruits, noix pour varier la saveur.

Ce feuillet contient en plus les quantités d'aliments requises pour le service de cinquante personnes ainsi que la quantité à servir à chacune. Cette dernière partie rend ce feuillet utile pour diriger dans l'achat des aliments en préparation des banquets pour réceptions paroissiales, noces d'argent ou autres.

Ecrivez donc sans tarder aux Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada à Ottawa pour recevoir gratuitement ce feuillet intéressant.

L'été en hiver

Dans une cuisine qui reçoit peu de lumière naturelle on a créé l'illusion de la lumière solaire en peinturant les murs jaune crème. Le même blanc éblouissant des appareils électriques se retrouve dans le plafond qui réfléchit la lumière. Les armoires et la petite salle à déjeuner sont finies en pin nouex et le capuchon de cuivre au-dessus du poêle ajoute une note pleine de charme.

Cuivre et vert

Les murs et les boiseries d'un salon des plus attrayant sont peints d'une teinte moyenne de vert frais. Le plafond est de couleur cuivrée. Un divan, recouvert d'un tissu apricot, rappelle la teinte cuivrée du plafond — ainsi que les plats et les objets d'art en cuivre. Les motifs du tapis sont de tons cuivrés, beiges et bruns.

Les 12 commandements de la prudence

Ne laissez pas de drogues ou de remèdes à portée de la main des enfants. Placez-les toujours dans une armoire hors de leur portée.

* * *

Ne laissez pas de liquides pour nettoyer, des insecticides, du poison à rat ou d'autres articles de ce genre à portée des enfants.

* * *

Ne laissez pas un enfant seul dans une pièce où il y a de l'eau bouillante ou d'autres liquides chauds, même si vous croyez que l'enfant ne peut y toucher. Tournez les ustensiles contenant des liquides de cette sorte de façon à ce que la poignée soit éloignée du bord du poêle ou de la table.

* * *

Ne laissez pas les enfants jouer avec des allumettes ou du feu. Placez les allumettes dans une armoire hors de leur portée.

* * *

Ne laissez pas trainer des ciseaux, des couteaux, des boites en etain ouvertes, des épingles, des lames de rasoir ou autres articles aigus là où les enfants peuvent les atteindre.

* * *

Prévenez les occasions de chute où l'enfant peut se blesser. Clouez les carpettes non assujetties, les coussinets de marches d'escalier, le bord des prélarts. Placez des grillages aux fenêtres ou fixez-les pour qu'elles ne s'ouvrent pas trop.

* * *

Ne laissez pas tourner l'essoreuse de votre machine à laver une seule seconde sans la surveiller.

* * *

N'ayez pas de fils électriques défectueux à la maison et ne laissez un enfant toucher aux appareils électriques.

* * *

Ne laissez pas les enfants jouer avec ou porter des ornements assez petits pour être avalés.

* * *

Ne laissez pas des armes à feu, même déchargées, dans un endroit où un enfant peut s'en emparer.

* * *

Ne laissez pas les enfants jouer seuls dans la rue sans surveillance ou tant qu'ils ne savent pas se tenir hors de la rue.

* * *

Ne laissez pas les enfants jouer près de l'eau sans surveillance. Enseignez-leur à nager le plus tôt possible.

"Sur les bords du Saint-Laurent, notre langue française n'a pas plus dégénéré que notre caractère". (Rameau de S. Père, dans "La France aux colonies").

Retraites fermées

25 janvier au 27, jeunes filles employées de bureaux, prêchée par le R. Père Lucien Gobeil, rédemptoriste.

28 janvier au 31, Dames de Ste-Anne de la Cathédrale, et autres.

Toutes les personnes intéressées à participer à ces retraites peuvent s'inscrire en téléphonant à la Maison des Retraites de l'Immaculée Conception, rue du Cénacle, Chicoutimi.

Xavier Larouche Enr.

Vous présente ses spéciaux de janvier

ORANGES No 344 — Très juteuse la douz. **33c**

KETCHUP Grosse bouteille — Qualité régulière **25c**

BEURRE PASTEURISE — 1ère qualité la livre **70c**

BACON "Octo" TRANCHE — le paquet de ½ lb. **28c**

SUCRE GRANULÉ — Spécial 10 lbs **$1.19**

Foie de Porc — Morceau garanti frais la livre **35c**

SURVEILLEZ NOS SPECIAUX DANS NOS VITRINES

Xavier Larouche Enr.

Epicier-Licencié-Boucher

68 Jacques-Cartier Ouest Tél. 4-3525 Chicoutimi

JOIE ET TRISTESSE!

N'est-ce pas charmant de voir ce beau bébé bien portant et si plein de vie dans les bras de sa maman? Après les longs mois d'attente et les nombreux soucis n'a-t-elle pas sa récompense, enfin? Malheureusement, il y a une grande ombre au tableau . . . Depuis la naissance de son enfant sa santé est chancelante. Elle a beaucoup de difficulté à se remettre de son accouchement et voilà des semaines qu'elle traîne . . . sans force et sans courage!

Avoir des enfants c'est normal, mais y laisser sa santé ne l'est pas. C'est une triste conséquence qu'une femme peut facilement éviter en tonifiant son sang.

Les bonnes PILULES ROUGES sont un des meilleurs toniques qui existent pour régénérer le sang; elles ont toutes les propriétés nécessaires pour augmenter les globules, favoriser une meilleure circulation et donner au sang le fer qui lui est indispensable. Un sang plus vif, plus rouge, plus généreux est source de force, de vitalité et de santé.

Mamans, quel que soit votre âge, confiez votre santé aux bonnes PILULES ROUGES. Depuis plus de 50 ans elles tiennent la première place sur le marché. Leur popularité n'a pas cessé de grandir à cause des bons résultats obtenus. Faites l'essai de quelques boîtes . . . souvent il n'en faut pas plus pour constater une grande amélioration. En vente partout à un prix modique. Economisez en achetant 3 boîtes à la fois.

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

VENTE du Coin des PETITS ET DES JEUNES

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
17	18	19
Janvier	Janvier	Janvier

Aubaines sensationnelles

venez, vous ne serez pas déçus

Au Coin des PETITS ET DES JEUNES

170 RACINE EST
CHICOUTIMI

Notre feuilleton

LE MANOIR DE L'OURS

Roman

par Claude MONTORGE

Du drame — du mystère — de l'amour

No 50

"Il faut troubler l'eau de la source où il n'est pas permis de boire, me dit-il, il faut brûler le toit où il n'est pas permis de s'abriter." Il y avait toujours, dans toutes ces paroles, une menace obscure, qui me remplissait de terreur. Il ajouta: "Les sorcières, jadis, ne mêlaient que pour la forme les sucs vénéneux de la ciguë et de l'euphorbe avec le venin de reptiles dans leur infâme chaudière: c'est avec des armes comme celle-ci qu'elles obtenaient le plus sûr résultat. La lettre anonyme peut avoir des effets plus terribles que les onguents préparés avec les plus maléfiques ingrédients. Il suffit d'en savoir doser savamment le poison et moi, je suis expert en cette matière. Laisse-moi faire, cela réussit toujours.

—Il vous a bien dit que cela réussissait "toujours?"

—Ce sont ses paroles textuelles.

Le magistrat paraissait attacher une signification importante à ce mot "toujours", sur lequel il s'était appesanti intentionnellement. Les deux syllabes de ce vocable le jetèrent dans une nouvelle perplexité, le plongèrent dans une méditation profonde.

Son front s'était plissé. (...)

Sous l'empire de préoccupations nouvelles, il remercia Ida des renseignements qu'elle avait bien voulu lui fournir, la félicita des dispositions qui la portaient à être l'amie des bêtes, l'encouragea à ne pas se faire de tous les hommes une idée erronée, lui assura qu'il y en avait de bons, de justes, de doux, qu'ils formaient le plus grand nombre. Et il prit congé d'elle.

Dès qu'il fut rentré à son cabinet, qu'il eut classé ses impressions, noté ses déductions, établi les dossiers de problèmes inattendus et jeté les bases d'un plan nouveau, il écrivit à Nicole :

"Madame,

"Si je vous donnais l'assurance la plus formelle que la lettre que vous avez reçue est l'oeuvre d'une personne un peu simple d'esprit, dont l'éducation a été totalement négligée et qui, dans la circonstance, fut conseillée par un homme qui n'avait jamais d'autre intention que celle de faire du mal, me croiriez-vous ?

"Je vois d'ici, la crispation de votre main et de votre visage en lisant ces lignes et cependant je vous supplie de les accepter comme l'expression de la plus exacte vérité.

"Je connais l'auteur de la lettre stupide, mais venimeuse, que vous avez reçue. Je vous le ferai connaître très prochainement.

"Cette lettre aurait pu être une farce; elle était moins que cela encore. Elle a été préparée sous la suggestion d'un être vil, comme le sont toutes les lettres anonymes et à qui le bonheur d'autrui porte ombrage.

"Pourquoi avez-vous pris au sérieux un document méprisable, qui ne valait que la peine qu'on le jetât au feu?"

"Comment une personne de votre intelligence a-t-elle pu se laisser abuser ainsi, sans aucune preuve, sur la foi d'un être abject qui n'avait pas d'autre intention que celle de vous donner un coup de poignard au coeur?

"Vous n'aviez que des raisons d'être heureuse et, parce qu'un inconnu, à la faveur d'un masque qui dérobait son hideux visage à la réprobation de votre bon sens indigné, a ramassé de la boue pour la jeter sur celui que vous n'aviez que des raisons de croire et d'estimer, vous vous êtes rendue effroyablement malheureuse et vous avez fait de votre mari un désespéré.

"Réfléchissez maintenant. Ce que vous avez fait a-t-il été raisonnable?

"En acceptant de devenir l'épouse de Raymond Fauchel, vous attestiez publiquement que vous aviez assez de confiance en ce jeune homme pour lui demander de faire le bonheur de votre vie, de vous guider dans les situations obscures, de vous protéger. Et, à la première alerte, vous le prenez pour un traître.

"Si quelqu'un avait eu des torts graves à lui reprocher, des torts réels, des engagements sérieux à lui rappeler, on l'eût fait ouvertement. On vous eût mis entre les mains des preuves incontestables. (...)

"Votre bonheur n'est pas irrémédiablement compromis, il a seulement déraillé. Avec un peu de bonne volonté, vous le remettrez sur la bonne voie.

"Croyez, madame, à mes sentiments les plus respectueusement dévoués."

La première chose que fit Nicole, quand elle eut pris connaissance de cette lettre, ce fut d'abord de se demander si le magistrat ne se moquait pas d'elle.

Puis elle la relut et le bon sens dont elle était imprégnée lui parut peu à peu clair comme le jour.

Il était évident qu'elle avait eu tort de ne pas faire connaître à son mari le grief qu'elle avait eu contre lui, qu'elle avait été stupide de se monter la tête, d'être jalouse, de croire aux abominables insinuations d'un lâche ennemi plutôt qu'aux affirmations de tendresse d'un époux qu'elle chérissait.

—Qu'ai-je fait! hélas! répétait-elle à ses parents désorientés et confondus. Vous ne pouviez donc pas me faire comprendre que je perdrais la raison, que je commettais la pire des folies? (...)

Penauds et gauches, M. et Mme Moreuil se regardaient en poussant des soupirs. Ils ne savaient que répondre aux reproches de leur enfant gâtée.

Nicole, impatiente de retrouver le bonheur qu'elle avait laissé s'enfuir, se promettait de faire oublier à son mari, à force de confiance, de tendresse et de soumission, le mal et l'affront qu'elle lui avait faits.

On juge de sa stupeur quand elle vit, le lendemain, dans un journal de Paris, une note ainsi rédigée :

UN CRIME ETRANGE

"On n'a pas oublié l'assassinat mystérieux qui a été commis à la fin du mois dernier sur le territoire de la commune du Tilloy: un garde-chasse, réputé pour sa sévérité, a été tué dans des conditions tellement sauvages qu'elles font nettement ressortir que le meurtre était un acte de vengeance longuement prémédité.

"L'enquête, conduite avec beaucoup d'habileté par les autorités, a abouti à ce résultat qu'il est absolument hors de doute que le crime a été perpétré par un jeune homme de l'endroit, R... F..., disparu depuis.

"La police est sur les traces du meurtrier et son arrestation n'est plus qu'une question d'heures.

"Ajoutons que l'assassin, qui a disparu dans la nuit du crime, avait épousé, la veille, une charmante jeune fille de la localité, appartenant à une famille des plus honorables." (...)

Nicole se rappelait avec une émotion extraordinaire les lettres pleines d'une pure adoration que lui avait écrites Raymond, quand ils avaient été séparés. Elle se rappelait toutes les paroles confiantes, tendres, enjouées, les aveux émouvants, ingénus et émus dont il l'avait bercée et ravie dans leurs inoubliables entretiens.

Le bonheur avait été à portée de sa main et, au lieu de le saisir avidement, elle l'avait froissé, saccagé, rejeté, comme un pauvre dément ferait d'un bouquet de fleurs précieuses dont il ne pourrait apprécier ni l'éclat ni le rare parfum.

Et maintenant que la raison lui était revenue, qu'elle n'était plus agitée et égarée par cette sauvage jalousie qui l'avait empoignée, tordue, brisée comme le mistral secoue les oliviers dans l'âpre plaine de la Crau, maintenant qu'elle était redevenue une personne calme, jouissant de son bon sens, maintenant qu'elle avait retrouvé ses illusions, que son âme s'était apaisée, que ses soucis et ses souffrances morales s'étaient évanouis, maintenant qu'il lui serait si doux de se sentir revivre, après des jours et des nuits de mortelle angoisse, d'amertume, de fièvre, de découragement, il lui faudrait subir des émotions, des soubresauts, des tourments et des hontes dont elle se sentait accablée d'avance.

Elle était prête à tout accepter pourvu que son Raymond fût retrouvé.

Ah! qu'il lui revienne, qu'il lui permette de racheter tout ses torts, de lui consacrer toute son existence, de se faire son esclave, sa servante, ce qu'il voudrait.

Dans sa conscience, les remords s'agitaient, la tourmentaient.

Elle se sentait si coupable envers lui qu'il lui arrivait de se demander s'il ne serait pas préférable qu'il put échapper à la meute des policiers qui le traquaient... Mais alors, elle ne le verrait plus...

Son supplice était insupportable. Elle ne savait plus ce qu'il fallait souhaiter ni désirer.

C'est dans cet état d'esprit qu'une nouvelle information lui fut apportée par le journal :

(A suivre)

DEUX BONNES CUISINES

En quête de nouvelles recettes pour les wagons-restaurants qu'il dirige, M. H. B. Parr, gérant général du service des wagons-lits et des wagons-restaurants du Canadien National, a visité récemment un grand restaurant de Chicago réputé pour ses plats exotiques. On le voit ici avec le chef Guido Mori qui lui montre comment il fait cuire à la broche ses poulets. Le Canadien National sert plus de 2,000,000 de repas chaque année dans ses wagons-restaurants.

Carnet social

SOUHAITS

Bonne fête à Michèle, enfant de M. et Mme Fernand Chamberland, de Chicoutimi, qui fêtait ses 5 ans le 14 janvier, de la part de sa petite soeur Danièle, et de ses cousines Johanne, Francine, et Sylvie Dejarlais.

—0—

NAISSANCES

Monsieur et Madame Alfred Rondeau (Marie-Yvonne Tremblay), de Chicoutimi, font part à leurs parents et amis de la naissance de jumeaux nés le 27 décembre et baptisés le 28 l'un sous les prénoms de Joseph-Aimé-Denis, parrain: Paul-Aimé Gaudreault, marraine: Judith Bouchard, cousin et cousine de l'enfant, porteuse Madame Henri Gaudreault, tante de l'enfant; l'autre, Joseph-Lauréat-Daniel, parrain: Lauréat Rondeau, marraine: Huguette Gaudreault, cousin et cousine de l'enfant, porteuse Madame Arthur Rondeau.

—0—

M. et Mme Léonce Laforest, née Gérardine Larouche, de St-Nazaire, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille née le 8 janvier et baptisée le 9 sous les prénoms de Marie-Pierrette-Françoise. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Joseph Larouche, de St-Nazaire, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Réjeanne Laforest, tante de l'enfant. Nos sincères félicitations.

Est née le 28 décembre à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, Marie-Elise-Laurenne, enfant de M. et Mme Roland Villeneuve, née Simone Croft, de Chicoutime, rang St-Jean-Baptiste. Parrain et marraine: M. et Mme Richard Gravel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Marcelle Gravel, institutrice, cousine de l'enfant. Nos félicitations.

—0—

VA ET VIENT

M. et Mme Origène Joyal, ainsi que Robert et Renald, de Dolbeau, sont de retour d'une promenade lors de laquelle ils visitèrent leurs parents et leurs amis de Sorel, Bonaventure et St-David d'Yamaska.

—0—

VOYAGES

Mlle Madeleine Lemay, de la Station d Hébertville, est partie dernièrement pour la Floride, où elle séjournera trois mois.

—0—

Mlle Paula Tremblay, fille de M. et Mme Napoléon Tremblay (Auguste), et étudiante à l'Ecole Normale du Bon-Conseil de Chicoutimi, a passé les vacances des Fêtes dans sa famille à St-Fulgence. Elle est ensuite retournée au Bon Conseil pour y continuer ses études.

—0—

M. et Mme Origène Joyal ainsi que leurs enfants Robert et Rénald, de Dolbeau, étaient à Dolbeau, chez leurs parents, dans le temps des Fêtes.

—0—

M. Almas Coulombe de St-Félicien, a passé les Rois chez son amie, Mlle Jacqueline Tremblay, institutrice de St-Joseph de la Rive.

—0—

M. et Mme Joseph Lamothe et leurs familles ont pris le souper des Rois chez leur fille Mme et M. Almas Tremblay, de Notre-Dame de la Doré.

—0—

M. Augustin Delisle, B.A.B.S.A., est retourné à Montréal après avoir passé quelques jours dans sa famille, chez M. et Mme Joseph Delisle, marchand, de Mistassini.

—0—

M. et Mme Fernand Chamberland et leurs fillettes Michèle et Danièle, ainsi que M. et Mme Charles-Arthur Gauthier sont revenus à Chicoutimi après avoir passé Noël à Lyster, les invités de M. et Mme Louis-Paul Dejarlais.

—0—

NOTE DE LA REDACTION

Nos lecteurs sont priés de noter que nous publions gratuitement dans ce Carnet Social, les annonces de mariages, naissances, réceptions, voyages, etc., qu'on veut bien nous faire parvenir, soit par lettre ou par téléphone. On adressera ses lettres à: Carnet Social, Progrès du Saguenay, avenue Labrecque, Chicoutimi. Le numéro de Tél. du Progres est 4272.

Prière de faire parvenir tout texte avant le mardi matin.

Scène du Pakistan

La fête de Noël s'associe à la psychologie des indigènes dans les pays de mission. De l'hôpital de la Sainte-Famille, à Rawalpindi, Pakistan, dirigée par les religieuses de la Société Catholique Médicale Missionnaire (Medical Mission Sisters de Philadelphie) la Soeur M. Bernadette nous envoie le récit suivant:

"J'avais à monter la crèche de Noël. Vite je trouve une boîte de bois et demande à notre charpentier mahométan d'y percer une porte et une fenêtre. Au coucher du soleil l'étable est prête mais avec deux portes au lieu du plan original.

"Abdul, pourquoi deux portes au lieu d'une?"

"Mais ma soeur! il faut deux portes à une maison. Quand le mari et la femme commencent une querelle, lui doit pouvoir sortir par une porte et l'autre prendre l'autre avant que la dispute ne s'envenime trop. Il faut toujours deux portes!"

L'hôpital de la Sainte-Famille à Pakistan, a une capacité de 350 lits. Il a été construit par les Medical Mission Sisters en vue de répondre aux besoins médicaux de la femme mahométane privée des soins d'un médecin de sexe masculin. Deux religieuses médecins ont la direction de cet hôpital, assistées de religieuses pharmaciennes, diététistes, infirmières, techniciennes de laboratoires et autres préposées à l'administration. Pour plus de renseignements sur les activités missionnaires de la Société Catholique Médicale Missionnaire, prière de s'adresser à Mère Anna Dengel, 8400 Pine Road, Fox Chase, Philadelphie II, Pa.

Martine Carol retourne chez sa mère

Non, Martine Carol ne divorce pas: elle semble très heureuse avec son Steve Crane de mari et le succès commercial de "Caroline Chérie" ayant solidement assis sa réputation de jolie femme adulée et comblée, la vie lui paraît belle. Alors, ce titre ?

Une simple boutade.

Martine a été tellement occupée ces derniers huit mois qu'elle n'a pas réussi à rendre visite à sa maman qui vit dans le Midi et qui ne monte jamais — au grand jamais — à Paris.

Il y eût tout d'abord "Caroline Chérie": le tournage du film accapara plusieurs mois et son héroine fût de corvée presque sans interruption du début à la fin. Puis, il y eût ce fameux voyage à Hollywood où Martine-la-blonde fit grosse impression dans une cité ou cependant les blondes se ramassent à la pelle - tant elles sont nombreuses évidemment.

Ensuite, au retour à Paris, il y eût le pélérinage d'Espagne, sous la conduite du cicérone Henry Decoin, pour "Le Désir de l'Amour", film enfin terminé et mis en boîte.

Et maintenant, Martine, qu'aucune obligation professionnelle ne retient plus à Paris, s'en va aller embrasser sa mère et oublier ses salons de star pour n'être plus qu'une fille obéissante sinon une petite fille modèle. On dirait un conte de fée moderne !

LA DEMANGEAISON M'AFFOLAIT!

C'est alors que je découvris la soutre extraordinaire d'un soulagement rapide: la Prescription D.D.D. du Dr. D. D. Dennis. Ce médicament liquide pur, rafraîchissant, et universellement connu, adoucit et calme promptement les démangeaisons cruelles causées par l'eczéma, les boutons, les dartres, le pied d'athlete et les autres affections de la peau. Bouteille d'essai, 65c. Ce médicament n'est pas graisseux. La première application arrête la démangeaison la plus vive, sinon votre argent vous est remis. Demandez à votre pharmacien la Prescription D.D.D. (concentration ordinaire ou ultra-forte).

Les fines herbes

Le renom de la cuisine française provient de ce que les cuisiniers savent user avec art des fines herbes et des épices pour assaisonner et aromatiser les mets.

Aux prises avec les difficultés d'un budget alimentaire limité, la maîtresse de maison canadienne-française doit souvent présenter des plats de viande "allongée" avec des féculents et des matiers protéiques d'origine végétale. Ces mets sont appréciés en autant qu'ils sont bien assaisonnés, c'est pourquoi la ménagère doit avoir au moins quelques notions sur les substances condimentaires.

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada préparent en ce moment un tableau sur la provenance et l'emploi des fines herbes et des épices. En attendant le tableau elles rappellent que parmi les fines herbes, la sarriette, le persil et le cerfeuil sont généralement employés pour relever le goût des mets aux légumineuses: soupe aux pois, aux haricots, etc; que la marjolaine accompagne bien les préparations culinaires à base de boeuf... que la sauge est le condiment du porc, la menthe celui de l'agneau et le thym du veau.

Les recettes de bouillons et de ragoûts suggèrent souvent l'addition d'un bouquet garni. Ce dernier se compose de trois ou quatre branches de persil (feuilles et tiges) d'une brindille de thym, d'une demi-feuille de laurier. Enfermer le thym et laurier dans le persil, plier les tiges par dessus, iceler le tout. Il faut employer légèrement thym et laurier parce qu'ils ont un arôme très prononcé qui risque de dénaturer le gout du met auquel ils sont ajoutés.

Les fines herbes les plus employées sont disponibles dans un bon nombre d'épiceries, soit en ballots au comptoir des légumes frais, soit en petits bocaux au comptoir des épices et essences. Les ménagères qui ont un jardin peuvent cultiver des fines herbes. En septembre les marchés offrent une assez bonne variété de fines herbes à l'état frais. Cueillir ou acheter les fines herbes justes avant la floraison, elles sont alors plus vertes et ont un goût plus délicat. Laver, égoutter, déposer sur une grille recouverte d'un papier et sécher à l'abri de la poussière. Garder à couvert dans un endroit sec.

Jacqueline Gauthier prend des leçons de charme

Jacqueline Gautier et Yves Vincent sont allés prendre des leçons de charme. Ils se sont inscrits au cours que donne la poétesse Dominique Chantal. Jacqueline avait trouvé nécessaires ces séances avant de partir pour l'Italie où Vittorio de Sica l'a appelée pour lui confier un rôle dans son prochain film.

La leçon de charme s'est déroulée au Club Roméo et Juliette, au nom prédestiné. Jacqueline et Yves ont appris l'art du maquillage sous la direction du visagiste Jean d'Estrées. Mais cet enseignement n'a pas porté ses fruits car les deux acteurs ont passé leur temps à se jouer réciproquement des scènes de charme.

Bourvil rêve . . .

C'est un nouveau Bourvil que vous verrez dans "Seul dans Paris". Un Bourvil dramatique qui vivra une aventure à la Charlie Chaplin. Un Bourvil qui veut émouvoir autant qu'amuser. Aussi le film, qui se déroule entièrement à Paris ou le héros — jeune — marié a "perdu" sa femme, est-il fertile en séquences imprévues. L'une de ces séquences a conduit Bourvil... dans le métro où il aura une aventure hallucinante. Mais ce sera un rêve. Voici en tous cas comment Bourvil et le cinéma se sont installés... dans le métro !

Le français est une langue officielle en diplomatie.

Il n'y a pas mieux . . .

Kem-Tone

LA PEINTURE QUI EMBELLIT MURS et PLAFONDS

Hollywood BREAD

Environ 44 CALORIES par tranche très mince.

VOUS POUVEZ ETRE ASSURE QUE CE PAIN SPECIAL NE CONTIENT AUCUN GRAS ET QU'IL EST CUIT SANS GRAISSE.

La jolie et mignonne BEVERLY TYLER qui apparaît dans "Cimarron Kid" film en couleurs de Universal International

Gratuit! "Guide diète et de calorie d'Hollywood". Ecrivez à Eleanor Day, Bte 1027, Hollywood, Cal.

JOS VAILLANCOURT INC.
358, rue Saint-Joseph
Québec — Tél.: 2-2085

Les aventures de Tintin et de son chien Milou

Tintin au Congo 57

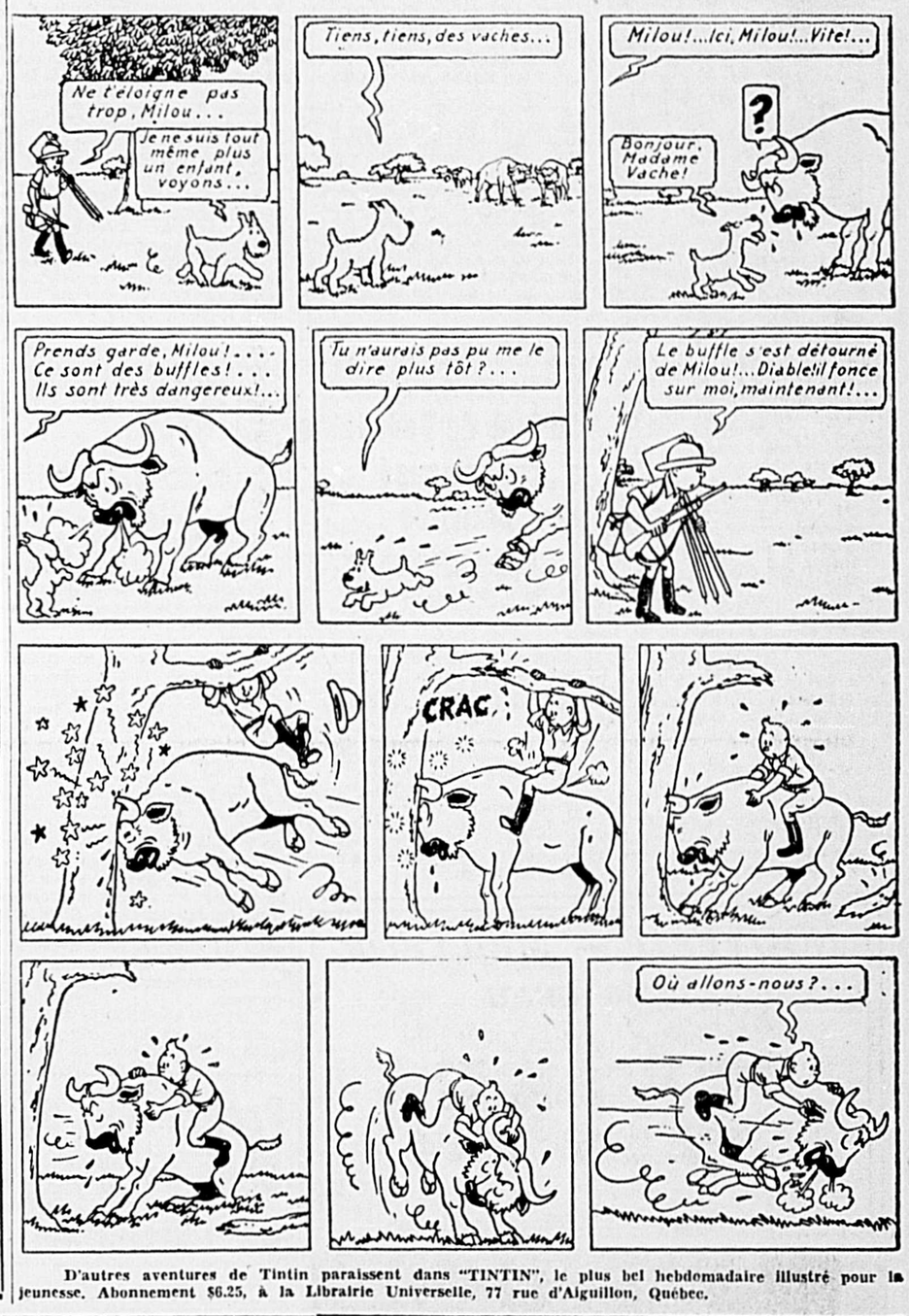

D'autres aventures de Tintin paraissent dans "TINTIN", le plus bel hebdomadaire illustré pour la jeunesse. Abonnement $6.25, à la Librairie Universelle, 77 rue d'Aiguillon, Québec.

Il sera heureux comme un roi

grâce au

SIROP D'ANIS GAUVIN

Un très grand nombre de mères savent que le Sirop d'Anis Gauvin est tout indiqué contre les coliques, les troubles digestifs, les rhumes et le manque de sommeil de leurs enfants. Depuis plus de 50 ans, toutes les mamans exigent ce fameux sirop.

Il se reconnait à son enveloppe bleue, portant la photo et la signature de l'auteur.

En vente partout 40¢

Vous pouvez compter sur ce REMÈDE EXCELLENT

Economisez . . . en achetant le grand format

POUR SOULAGER VITE LES MALAISES DÛS AU RHUME SANS VOUS EXPOSER À AUCUNE SUITE DÉSAGRÉABLE

Des millions de personnes savent aujourd'hui que les authentiques Bromo Quinine Cold Tablets sont efficaces . . . qu'on peut s'y fier pour soulager rapidement les malaises dûs au rhume, sans toutefois s'exposer *à aucune suite désagréable.*

Soulagez votre rhume avec ce remède éprouvé qui fait ses preuves depuis plus de cinquante ans. Vous serez bien aise de la rapidité avec laquelle ces comprimés aident à soulager la lourdeur de la tête et la congestion nasale, à diminuer la fièvre et les douleurs musculaires, à corriger l'élimination paresseuse. En plus de la précieuse quinine, ils renferment six éléments qui combattent le rhume, selon une formule médicinale établie pour le traitement interne du rhume. Demandez aujourd'hui à votre pharmacien les *authentiques* Bromo Quinine Cold Tablets.

Authentiques seulement si la boite porte la signature de E. W. Grove

BROMO QUININE

COLD TABLETS

UN PRODUIT DE GROVE PHARMACAL LIMITED

82317-O

LES SAGUENÉENS L'ONT EMPORTÉ 8 à 2 SUR LE SHERBROOKE

Lou Smrke compte trois fois pour les vainqueurs. — Valleyfield à Chicoutimi samedi soir. — Beau geste des joueurs et de la direction du Colisée à l'endroit des orphelins de St-Régis.

Quelque 3,500 spectateurs ont vu leurs favoris, les Saguenéens de Chicoutimi, remporter une écrasante victoire de 8 à 2 sur l'infortuné Saint-François de Sherbrooke. Lou Smrke, un rapide ailier droit du club local, qui donne toujours son plein rendement et qui est trop souvent ignoré, a été sensationnel et a réussi le truc du chapeau. Dick Wray et Jimmy Moore se sont également distingués à l'offensive en obtenant trois assistances chacun. Germain Léger, qui endossait l'uniforme des Saguenéens pour la première fois, depuis qu'il est rétabli de sa blessure, a fait bonne figure et il a réussi le second but de son club au cours de la première période. Chez les perdants, Tod Campeau s'est signalé en réussissant les deux seuls buts de son club.

Bessette, le gardien de but du St-François, a joué une solide partie, malgré l'écrasante défaite des siens. Il a retourné 44 rondelles dirigées contre lui. Quant à Pelletier, il a été sensationnel à plusieurs reprises mais il a eu la tâche plus facile, ne recevant que 16 coups. L'arbitre Morrisson, très populaire à Chicoutimi, a gardé le contrôle de la partie en imposant des sanctions à la moindre infraction. Il a distribué un total de 12 punitions.

LOU SMRKE

La première période se termina au compte de 2 à 0 en faveur des locaux grâce à des buts de Jean-Paul Lamirande et de Germain Léger. Wray et Tkatchuck obtinrent une assistance sur chacun de ces deux buts.

Les Saguenéens continuèrent cette belle poussée au cours du second engagement en enfilant trois autres buts pour porter le compte 5 à 0. Crawford, qui a joué une grosse partie et qui semble vouloir compter régulièrement a enregistré un beau but assisté de Jimmy Moore qui est devenu l'inspiration de ses deux ailiers Crawford et Lou Smrke. Ce dernier commença ensuite une série de trois buts d'affilée pour les Saguenéens. Il compta d'abord à 8 minutes et 26, assisté de Wray et Roy et prit ensuite une punition pour accrochage. Au moment où il sortait du pénitencier, il capta une passe de Jimmy Moore et n'eut qu'à traverser la glace pour se trouver seul, avec Bessette à sa merci. Il le déjoua habilement. A la septième minutes du dernier engagement, il complétait son truc du chapeau sur des passes de Moore et Crawford. Entre-temps Georges Roy fit une course vers le milieu de la période et il compta un but enlevant, comme seul il sait en compter.

Campeau déjoua Pelletier une autre fois et Sherman White vint compléter le pointage après avoir été malchanceux sur un lancer de punition quelques minutes auparavant.

Les Orphelins de l'Orphelinat St-François Régis de Bagotville ont assisté gratuitement à la partie avec quelques uns de leurs professeurs. Ils avaient reçu l'invitation de la part de la direction du Colisée. Au cours de la semaine les joueurs se sont également montrés très sympathiques pour les jeunes orphelins. Ils leur ont en effet distribué des gourets, rondelles, et autres articles de sport pour un montant d'environ $100.

LES BRAVES SERONT LES PROCHAINS VISITEURS

Samedi soir, les visiteurs seront les Braves de Valleyfield. Mardi matin ils étaient en quatrième position, mais à deux points seulement de Chicoutimi et d'Ottawa, malgré plusieurs défaites consécutives. Cette période de létargie que viennent de traverser les hommes de Toe Blake peut arriver dans n'importe quel club et elle est loin de signifier l'impuissance. Il se pourrait bien que d'ici un mois les Braves soient installés en seconde position du classement. Samedi soir la troisième position sera en jeu et les deux clubs batailleront ferme pour l'emporter.

Le Club de Badminton a recommencé ses activités

Le Club de Badminton du Centre de Récréation à Arvida, à recommencé ses activités le 9 janvier 1952. L'Auditorium du Centre est réservé tous les mercredi et vendredi de chaque semaine. Le nouveau président, M. Geo. Charron, invite toutes les personnes intéressées à pratiquer ce sport. Les commerçants recevront une attention spéciale.

La ligue de Badminton de Saguenay formée récemment commencera ses tournois prochainement. Cinq clubs composent cette ligue. Arvida est représenté par 2 clubs et les villes de Chicoutimi, Bagotville, (R.C.A.F.) Kénogami sont représenté par un club. M. Geo. Charron d'Arvida est Président de la Ligue.

par Laurent Tremblay

2 victoires de 7 à 1 contre Shawinigan

Tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes à Shawinigan où les Cataractes sont revenus à leurs anciennes méthodes pour reprendre la traditionnelle cave du classement. Les amateurs de la ville-reine de la Mauricie critiquent les agissements de Don Penniston. Le coach des Cataractes a rappelé Bernard Limoges et Gilles Trudel, dernièrement, mais le rendement des deux joueurs n'a pas semblé impressionner Penniston qui les a renvoyés au club Saint-Jérôme, club-ferme des Cataractes.

Serait-il possible que le Dr Bobby Copp revienne au jeu pour les Sénateurs d'Ottawa le mois prochain. C'est ce qu'une rumeur prétend. Si vraiment l'ancienne étoile de la Ligue Senior Majeure du Québec *décide de faire un retour*, les "poteaux de barbier" de T.-P. Gorman seront très dangereux. Les Sénateurs ont d'ailleurs gagné du terrain ces derniers temps à la grande satisfaction de Bill Durnam.

Bobby Copp, qui figurait sur la première équipe d'étoiles du circuit Slater la saison dernière, exerce toujours son métier de dentiste à Toronto. Il a participé à l'entraînement des Maple Leafs, mais n'a apparemment pas intéressé suffisamment le major Conny Smythe.

Maurice "Billy" Arcand a aidé la cause des Saguenéens, jeudi soir dernier à Shawinigan, alors que les gars de Roland Hébert ont administré une râclée de 7 à 1 aux Cataractes. Jimmy Moore s'est mérité un beau chapeau de la maison Monarque Inc. en comptant trois francs-buts au cours de cette joute. Un autre joueur des Saguenéens, Sherman White, a déjà réussi un tour du chapeau cette saison. Il avait enfilé quatre buts et fourni deux assistances dans une partie locale que les Saguenéens avaient évidemment remportée.

Incidemment, en parlant de la victoire remporté à Shawinigan, signalons que c'est la deuxième fois de suite que les Saguenéens gagnent par 7 à 1 contre les hommes de Don Penniston. On peut dire que les Sénateurs ont été fortunés de décrocher le verdict de 2 à 1 contre les Saguenéens, mardi soir dernier, à l'auditorium de la capitale canadienne. Heureusement, Winston Churchill n'était pas présent à cette joute.

Le Royal de Montréal n'est pas en très bonne santé et Frank Carlin impute ce malaise à la pitoyable tenue de Jacques Locas. Ce dernier fut toujours une vedette du Royal, mais les blessures dont il fut victime tout au cours de sa carrière, ont nui considérablement à sa réputation.

Il est vrai que l'athlète de Saint-Jérôme n'a pas fait fureur dans la Ligue Senior Majeure du Québec cette saison. Il n'affiche plus la même tenue. Locas manque passablement d'esprit combatif, mais c'est un opportuniste.

Deux anciens porte-couleurs des As de Québec, Morrie Hamilton et *George Schole, souffrent de blessures*. Ils s'alignent tous deux pour les Hawks de Moncton, de la Ligue Senior des Provinces Maritimes. Roland Bilodeau fait le sujet des conversations dans la Ligue Senior Saguenay-Lac-St-Jean. C'est une véritable étoile avec les Alliés de La Baie. S'il continue sa poussée, il pourrait bien menacer les meilleurs compteurs du circuit Bouchard.

(Suite à la 14e page)

Au hockey

La lutte se continue toujours aussi serrée entre les cinq premiers clubs du circuit Slater. En fait, seulement neuf points séparent les Braves, détenteurs du cinquième rang, des meneurs de la ligue. Durant la dernière partie de la cédule régulière, les équipes auront donc leur mot à dire. Nous espérons bien que les Saguenéens parleront les plus forts!

CLASSEMENT DES CLUBS
MERCREDI MATIN

	PJ	PG	PP	N	PP	PC	Pts
Québec	41	22	14	5	134	117	49
Montréal	39	21	15	3	149	124	45
Chicoutimi	41	19	16	6	146	116	44
Ottawa	40	19	17	4	116	130	42
Valleyfield	41	19	20	2	130	117	40
Sherbrooke	39	13	21	5	100	133	31
Shawinigan	39	12	22	5	89	124	23

Ligue Senior Saguenay-Lac-St-Jean

Voici le classement de la Ligue Senior Saguenay-Lac St-Jean en date de mercredi le 16 janvier :

	P.J.	P.G.	P.P.	N.	Pts
Alma	42	25	13	4	54
Dolbeau	35	22	13	0	44
Port-Alfred	41	19	21	1	39
Jonquière	38	15	20	3	33
Bagotville	40	12	26	2	26

Elections au Club de Ski Mont Mars

Vendredi soir le 4 janvier eurent lieu au chalet du Club Mont-Mars, les élections des officiers pour l'année 1952 dont voici les résultats.

Président honoraire: M. Dr Cléophas Claveau. Président: M. Liguori Villeneuve. Vice-Président: M. Rolland Lévesque. Secrétaire: M. Jos.-A. Fréchette. Trésorière: Mlle Clarisse Clouston. Publiciste: M. Gérard Gauthier. Directeurs: MM. Pierre-Emile Lévesque, Julien Gagnon, Mlle Henriette Tremblay, Mlle Gertrude Deschesne. Aviseur Légal: Mtre André Morin.

SECTION DU SKI

Comité des concours: M. Emile Clouston, Capitaine - Hommes. Mlle Rosaline Laberge, Capitaine - Dames.

Comité de l'avancement du Ski: M. Paul Côté.

Ski Secours: M. Reger Villeneuve.

Comité de réception: Madame Oloff Claveau.

Vedettes du dernier voyage

Au cours de leur dernier voyage à l'étranger, les Saguenéens ont connu plus de succès que précédemment. Ils ont en effet obtenu 3 points sur un total possible de 6 en rapportant une victoire et en annulant une fois en 3 parties. Les 3 joueurs ci-dessus se sont illustrés dans l'une ou l'autre des parties. De gauche à droite, Guildor Levesque, joueur de défense qui a évité le blanchissage à son club mercredi le 9 janvier alors que les Saguenéens ont perdu au compte de 2 à 1 à Ottawa. Jimmy Moore a réussi le truc du chapeau à Shawinigan le lendemain alors que les Saguenéens ont gagné au compte de 7 à 1. Crawford qui n'apparaît pas ci-haut avait compté deux buts et obtenu une assistance au cours de cette rencontre. Enfin Dick Wray, le meilleur compteur des Saguenéens a réussi 2 buts alors que son club a fait partie nulle avec les As de Québec samedi soir au compte de 4 à 4.

Les Quilles à Chicoutimi, cette semaine

Osmose et P.-E. Laberge, deux clubs de la Ligue Indépendante de Petites Quilles de Chicoutimi, ont bien commencé l'année. Ils ont vaincu, lundi soir, par voie de blanchissage, les Fruits et Légumes de Paul Gilbert, et les Tailleurs de J.-H. Laflamme pour rejoindre le Gourmet en tête du classement. Ainsi, trois clubs se trouvent ex-aequo en première place.

Dans la victoire d'Osmose contre le Paul Gilbert, Gisèle Crevier s'est distinguée avec un triple de 400. Chez le P.-E. Laberge, Mlle Denise Beaulieu et Yvan Potvin ont brillé avec respectivement 432 et 488 points alors que Claude Laflamme et Hervé Bigras sauvaient la réputation des Tailleurs en roulant des triples de 466 et de 439.

Eugène Morrissette et Fernand Rainville ont obtenu des triples de 485 et de 410 pour conduire le B.L.M. à une victoire de 4 à 0 aux dépens du Restaurant Gourmet. Enfin, l'Antonio Simard a décroché un gain de 3 à 1 contre le Gauthier & Laflamme malgré la belle tenue d'Yves Garant alors que le J.-R. Labbé infligeait également un blanc de 4 à 0 à la Mercerie Unique, grâce à Clermont Poulin (484) et Victorien Doré (423). Chez les perdants, Raymond Fortin se distingua avec un triple de 395.

Position des équipes

	Pts
Osmose	35
P.-E. Laberge	35
Au Gourmet	35
Studio B.L.M.	31
Mercerie Unique	30
Paul Gilbert	27

(Suite à la 14e page)

Programme du Club de Ski de Chicoutimi

Lors de la dernière assemblée générale du Club de Ski de Chicoutimi, le 4 janvier dernier, plusieurs questions importantes furent étudiées. En tout premier lieu, le programme dont on trouve les détails plus bas a été préparé pour la saison 1951-52. L'on peut se le procurer chez Marchand & Frères, Magasin de Sport, rue Racine, et au Rayon du Sport Gagnon Frères. Cette année, le Club de Ski a fait en sorte de préparer un programme assez varié pour la satisfaction de tous ses membres.

En second lieu, une suggestion très à propos fut faite par un Directeur, à savoir, la formation d'un Club Ecole dont M. Ben Desbiens est le directeur. Ce Club Ecole a été formé dans le but de faire une certaine éducation chez le skieur, de le conseiller sur les méthodes de ski les plus modernes, d'augmenter ses connaissances dans la technique et la compétition et enfin, de faire en sorte d'intéresser le skieur ou la skieuse à mieux goûter les plaisirs du ski pour ainsi atteindre le but principal du club: former des skieurs capables de nous représenter dans les compétitions à l'étranger.

INAUGURATION DU CLUB DE SKI MONT-MARS

Dimanche dernier le 6 janvier, il y eut une excursion à Grande-Baie à l'occasion de l'inauguration du Centre de Ski Mont-Mars. Ce Centre de Ski fourni à ses amateurs un monte-pente de 600 pieds, et ce qui intéresse tous les skieurs, une descente d'environ 3,000 pieds. Nous ne pouvons qu'en féliciter les organisateurs.

Dimanche, le 13 janvier, plus d'une vingtaine de skieurs ont profité d'un premier cours de ski au Moulin Langevin.

Il est à espérer que le Club Ecole fera un succès de ses activités car tous les membres présents semblaient très intéressés et déjà, plusieurs skieurs s'entraînent sérieusement tous les soirs et jours de congés pour la course de Fond Régionale qui se tiendra à Alma le 20 janvier. A cette occasion, tous les membres sont priés de prendre note qu'il y aura des départs d'autobus de la Gare Centrale à Chicoutimi aux heures suivantes: 9.15 a.m., 10.15 a.m., 12.15 et 1.15 p.m. Pour le retour, des départs d'Alma se feront à des intervalles d'une heure jusqu'à 11.30.

PROGRAMME

20 janvier: Excursion à Alma (course de fond régionale et saut invitation).
27 janvier: Excursion au Moulin Langevin, (Club Ecole C.S.C.) — Excursion au Lac Beauport, organisée par le C.S.J.
3 février: Excursion à Grande-Baie (descente régionale au Mont-Marc organisée par C.S.J.
10 février: Excursion au Moulin Langevin (Club Ecole).
17 février: Concours Slalom au Moulin Langevin, (masculin et féminin) organisé par C.S.C.
24 février: Excursion à Arvida (concours slalom régional, organisé par C.S.A.
2 mars: Concours de descente au Moulin Langevin (masculin et féminin).
9 mars: Excursion au Lac Beauport (sauts provinciaux) organisée par C.S.C.
15 et 16 mars: Course de fond, slalom, downhill et saut régional interscolaire à Chicoutimi organisée par C.S.C.
23 mars: Excursion au Moulin Langevin (Club Ecole).
30 mars: Excursion à Bagotville.
6 avril: Concours de boufonnerie (funny contest).
12 avril: Dansez de clôture.

NOUVEAU — MEILLEUR
PLUS BEAU
Nouveau fini lustré en émail cuit
Double cuisson par RADIATION
Aluminium INOXYDABLE
Malgré ces innovations nos prix demeurent les mêmes
Méfiez-vous des imitations . . . .
Exigez les plaques cuites par radiation.

JUVENAT NOTRE-DAME
SS. ANTONIENNES DE MARIE
NAP. TRUDEL & FILS
ENTREPRENEURS GENERAUX
PONTS - CHAUSSEES - BATIMENTS
ST-IRENEE Co. CHARLEVOIX
DENTISTE
ESDRAS MONGER
ROBERT MONGER
YVON MARTEL
EMILE JACOB
CHEZ MARSHALL ENRG.
ROMEO LAPOINTE
J. M. LAROUCHE ELECTRICIEN
LEON BRASSARD
OLIVIER TREMBLAY PTRE.
C. E. TREMBLAY
ROGER GINGRAS
8
10
AU CAMP DORE
J. C. GAUTHIER PTRE.
LISE DANJOU
ARTHUR MATTEAU
PROVENÇAL
JULIETTE POULIOT
MARCELLE CADIETTE
Les Ateliers Émile Couture, Ltée
61 ouest rue Jacques-Cartier
Chicoutimi — Tél. 4-3341

EN MONTRE SAMEDI
Chevrolet brillante NOUVELLE pour '52!
NOUVELLES COULEURS RAVISSANTES À L'INTÉRIEUR
NOUVELLE CARBURATION "JET DE PUISSANCE" AMÉLIORÉE
NOUVELLES COULEURS SUPERBES À L'EXTÉRIEUR
NOUVEAU STYLE "ROYAL-TONE"
NOUVELLE PUISSANCE "CENTREPOISE"

Illustré — Sedan 4 portières Chevrolet Styleline De Luxe

Elle est grosse... brillante et belle!

CHEVROLET
Les seules bonnes voitures À SI BAS PRIX
UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Venez les voir à nos salles de montre . . . les Chevrolet les plus belles, les plus captivantes et les plus efficaces que la vedette ait encore produites . . . brillantes, *nouvelles*, à tous ces points de vue pour '52:

Magnifique nouveau style "Royal-Tone" . . . avec carrosseries Fisher si grosses, si brillantes et si belles que vous les préférerez à première vue.

Ravissantes nouvelles couleurs extérieures . . . Un superbe assortiment de couleurs unies et de thèmes deux tons.

Superbes nouvelles couleurs intérieures . . . capitonnage et garniture en deux tons de bleu, de vert ou de gris pour s'harmoniser avec les couleurs extérieures, dans tous les modèles sedans et coupés de luxe.

Nouvelle puissance "centrepoise" . . . apportant dans le domaine des bas prix, une étonnante nouvelle douceur de fonctionnement, l'absence de choc au volant.

Un nouveau roulement plus doux . . . pour les occupants des sièges avant et arrière.

Tous ces avantages enviables et beaucoup d'autres vous sont offerts dans cette nouvelle Chevrolet — et seulement dans la Chevrolet—au plus bas prix, avec une remarquable économie d'utilisation et d'entretien!

Venez voir ces sensationnelles nouvelles Chevrolet pour '52 et vous voudrez donner votre commande sur le champ . . . car ce sont les valeurs les plus intéressantes — *les seules bonnes voitures à si bas prix:*

La POWERGLIDE d'une douceur et d'une sûreté supérieures, avec le nouvel étrangleur automatique, donne la plus belle conduite sans changement de vitesses au coût le plus bas. (Ensemble de commande automatique PowerGlide et de moteur de 105 CV, facultatif à coût additionnel sur les modèles de luxe.)

IL SE VEND PLUS DE CHEVROLET QUE DE TOUTE AUTRE VOITURE

C-457

Côté Boivin Auto Service Inc.
LA MAISON DE CONFIANCE
80 est, rue Racine CHICOUTIMI TEL.: 4-3315

Lac-Saint-Jean — Roberval

St-Méthode

Va-et-vient

St-Méthode (D.N.C.) — Le premier janvier étaient de passage chez M. et Mm Adélard Taché, M. et Mme Norbert Gagnon de St-Félicien, M. et Mme Adrien Villeneuve, M. J.-B. Labeaume et son garçon Maurice, Mme Vve Joseph Villeneuve et sa jeune fille Lisette. Tous de Roberval. Ainsi que M. Bertrand Allard, étudiant à Chicoutimi.

M. Adélard Taché de St-Méthode qui travaille dans les chantiers à Nicoba a passé le temps des fêtes dans sa famille. Il est reparti le 7 janvier.

M. Joseph Taché qui travaille dans les chantiers de M. John Murdock, Normandin a passé 15 jours dans sa famille à St-Méthode. Il a aussi visité M. et Mme Norbert Gagnon de St-Félicien, ainsi que plusieurs parents et amis de la région.

Le jour de Noël étaient de passage chez M. et Mme Alfred Pitrey, M. et Mme Norbert Gagnon de St-Félicien.

Léger accident

Le jour de Noël M. Joseph Taché qui était à patiner fit une rude chute. Cause d'un lacet de sa bottine qui se détacha et s'accroche dans son patin. Ce qui lui fit perdre l'équilibre et tomber en s'assommant tellemnt qu'il fut 5 heures dans une complète inconscience. Cependant M. Taché s'en est tiré sans blessure.

Nos malades

A Mme Alfred Simard de St-Méthode qui a dernièrement été gravement malade et qui se remet lentement, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Baptêmes

Marie-Lucie-Angèle, fille de M. et Mme Napoléon Lalancette (Rose-Anna Ménard). Parrain: M. Donat Lefèvre; marraine: Mlle Yvonne Ménard, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Marcel-Régis, enfant de M. et Mme Léopold Paradis (Florence Provencher). Parrain et marraine: M. et Mme Isidore Savard, oncle et tante de l'enfant.

Messe de minuit

La messe de minuit a été chantée par un ancien paroissien: M. l'abbé Léonce Côté, professeur à l'Ecole d'Agriculture. Nous avons entendu un très beau sermon au milieu de la messe, sur la Naissance de Jésus. M. le curé a eu le plaisir de distribuer de nombreuses Communions pendant la messe, à ses paroissiens.

Nous adressons nos meilleurs félicitations à la chorale de St-Méthode pour le beau chant de Noël que nous avons apprécié grandement, grâce au grand dévouement de M. le Professeur Simard, aidé des dames, messieurs et demoiselles qui ont si bien exécuté leur chant.

Souper canadien

Le 30 décembre avait lieu un souper canadien, à la salle du Couvent et organisé par notre curé, M. l'abbé Ernest Levêque, et les dames de l'oeuvre du Tabernacle. Soirée récréative accompagnée de musique et chant.

Félicitations aux dévouées organisatrices.

Girardville

Voici les élèves des trois premières classes à l'honneur au Couvent de Notre-Dame de Lourdes de Girardville pour les concours.

1ère classe : Soeur Marie-Elise, titulaire. 9ième année: — Annette Fournier, Françoise Doré, 8ième année: — Thérèse Dubois, Marguerite Pelchat. 7ième année: — Carmelle Tremblay, Cécile Doucet, Marie Pelchat, Gertrude Baril, Fabiola Savard, Céline Gagnon, Louiselle Potvin, Denise Bolduc. 6ième année: — Thérèse Paré.

2ième classe: Soeur Florence-de-Jésus, titulaire, 5ième année: — Eliette Grimard, Renée Doucet, Rita Savard, Raymonde Lavoie, Elianne Lalancette, Gisèle Kéroack.

3ième classe: Mlle Laura Bolduc, titulaire. 4ième année: — Monique Doucet, Claudette Gosselin, Benoit Laroche, Georges Doucet, Jeannine Fontaine.

Elu marguillier

M. Louis Fontaine cultivateur, a été élu marguillier en remplacement de M. Albert Boivin, sortant de charge.

Va-et-vient

M. Clément Gosselin est retourné au Séminaire de Chicoutimi après avoir passé les fêtes chez ses parents.

Mlles Marie-Ange Prévost et Gérarda Guérin sont retournées à l'école normale de Chicoutimi.

M. et Mme Jean-Louis Darveau de St-Thomas était chez des parents à Girardville.

M. et Mme Thomas-Louis Lambert et Lucien Fournier de Dolbeau étaient en promenade à Girardville chez leurs parents.

Naissance

Joseph-Bertrand, enfant de M. et Mme M. Blais, née (Solande Lalancette). Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Lalancette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Lucienne Blais, tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Roland Tremblay, de Ste-Croix étaient chez M. et Mme Jos Paré à l'occasion de Noël.

M. et Mme Georges-Henri Lalancette de Montréal ainsi que leur fillette Francine étaient de passage chez leurs parents à Girardville.

Soyons fiers de parler la plus belle langue du monde. Les chefs-d'oeuvre classiques du Grand Siècle français ont mérité la gloire de l'immortalité.

St-Augustin

Bilan de l'année

La visite paroissiale faite au cours de l'automne par monsieur le Curé donne le résultat suivant: Dans la paroisse on compte 143 familles, mais 132 seulement sont désignées comme tenant feu et lieu à St-Augustin. La population se chiffre à 980 âmes, dont 700 communiants 280 non-communiants et 3 enfants adoptés. 38 baptêmes ont été administrés et 6 mariages furent célébrés au cours de l'année. 9 sépultures eurent lieu dont 3 adultes et 6 enfants.

La part de Dieu instituée depuis 4 mois rapporta à la fabrique la jolie somme de $1065. ce qui permit à Monsieur le Curé de remettre $3000. sur l'emprunt et ne laissant que $1600. de la dette d'environ $50,000. représentant le coût de notre église construite en 1948.

Lors de la dernière assemblée des contribuables M. Cyrille Gagnon fut élu marguillier en remplacement de M. Arthur Murray sortant de charge.

Décès

Le 30 décembre dernier est décédé à l'hôpital de Roberval M. René Boily, âgé de 26 ans et fils de M. et Mme Eugène Boily. Après un séjour d'environ deux ans à cette institution, la mort est venue le chercher, laissant un vide dans la famille, car le jeune Boily était l'aîné des garçons. Le service et la sépulture eurent lieu dans la paroisse, le 2 janvier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

St-Henri-de-Taillon

SUCCES

St-Henri-de-Taillon (D.N.C.) — M. Armand Baillargeon, instituteur à St-Henri-de-Taillon, vient de recevoir la prime de $20 pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'Inspecteur P.-E. Gagnon.

STATISTIQUES

En 1952, il y eut 25 baptêmes, 8 sépultures dont 5 d'adultes et 12 mariages.

MARGUILLIER

M. Marcellin Lemay, a été élu marguillier à une récente assemblée. Il remplacera M. Jos-Louis Jean, sortant de charge.

MARIAGE

M. Léopold Bouchard, fils de M. Delphis Bouchard, a épousé Mlle Houde de Jonquière où ils résideront.

BAPTEME

Marie-Christiane, enfant de M. et Mme Gustave Larouche. Parrain: M. l'abbé Ls-Philippe Larouche, marraine: Mlle M.-Paule Larouche, oncle et tante de l'enfant.

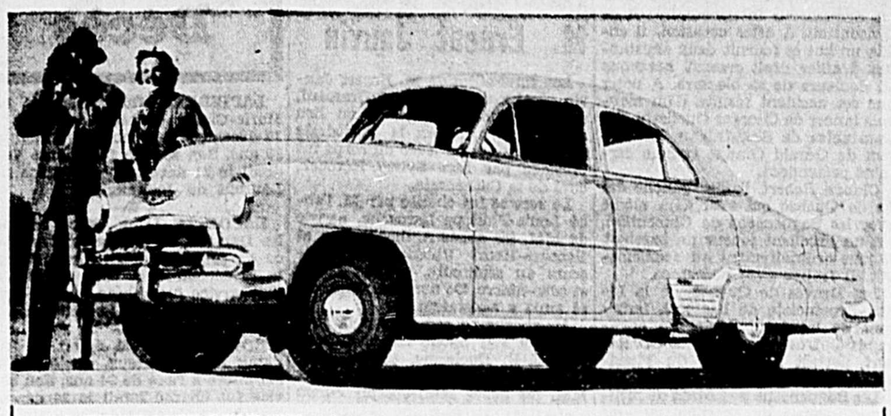

LA CHEVROLET POUR 1952 présente un plus grand confort de roulement, grâce au remaniement des amortisseurs, une performance améliorée, grâce à des perfectionnements de la carburation et à un nouveau genre de montants du moteur; elle offre aussi une grande variété de nouvelles couleurs extérieures avec lesquelles viennent s'harmoniser la garniture et les draps de l'intérieur des modèles de luxe. Une nouvelle grille de radiateur, une ornementation nouvelle et le métal brillant contribuent à faire paraître la voiture plus basse et plus longue. Onze modèles sont offerts, y compris le Bel Air populaire, un modèle transformable et une voiture de service d'hôtel. On voit ici le sedan quatre portières Chevrolet 1952 Styleline Deluxe.

St-Coeur-de-Marie

Mariages

M. Jean-Paul Munger de Jonquière à Mlle Rosa Villeneuve, fille de M. Jos Villeneuve.

M. Benoit Chalifoux de Montréal à Mlle Lucie Bouchard, fille de feu J.-Emile Bouchard.

M. Jules Tremblay, de St-Coeur-de-Marie à Mlle R. Collard de St-Joseph d'Alma.

M. J.-H. Tremblay à Mlle Marie-Berthe Larouche, tous deux de St-Coeur-de-Marie.

Baptême

Marie-Claire-Hélène, enfant de M. et Mme Alfred Duperré (Aliette Larouche). Parrain et marraine: M. et Mme J.-Elie Duperré, oncle et tante de l'enfant.

Réunion Lacordaire

Les cercles ont tenu leur grande assemblée annuelle, dite des élections.

Ont été élus pour 1952 à la présidence des Lacordaire, M. Joseph Bergeron; vice-présiden, M. Antoine Larouche; directeurs: MM. Hector Larouche, Emile Fleury, Benoit Gaudreault et Vincent Rousseau.

A la présidence des Jeanne d'Arc: Mme Edmour Savard; vice-présidente: Mme Joseph Bergeron. Directrices: Mme Joseph Larouche, Mme Adrien Bergeron, Mlle Cécile Thériault et Mlle Patricia Lapointe.

Ste-Jeanne d'Arc

Mariages

Mlle Marianne Fraser, fille de M. Ludger Fraser a épousé M. Jean-Marc Veuillette, fils de M. Sinaï Veuillette de Shawinigan.

Mlle Etiennette Bouchard, fille de M. et Mme Edgar Bouchard, à M. Jean-Marie Ouellette, fils de M. et Mme Michel Ouellette de St-Stanislas.

Anniversaire

Un groupe de parents et d'amis se réunissaient dernièrement pour fêter le 60e anniversaire de M. Fidèle Girard. Un souper fut servi, suivi d'une soirée. Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Gustave Girard, Mlle M.-Paule Girard de St-Joseph d'Alma, M. et Mme Victorien Tremblay de St-Ludger de Milot, M. et Mme Lucien Girard. La fête fut très réussie et le jubilaire reçut plusieurs cadeaux, témoignage d'estime de tous ceux qui étaient avec lui en cette circonstance.

Marguillier

M. Fidèle Girard a été élu marguillier, remplaçant M. J.-Delphis Tremblay, sortant de charge.

Malade

Mme Félix Tremblay est présentement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval.

Lac-Bouchette

Naissances

M. et Mme René Gauthier (née Jeannette Gaudreault) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille née le 7 janvier et baptisée le même jour sous les prénoms de: Marie-Honora-Francine. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Gaudreault, grands-parents de l'enfant. L'enfant fut baptisée par le Révérend Père Eugène, o.m. cap. supérieur au Sanctuaire du Lac-Bouchette.

Fut baptisée aussi, Marie-Jacqueline-Colette, enfant de M. et Mme Lucien Drolet (née Lucette Bouchard). Parrain: M. Jules Garneau de St-Jérôme; marraine: Mlle Jacqueline Bouchard, tante de l'enfant; porteuse: Mlle Ghislaine Bouchard, tante.

Statistiques

Au cours de l'année 1951 il y eut au Lac-Bouchette 53 baptêmes, 20 mariages et 9 sépultures dont 5 d'adultes.

La paroisse du Lac-Bouchette compte 1692 âmes réparties en 289 familles.

Saint-François-de-Sales

Nouveau marguillier

Dequen (D.N.C.) — Après réunion des francs-tenanciers notre paroisse vient de nommer M. Stanislas Beauseigle pour remplacer M. Arthur Lemay sortant de charge. Nos remerciements au marguillier sortant, et bienvenue au nouvel élu. Les autres marguilliers sont: MM. Philippe Bilodeau et Arthur Cloutier.

Messe de Minuit

Le jour de Noël a été célébré avec beaucoup d'éclat dans notre paroisse. L'église avait revêtu sa parure de fête. Décorée par des mains habiles la crèche présentait un magnifique aspect. Un sermon approprié à la circonstance fut donné par notre dévoué curé M. l'abbé Ludger Larouche. Pendant la messe de l'aurore des cantiques furent chantés par les élèves du couvent. Communion générale de tous les paroissiens. Le jour de Noël dans l'après-midi eut lieu la bénédiction des enfants.

La bénédiction du T. St-Sacrement termina cette pieuse et traditionnelle cérémonie.

Malade

Est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval, Mme Raoul Allard. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Va-et-vient

Est venu en congé de 8 jours chez ses parents le soldat Pierre-Eugène Pilote. Il repartit pour l'Europe à bord du Columbia le 20 décembre dernier.

Statistiques

Il y eut en l'année 1951: 48 baptêmes, 12 mariages et 8 sépultures; 400 messes chantées et 25,000 communions distribuées.

Ste-Élizabeth-de-Proulx

Naissance

Est née le 20 décembre et fut baptisée le 23, Marie-Noëlla-Jacqueline, fille de M. et Mme Joseph-Nil Boily. Parrain: M. Anicet Simard; marraine, Mlle Marie-Nella Boily, cousine de l'enfant; porteuse; Mme Vve Pierre-Eugène Simard.

Hospitalisés

M. Georges Tremblay était en promenade à St-Ludger de Milot, chez son garçon, M. Georges-Arthur Tremblay. Avant même qu'il prit la route pour retourner passer le Jour de l'An chez lui, il tomba dans une grande maladie et on dût le conduire immédiatement à l'hôpital.

Souhaitons qu'il s'en remettra bientôt.

Aussi Mme René Villeneuve est de retour d'un séjour à l'hôpital.

Soirée

Dimanche le 30 décembre il y eut une soirée organisée par les dames de Ste-Anne, au profit de l'église.

La soirée fut bien réussie et rapporta une somme bien respectable.

Sainte-Monique

Baptême

M. et Mme Louis-Philippe Larouche, née Albertine Larouche, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Florida-Louis. Parrain et marraine: M. et Mme Ulysse Boulianne, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Est décédé à l'âge de 20 jours, Jean-Guy, enfant de M. et Mme Rosarias Brisson, née Gertrude Gauthier. Nos condoléances.

Va-et-vient

M. et Mme Charles-Henri Gauthier, M. Médéric Gauthier, ainsi que M. et Mme Joseph-Emile Gauthier, leurs enfants Lucie et Léonce, étaient en visite chez M. Lauréat Gauthier, de St-Henri de Taillon, récemment.

M. et Mme Joseph St-Pierre, de Normandin, leur fille Mme Vve Roméo Valley, ainsi que MM. Anatole et Lauréat St-Pierre, M. et Mme Emile St-Pierre, leur fils Fernand, de St-Augustin, étaient en promenade chez M. et Mme Victor Fortin.

MM. et Mmes Arthur, Lucien et Raymond Lachance ont rendu visite à leurs beaux-parents M. et Mme Arthur Larouche, de St-Coeur de Marie, dernièrement.

L'Ascension

Baptême d'adulte

Le 23 déc. 1951, M. l'abbé Jos.-Arthur Bouchard, baptisa, à l'église de l'Ascension, Mlle Marian Wilson. Parrain: M. Jean-Joseph McGowan; marraine: Rita McInnis. La convertie reçut les leçons de catéchisme par M. l'abbé Jos.-Arthur Bouchard.

Naissances

Le 25 déc. furent baptisés les jumeaux de M. et Mme Philippe Noël (Marthe Maltais); l'un sous les prénoms de: Joseph-Armand-Gaétan. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Boily. L'autre sous les prénoms de Marie-Thérèse-Gaétane. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Larouche.

Le 1er janvier, fut baptisé Joseph-Paul-Bertrand, enfant de M. et Mme Lionel Lapointe (Fernande Villeneuve). Parrain: M. Léo-Paul Angers, représenté par M. Euclide Lapointe; marraine: Mme Léo-Paul Angers.

Félicitations à tous ces heureux parents.

Décès

Est décédé le 1er janvier, à l'âge de 67 ans et 8 mois, M. Arthur Lemieux; son service fut chanté par M. l'abbé Alphonse Tremblay, assisté de M. l'abbé Maurice Larouche, curé de la paroisse et de M. l'abbé Léonard Lavoie, vicaire de la paroisse. Son service et sa sépulture ont eu lieu à l'Ascension, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

Marguillier

Marguilliers en charge: M. Vilmond Savard; 2e marguillier: M. Aimé Fleury, élu pour remplacer M. Léonidas Tremblay; 3e marguillier: M. Spiral Trépanier.

Funérailles de Mme Etienne Pagé

St-Félicien (D.N.C.) — Les funérailles de Madame Etienne Pagé, née Léda Savard, décédée le 12 janvier à l'âge de 6 6ans et 2 mois, ont eu lieu lundi matin le 14, à St-Félicien. Elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de condoléance.

L'abbé Lucien Bergeron a chanté le service. Il était assisté de diacre et de sous-diacre. M. Euclide Hébert portait la croix. Conduisaient le deuil: Ses fils: messieurs Marcel, Raoul, et Edmour Pagé. Ses filles: Mmes Wilfrid Marchand (née Alida), Hormidas Bouchard (née Yvonne), Louis-Joseph Bouchard (née Jeanne-Aimée), et Rita Pagé. Sa soeur: Mme Thom. Boxey, de Montréal; son frère: M. Jos. Savard, de Montréal. Mme Pagé laisse aussi dans le deuil des neveux et nièces.

Dans le cortège on remarquait: M. le notaire Lamontagne, MM. Fernand Gagnon, Eloi Gagnon, Wilfrid Antille, Arthur Gamache, J.-Arthur Bouchard, J.-A. Larue, Calixe Rondeau, François Beaudoin, Georges Bouchard, Arthur Paradis, Raoul Côté, Victor Tremblay, Charles-Henri Gagnon, Thommy Guay, Philippe Tremblay, J.-B. Roy, Thomas-Louis Tremblay (Aurel), Euclide Hébert, Patrick Girard, Fernand Boulianne, Médor Ouellet, Charles Dufour, Alfred Dumas, Eric Marchand, de St-Prime et Zoel Marchand de Desbiens.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Jacques Arcand de St-Félicien. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la paroisse. A la famille en deuil nos sincères concoléances.

On remarquait aussi dans le cortège Messieurs Antoine Bouchard, Joseph Bouchard, (Clément), Alfred Pilote, Paul-Emile St-Gelais, Charles-Henri Gagnon et Joseph Bouchard, (Xavier) de St-Prime et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Normandin

Nouveau marguillier

M. Ls-Philippe Hudon a été élu marguillier du banc, en remplacement de M. Louis Dallaire, sortant de charge. Le banc des marguilliers se compose comme suit: M. Evans Guay, marguillier en charge, MM. Elie Marcil et Ls-Philippe Hudon.

Conseillers élus par acclamations

Trois conseillers ont été élus par acclamation à la municipalité du village de Normandin; ce sont: MM. Patrick Gagnon, Hilarion Girard et Charles-Henri Bouchard.

RÉVEILLEZ VOTRE BILE

Sans Calomel—Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain

Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent alors votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tous vous paraît embrumé.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces deux livres de bile circulent librement et que vous vous sentiez "merveilleux". Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie dans n'importe quelle pharmacie, 35¢.

L'inflation: une menace sérieuse

Pour la combattre avec succès, le concours de chacun est indispensable.

Résumé de l'allocution du président de La Banque Provinciale du Canada à la 51e assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Montréal le 9 janvier 1952.

M. J.-Edouard Labelle, décrit d'abord brièvement, au début de son allocution, la situation de l'économie en 1951. Il signale que la production a augmenté au cours de l'année mais que, par ailleurs, les coûts de production et les prix de détail ont connu une hausse importante en dépit de la stabilité de la circulation monétaire et qu'il n'est pas surprenant, par suite, que nous ayons subi une augmentation du coût de la vie. Nous atteignons, observe-t-il, une phase critique de l'équilibre économique d'après-guerre. La hausse des coûts de production nous indique les points faibles actuels de l'économie. La lutte contre l'inflation n'est pas terminée.

L'appel à la collaboration des banques à charte

Pour la poursuivre, rappelle M. Labelle, la Banque du Canada a demandé la collaboration des banques à charte. On veut maintenant que celles-ci s'intéressent directement à la restriction du crédit pour mener la lutte à l'inflation. Pourquoi les banques ont-elles consenti à cette discipline qui ne leur est pas spécialement avantageuse et qui risque de mécontenter tant de clients? C'est que, du point de vue économique, répond le Président de la Banque, l'inflation est une menace sérieuse pour nous à l'heure actuelle. L'expérience des autres pays nous enseigne qu'il n'y a pas de limite aux prix en hausse à la suite d'une inflation si les causes de l'inflation ne sont pas supprimées. Le Canada, observe-t-il, pourrait bien connaître le sort de ces mêmes nations, si la lutte à l'inflation n'est pas efficace.

Les moyens principaux pour lutter contre l'inflation

M. Labelle rappelle ensuite qu'en général deux sources principales d'expansion monétaire mènent à la réaction inflationniste: les déficits gouvernementaux et l'accroissement des emprunts de banque pour des fins autres que l'augmentation de la production. Or, on sait, poursuit-il, les efforts faits par le gouvernement pour éviter les déficits; et, d'autre part, on voit pourquoi les autorités ont fait appel aux banques pour contrôler le crédit bancaire.

En temps normal, les banques à charte, ne demandent pas mieux que d'ouvrir leur caisse à tout homme d'affaires sérieux, en vue de lui faciliter la réalisation de projets économiques avantageux. Elles ont compris, toutefois, que dans la conjoncture actuelle, il serait vain de stimuler le crédit pour des fins qui viendraient en opposition avec la mise en vigueur du programme de réarmement.

Les conditions indispensables au succès d'une politique antiinflationniste

L'action du gouvernement et des banques contre l'inflation sera toutefois peu efficace, observe M. Labelle, si chacun—salarié ou consommateur, capitaliste ou entrepreneur—n'observe pas la même attitude de discipline et de sens des responsabilités.

Après avoir souligné la nécessité de distinguer entre l'aspect politique et économique de la situation actuelle et de prendre en conséquence les attitudes qui s'imposent, le Président de la Banque fait remarquer que, dans les circonstances présentes, le manque de modération dans la recherche des satisfactions entretiendrait la hausse des prix et pousserait aux réclamations exagérées, que ce soit en matière de salaire, de sécurité sociale ou de loisirs accrus.

Du côté de la production, du patron et du salarié, signale-t-il encore, il n'y a qu'une bonne réponse à la situation actuelle: c'est que chacun s'applique à donner le meilleur rendement au travail de façon à accroître la capacité productive de notre économie.

Conclusion

En définitive, les conditions actuelles de l'économie, conclut M. Labelle, exigent plus que jamais la soumission à l'obligation du travail et le retour à la pratique de la modération. Malgré les difficultés de l'heure, il n'y a pas lieu, toutefois, de prendre une vue trop sombre de la situation qui nous confronte. Nous avons été témoins en ces dernières années d'une grande expansion industrielle qui a enrichi la productivité économique de la nation. Et nous avons dans le placement des capitaux étrangers qui viennent se déverser sur notre pays un témoignage de la confiance qu'on place dans le développement du Canada. Il faut, devant les difficultés présentes, pratiquer la politique de sagesse qui nous permettra, en des temps meilleurs, de profiter pleinement des richesses que l'avenir de notre pays tient en réserve.

Augmentation notable de l'actif et des dépôts. Importance grandissante de la Banque dans le domaine des prêts commerciaux.

Allocution du Vice-Président et Gérant Général, M. J.-U. Boyer.

En présentant aux actionnaires le 51ème rapport annuel de la Banque pour l'année fiscale terminée au 30 novembre 1951, le Vice-Président et Gérant Général, M. J.-U. Boyer, souligne, au début de son allocution, l'augmentation remarquable survenue dans l'actif total et les dépôts ainsi que l'importance croissante prise par la Banque dans le domaine des prêts commerciaux.

L'actif total a atteint au 30 novembre dernier $185,647,409.58, soit une augmentation de $6,490,215.45 par rapport à l'année précédente. Les disponibilités de caisse se sont accrues de $6,125,130.92 pour atteindre $40,542,935.38. Les valeurs en portefeuille se chiffrent par $75,646,682.11 et l'actif facilement réalisable à $119,345,333.62.

Les prêts de toutes sortes s'élèvent au total de $65,290,942.06. La Banque ayant participé dans une plus large mesure à l'activité économique, il s'ensuit que les prêts commerciaux ont atteint $58,254,634., soit une augmentation de $5,631,267.71 sur l'an dernier. Au cours de l'année, dans un esprit de coopération avec la Banque du Canada, nous nous sommes efforcés de restreindre les crédits qui n'étaient pas demandés pour des fins essentielles.

Le total des dépôts confiés à votre Banque a atteint un nouveau sommet de $175,227,722.95, soit une augmentation de $6,081,436.91 sur l'année 1950. Les dépôts du public ne portant pas intérêt s'élèvent à $47,960,335.47, soit $4,928,155.21 de plus, et les dépôts d'épargne productifs d'intérêt à $123,541,704.17, soit une augmentation de $3,838,567.44. Les dépôts du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont passé de $6,410,969.05 à $3,725,683.31, montrant une diminution de $2,685,285.74.

Les profits bruts de l'exercice, après dépenses d'exploitation, ont été de $834,378.51 à comparer à $732,629.37, soit $101,749.14 de plus. Il a été pourvu pour taxes fédérales une somme de $216,919.70 à comparer à $150,000. l'an dernier, une somme de $53,226.57 pour taxes provinciales et un amortissement de $158,207.71 sur les immeubles. La Banque a de nouveau contribué une somme de $100,000. au fonds de prévoyance du personnel et ceci pour la cinquième année consécutive.

Une somme de $240,000. a été affectée au paiement des dividendes réguliers et un montant de $40,000. à la distribution d'un dividende spécial de 1%, soit un total de $280,000., laissant ainsi un solde de profits de $26,024.53 à porter au compte Profits et Pertes qui atteint $584,538.92 au 30 novembre.

M. Boyer signale à la fin de son allocution que la Banque compte actuellement 138 succursales et 200 agences dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

TOTO L'ANON

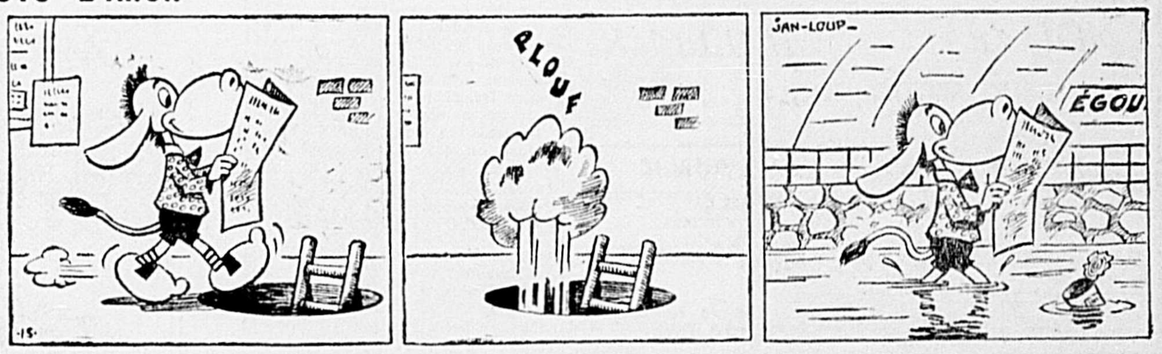

Réveillez-le avec l'arome exquis d'un fameux café

• Il se lèvera joyeusement et se hâtera de descendre déjeuner dès qu'il aura humé l'arome exquis et si appétissant du Café Chase & Sanborn.

Connu depuis près d'un siècle, le Chase & Sanborn—un mélange des meilleures fèves de caféier au monde—était déjà célèbre à l'époque héroïque des grands voiliers océaniques. Son riche arome, sa saveur délicieuse et réconfortante justifient pleinement que des millions de personnes l'aient adopté de préférence à toute autre marque de café.

Vos déjeuners prendront un nouvel attrait grâce à ce fameux café. Que son arome exquis salue votre réveil chaque matin.

Café Chase & Sanborn

Toute la saveur que votre tasse peut contenir!

TARIF

DES ANNONCES CLASSEES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Caractère 8½ points, chaque mot ..... .02
Minimum par insertion ..... .78
Annonces spéciales, la ligne agate ..... .10
Vignettes: le pouce carré ..... .72
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard le lundi midi.

— A LOUER —

A LOUER — chambre. S'adresser à 295, avenue Labrecque, tél. 4096, Chicoutimi.

A LOUER — chambre. S'adresser à 223 est, rue Racine, Chicoutimi.

CHAMBRE A LOUER. — 372, rue Petit, Chicoutimi, tél. 4-5846.

A LOUER. — Chambre, usage du téléphone. S'adresser à 523 est, rue Racine Chicoutimi, tél. 4-3164.

A LOUER. — Grande chambre. S'adresser à 412, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, tél. 4-4104.

A LOUER — chambre pour jeune fille travaillant en ville. S'adresser le soir à 235, rue Jalbert, en arrière Edifice Aimé Dionne, Chicoutimi.

A LOUER. — Trois pièces meublées, comprenant chambre, boudoir et cuisine, recouverts de tapis. Le tout très moderne. S'adresser à 315a, rue Sainte-Famille, Chicoutimi.

CHAMBRE A LOUER — à l'année, dans le centre de la ville, près de l'église, conviendrait à deux jeunes filles distinguées, usage du bain et du téléphone. Libre immédiatement. 381, rue Savard, Chicoutimi. Tél.: 4-6695.

— A VENDRE —

A VENDRE — Glacière en bois blanc avec dedans en métal, très propre, Grandeur 30 pouces de large par 42 pouces de haut. S'adresser par téléphone à 4-6919 ou 49 rue Langevin, Chicoutimi.

A VENDRE. — Une propriété en brique, située rue Burma, Arvida. Construction irréprochable, 6 pièces. Terrain 60 x 100 - $4,500 comptant; la balance payable à $37.85 par mois. C'est une occasion. S'adresser à Almas Brassard, courtier en immeubles, 121 est, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: rés. 4-5422, bur. 4-5851.

A VENDRE. — Une propriété en brique, située rue Burma Arvida. Construction irréprochable, 6 pièces. Terrain 60 x 100 - $4,500 comptant, la balance payable à $37.85 par mois. C'est une occasion. S'adresser à Almas Brassard, courtier en immeubles, 121 rue Racine est, Chicoutimi. Tél.: rés. 4-5422, bureau 4-5851.

A VENDRE. — Equipement complet de boucherie et de fruits et légumes tout à fait neuf. Local bien situé à Jonquière. Chiffre d'affaires très intéressant. A vendre ou à échanger pour une propriété. Cause de départ. S'adresser à Almas Brassard, courtier en immeubles, 121 est, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: rés. 4-5422, bur. 4-5851.

A VENDRE. — Si vous désirez acheter une propriété ou un terrain, nous avons au-delà de 500 propriétés de tous les prix et conditions. Devenez propriétaire aujourd'hui en vous adressant à: Omer Tremblay, courtier en immeubles, 333 est, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: 4-5268.

A VENDRE. — Deux propriétés situées dans le centre de Chicoutimi, à vendre pour cause de départ. Pour plus d'informations, s'adresser à: Omer Tremblay, courtier en immeubles, 333 est, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: 4-5268.

A VENDRE. — 4 commerces épicerie-boucherie avec licence de bière, au centre de la ville de Chicoutimi, avec propriété si désiré. Pour plus d'informations, s'adresser à Omer Tremblay, courtier en immeubles, 333 est, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: 4-5268.

A VENDRE. — Deux portes doubles de garage 4' x 6½', en parfait état. S'adresser à Léon Girard, 13, rue Saint-Jean, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi, tél.: 6436.

A VENDRE. — Une propriété de 14 appartements, 2 chambres de bain, située rue St-Dominique à Jonquière est offerte en vente soit pour une maison de chambre et pension ou pour transformer en hôtel. Site idéal, très belle construction. Terrain 45,000 pieds carrés. Chauffage à eau chaude. Seulement $18,500 soit $10,000 comptant, la balance à $500 par année. S'adresser à Almas Brassard, courtier en immeubles, 121, rue Racine est, Chicoutimi. Tél.: rés. 4-5422, bureau 4-5851.

A VENDRE. — Un restaurant-café, établi depuis 10 ans, à vendre pour cause de maladie. Situé dans une ville industrielle. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Pour plus amples détails, s'adresser à: Omer Tremblay, courtier en immeubles, 333 est, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: 4-5268.

A VENDRE. — Un terrain 52 x 100 pour un centre commercial. Pour plus amples informations, s'adresser à: Omer Tremblay, courtier en immeubles, 333 est, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: 4-5268.

A VENDRE. — Une épicerie-licenciée très bien située à Chicoutimi. Bon chiffre d'affaires. S'adresser à Almas Brassard, courtier en immeubles, 121 est, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: rés. 4-5422, bur. 4-5851.

A VENDRE. — Un carrosse de bébé avec parc et bourrure, une valeur de $50 pour un prix d'aubaine. S'adresser à 297 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, tél. 4-5337.

POUR VENDRE A DOMICILE 250 nécessités domestiques. Payons bonne commission. Hommes sérieux et brasseurs d'affaires. Bons territoires de vacant. Catalogue illustré **Gratis**. Ecrivez à: Dr N.-A. Elrois, Enr., Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Qué.

A VENDRE. — Poêle à bois, berlot, sleighportage, harnais complet, robe de carriole neuve, une table à extension et six chaises. S'adresser à Jules Bergeron, 103, rue Renaud, Chicoutimi, tél. 4-5584.

LAMPES DE RADIO

"General Electric"
EN GROS et au DETAIL
Toujours en main un stock des plus complet.
Attention spéciale aux commandes par la poste
Technicien toujours à votre service.
Prix spécial au technicien

GILBERT & FRERES
LTÉE
401 est, rue Racine
Tél.: 4-4151 — Chicoutimi

— HOMMES DEMANDES —

AGENTS DEMANDES pour ville de CHICOUTIMI. Chance exceptionnelle pour personne désireuse de se créer un commerce intéressant et rémunérateur. JITO vous offre un territoire bien cultivé, en plus 225 produits connus, garantis, articles toilette, médecines, nécessités culinaires, domestiques, thé, café, etc. $18 requis. AUCUN RISQUE. Détails - JITO: 5130 St-Hubert, Montréal.

DISTRICT VACANT dans Chicoutimi, Baie St-Paul, Tadoussac, Ste-Marguerite, Sept-Iles, pour personne ambitieuse, désireuse d'être son propre patron en vendant nos nécessité domestiques. Si vous cherchez un emploi qui offre de nombreux avantages, écrivez à Familex, 1600B Delorimier, Montréal.

AGENTS DEMANDES pour le nouveau coupe-légumes. Le seul sur le marché se vendant sur quatre modèles et garanti pour 10 ans. 40% de commission sur chaque vente. Informations gratuites, écrivez: Produits "Pan American Enr", Boîte 338, Shawinigan Falls, Qué.

DEMANDE. — Homme compétent comme Détaillant dans Chicoutimi. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable ou les Produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. Ecrivez Rawleigh's, Dept. ML-C-499-163, Montréal.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Nous sommes à la recherche d'un vendeur bilingue avec char usagé, qui serait intéressé dans la construction et qui désirerait augmenter et bâtir un genre d'affaires pour lui-même. Il n'y a pas d'investissement d'argent. Nous avons le grade AAA-1 et nous manufacturons les matériaux que nous revendons aux industriels, institutions et aux entrepreneurs. L'expédition se fait des entrepôts de Montréal. Territoire exclusif du Lac-Saint-Jean et un plan unique de commission vous fournir l'occasion de vous faire un salaire dépassant la moyenne des salariés sur même base. Faire demande en anglais à Robt W. Smith, 19 St. Lawrence St., Toronto.

(Suite de la 12e page)

Toutefois, Jacques Lalancette, Camille Lupien et "Minou" St-Jean, qui forment le Triumverat des Castors de Dolbeau, sont bien installés parmi les premières places et ceux qui veulent les déloger auront des efforts à fournir. Nous ne comprenons pas trop bien pourquoi Punch Imlach a laissé "rouiller" sur le banc son excellent ailier Martial Pruneau au début de la cédule. Les maux de tête du coach québécois ont cessé dès l'apparition de l'ancien Castor sous l'uniforme des As. Martial a conduit son équipe à plusieurs triomphes depuis son retour et il compte régulièrement son but. Pruneau est un joueur très rapide et un compteur très opportuniste par surcroit.

Après deux mois de rétablissement à la suite d'une douloureuse intervention chirurgicale, Germain "Red" Léger est revenu au jeu, et sa première expérience fut tentée avec les Saguenéens intermédiaires-B de Chicoutimi. A cette occasion, il enfila un but et fournit deux assistances. L'ailier droit ressent beaucoup de douleurs de sa blessure. A noter que cet accident résulta d'un mauvais lancer de Georges Ouellette, des Cataractes de Shawinigan Falls, et non de Gérald Glaude comme certains prétendent.

Claude Robert, l'ailier gauche des As de Québec qui s'est déjà aligné avec les Saguenéens de Chicoutimi, est un excellent joueur de baseball. Il joue ordinairement au deuxième-but. Il frappe avec puissance.

Les Braves de Québec, de la Ligue Provinciale de baseball, tenteront de lui faire signer un engagement. L'an dernier, Claude Robert portait l'uniforme du Plessiville, de la Ligue Laurentienne.

Les Saguenéens possèdent de meilleurs joueurs de baseball que les As de Québec, toutefois, Jean-Paul Lamirande est un as à l'arrêt-court, tandis que Gérald Glaude fut surnommé le roi des coups de circuit de la Ligue Laurentienne, l'été dernier.

Quant à Normand Dussault, c'est l'un des meilleurs champs extérieurs de la province de Québec. Tout comme sur patins, sa rapidité ne souffre aucune comparaison. Nous pouvons inclure également Delphis Franche, qui est un excellent joueur de troisième but. Si Chicoutimi veut former une équipe de baseball l'été prochain, le noyau sera déjà formé avec les joueurs qui composent l'actuelle équipe des Saguenéens.

Les joueurs du Royal de Montréal considèrent Marcel Pelletier comme un des meilleurs cerbères de la Ligue Senior Majeure du Québec. Les Saguenéens ont le même sentiment pour Jacques Plante qui donne beaucoup de fil à retordre aux nôtres.

Lynn Patrick cache peut-être ses sentiments, mais il déclare ne pas regretter le départ de Jack Gélineau. C'est du moins ce qu'il disait à sa dernière visite dans la Métropole.

Avant la joute de mardi soir contre le Saint-François de Sherbrooke, les Saguenéens étaient remontés en troisième place du classement de la Ligue Senior Majeure du Québec, à seulement trois points de la deuxième place détenue par le Royal de Montréal. En obtenant trois points dans les trois rencontres disputées sur les glaces étrangères, les hommes de Roland Hébert ont gagné un rang dans le classement pour se retrouver sur un pied d'égalité avec les Sénateurs d'Ottawa.

C'est un bel effort que viennent de faire les Saguenéens. Ils n'avaient pas obtenu beaucoup de succès à l'extérieur depuis le début de la saison. Mais sur leur propre patinoire, au Colisée de Chicoutimi, ce sont les plus puissants du circuit George Slater. En récoltant trois points dans leur dernière tournée, les Saguenéens ont démontré qu'ils voulaient se maintenir tout près de la première place.

Les Cataractes de Shawinigan ont rendu un fier service aux aspirants de la tête en réservant une belle réception aux As de Québec, dimanche dernier. Les hommes de Don Penniston mettaient fin ainsi à une longue série de 12 parties sans défaites enregistrées par l'équipe du pilote Punch Imlach. La veille, dans la Vieille Capitale, les As n'avaient pu faire mieux que d'annuler 4 à 4 avec les Saguenéens après avoir opéré deux ralliements.

Avec une avance de quatre points en tête du circuit, les As de Québec sont favoris pour terminer à ce rang. Mais ils sentiront la soupe chaude jusqu'à la dernière minute car leurs adversaires, principalement le Royal de Montréal et les Saguenéens, ont exprimé au clan de Punch Imlach leur ferme intention de les rejoindre.

La situation des Braves de Valleyfield est devenue alarmante. Le club, qui faisait tout trembler sur son chemin, il n'y a pas très longtemps, n'a remporté que 3 victoires dans leur onze dernières rencontres. L'actif Toe Blake doit en ressentir de violents maux de tête. Les détenteurs du trophée Alexander ont perdu beaucoup de terrain pour descendre en cinquième place, soit avant le Saint-François de Sherbrooke.

Le Saint-François n'a pas perdu tout espoir de se classer plus avantageusement, mais les Cataractes auront beaucoup de difficulté à remonter la pente.

Laurent TREMBLAY

Les Quilles

(Suite de la 12e page)

J.-R. Labbé	25
Tailleur Laflamme	24
Antonio Simard	21
Gauthier & Laflamme	17

Plus haut triple:
le P.-E. Laberge: 1952.
Plus haut simple:
le P.-E. Laberge: 739.

Ligue Industrielle

Malgré l'absence de leur capitaine et pilier Antonio "Tony" Tremblay, les joueurs du Potvin & Tremblay ont disposé de la Tribu Eloi Côté par 3 à 1, grâce à Claude Labrie qui a réussi un triple de 429 points. C'est toutefois un joueur de l'équipe perdante, Benoit Côté qui fut la grande étoile de la rencontre avec un total de 485 points.

LE SHELL GAGNE

La Station de Service Shell, inspirée par la tenue de Marcel Tremblay et de Jacques Gravel, qui roulèrent respectivement 496 et 430 disposèrent du Dufour & Frère par 3 à 1, chez les perdants, H. Labrie se mit en évidence en totalisant 441 points.

Dans l'autre partie au programme, les Liqueurs Saguenay, privés des services d'un joueur, durent s'incliner par 4 à 0 devant le Northern Electric. Philippe Duhaime brilla dans la défaite avec un triple de 490 points, tandis que R. Simard, des perdants également, totalisant 401 points.

Position des équipes

Potvin & Tremblay	36
Chevaliers de Colomb	35
Station Shell	34
Pharmacie Chicoutimi	32
Northern Electric	31
Gagnon Frères	29
Price Brothers	27
Dufour & Frère	25
Eloi Côte	24
Liqueurs Saguenay	19

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED
DOSSIER NO: 122-7-B4-10
OUVRAGE NO: 1756
BAGOTVILLE, P. Q.

DES SOUMISSIONS SCELLEES, indiquant clairement leur contenu et adressée au soussigné, seront reçues jusqu'à midi heure normale de l'est

MARDI, le 5 FEVRIER, 1952

pour fournir et installer un système souterrain de tuyaux de distribution pour chauffage à vapeur, au poste R.C.A.F. de Bagotville, P. Q.

L'ouvrage comprend l'installation d'un système souterrain de distribution à vapeur sous haute pression dans les trous d'hommes, en béton, l'excavation, le remplissage et les raccordements à tous les édifices qui sont chauffés à la vapeur.

Les plans, devis et documents de soumission peuvent être obtenus par les entrepreneurs généraux seulement, à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Un dépôt de $50.00 sous la forme d'un chèque payable à l'ordre de Defence Construction (1951) Limited est requis pour l'ensemble des plans et documents. Ce dépôt sera forfait si les plans et documents ne nous sont pas retournés en bon ordre au plus tard quatorze jours (14) après le 5 février, 1952.

Les plans et devis pourront être examinés par les sous-contracteurs au bureau Builders Exchange, 1526 rue St. Marc, Montréal, P.Q.; Association des Constructeurs, 267 rue St-Paul, Québec, P.Q.; Association des Constructeurs Saguenay Lac St-Jean, Inc., 263 ave. Lafontaine, Chicoutimi, Cté de Chicoutimi, P.Q.; Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, Bureau de l'Ingénieur, Aéroport de Bagotville, et à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de sécurité équivalent à dix pour cent (10%) du prémier $500,000. du montant de la soumission et cinq pour cent (5%) du montant de la soumission qui excède $500,000.

Ce dépôt indemnisera les propriétaires au cas où le soumissionnaire choisi retire sa soumission une fois celle-ci acceptée.

Un chèque certifié ou obligation négociable du Dominion du Canada sera accepté comme dépôt de sécurité.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

M. P. McANDREW
1247 rue Guy,
Montréal, P. Q.

AVIS PUBLIC

DANS LA COUR SUPERIEURE
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CAUSE NO. 15,531

ELZEBERT TREMBLAY, commis, domicilié et demeurant à Chicoutimi, district de Chicoutimi,

Demandeur.

vs

HONORIUS ARCAND, contracteur, anciennement résidant à Arvida, route Taschereau, district de Chicoutimi.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Chicoutimi, 8 janvier, 1952.
(signé) LEONIDAS GAGNE
P.C.S.

— SERVANTE DEMANDEE —

BONNE DEMANDEE — pour ouvrage général, position immédiate et à l'année, bon salaire, chambre seule, références exigées. S'adresser à Mme Léonce Néron, Chemin Syndenham, tél.: 4-5570.

— DIVERS —

AVIS A CEUX qui désirent s'établir à Québec. Nous avons plusieurs commerces à vendre, maison de chambres, restaurants, épiceries, etc... Adressez à Pinard & Demers, 38 Caron, Ch. 3, Québec.

POUR RIRE — nouveau "Livre 27 des Curieux", Tours de cartes, Foulards, Magies, Farces, Attrapes, Surprises, Secrets rares, Livres Instructifs, etc. Gratis. Adressez: J. P. Hamon, Sand Beach, Yarmouth, N.S, Can.

ATTENTION !

Pour réparations, remontage et fabrications de vos CHAPELETS faits à la main dans le choix de Cristal de Roche, Semi Cristal et Verre taillé, pour hommes et femmes. Fabrication en Sterling garantie. Pour information. S'adresser par téléphone à 6919 ou à 49 rue Langevin, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi.

— ON DEMANDE —

ON DEMANDE — un logement de 3 ou 4 pièces, chauffé, au centre de la ville. Ménage sans enfant. S'adresser par téléphone le jour 4-4747, le soir 4-6972, Chicoutimi.

DEMANDE D'EMPLOI. — Jeune homme, âge de 26 ans, bonne apparence, bilingue, cours supérieur, possédant expérience, demande position stable de commis de bureau. S'adresser: Le Progrès du Saguenay, Casier postal 218, dep't 79, Chicoutimi.

POUSSINS

PREPAREZ-VOUS MAINTENANT avec les hâtifs - poussins - Bray. Les marchés seront aux bons poussins partis de bonne heure. Pour "broilers" Bray" en a d'un jour et partis pour envoi immédiat. Procurez-vous des poulettes commandez de bonne heure. Nous avons prix - J.-E. Coudé, 375, avenue Morin, Chicoutimi; Henri Plourde, Saint-Prime; Ernest Pilote, Saint-Joseph d'Alma.

ACHETEURS DE POUSSINS, soyez sûrs que votre commande prévoit la quantité habituelle de poussins pour l'année qui s'en vient. Nous sommes certains qu'il y a des profits à faire dans cette industrie si vous partez sur le bon pied. "Monkton Poultry Farm" a des poussins approuvés par le gouvernement. Profitez de l'avantage d'un escompte en donnant votre commande maintenant. Ecrivez pour notre catalogue 1952 et la liste de prix. Monkton Poultry Farm, Monkton, Ontario.

Funérailles de M. Ernest Jauvin

Les funérailles de M. Ernest Jauvin, époux de dame Eva Brassard, décédé samedi le 12, ont eu lieu mardi à 9 h. 30 en la cathédrale de Chicoutimi. La levée du corps fut présidée par Mgr Sylvio Kéroack, curé de la Cathédrale.

Le service fut chanté par M. l'abbé Louis-Philippe Larouche, assisté de MM. les abbés Alphonse Roy et Georges-Henri Villeneuve, professeurs au séminaire, comme diacre et sous-diacre. De nombreux parents et amis y assistaient.

Au choeur on remarquait la présence de Mgr Sylvio Kéroack, curé, Mgr J.-E. Duchesne, principal de l'Ecole Normale du Bon-Pasteur, et MM. les abbés Jean-Joseph Fortin et Cyrias Tremblay.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Onésime Bouchard, Edgar Maltais, Ernest Tremblay et J.-L. Simard.

M. Jauvin laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils Armand, gérant de la Banque Canadienne de Matane, J.-Ludger, comptable chez Côté Boivin de Chicoutimi et Roland de Québec. Ses filles, Mme J.-Jules Brassard (Anne-Marie) de Bagotville, Mme Augustin Tremblay (Jeannette) et une fille adoptive, Mme Réginald Bouchard (Noella Brassard) de Bagotville; ses gendres et belles-filles: MM. J.-Jules Brassard, Augustin Tremblay et Réginald Bouchard, Mmes Armand Jauvin (Juliette Lacroix), J.-Ludger Jauvin (Anne-Marie Godin) et Mme Roland Jauvin (Madeleine Ouellet). Son frère, M. Ludger Jauvin de Montréal. Ses soeurs: Sr Marie Zéphir, du couvent Jésus-Marie de Montréal (Marie-Laure), Mme Campeau (Elvina) de Kénogami, Mme Joseph Côté (Imelda) de St-Ludger de Milot et Mme Emmanuel Campeau (Marie) de Lanoraie, Cté Berthier, et un grand nombre de petits-enfants, neveux et nièces.

Sincères condoléances aux familles en deuil.

Marguilliers des paroisses de Chicoutimi

Dans la paroisse du Sacré-Coeur, il n'y a pas de marguilliers, la fabrique étant administrée autrement.

Au Christ-Roi: M. Jules Boivin, de la rue Jacques-Cartier, a été élu nouveau marguillier, il succède à M. Euclide Perron; banc d'oeuvre M. J.-Omer Lapointe (en charge), Chs-Arthur Lajoie et Jules Boivin.

A Saint-Joachim: M. Ulderic Bouchard, fonctionnaire municipal, remplace M. Louis-Georges Lapointe; banc d'oeuvre MM. Raymond Larouche (en office), Gérard Gaudreault et Ulderic Bouchard.

A Saint-Antoine: M. Antoine Harvey, de la Côte de la Réserve, remplace M. Narcisse Hamel; banc d'oeuvre: M. Edmond Jobin, M. Jean-Baptiste Blackburn et Antoine Harvey.

A Saint-Jean-Eudes: M. Louis Bédard est élu au poste de M. Eugène Pedneault; banc d'oeuvre MM. Oscar Lévesque (en office), Henri de Champlain et Louis Bédard.

Au Saint Nom de Jésus: Rivière-du-Moulin, M. Léonidas Bélanger de la rue King, succède à M. Jules Harvey; banc d'oeuvre MM. Télesphore Tremblay, Algérie Savard et Léonidas Bélanger.

Chicoutimi-Nord, paroisse de Ste-Anne: M. David Gravel du Rang 3, succède à M. Nazaire Boucher; banc d'oeuvre: MM. Onésime Fillion, Georges-William Gauthier et David Gravel.

A Saint-Luc: M. Charles-Edouard Desmeules de la rue Rhainds occupe le poste laissé vacant par M. Victorien Gravel; banc d'oeuvre: MM. Ludovic Tremblay (en office) Joseph Desmeules et Charles-Edouard Desmeules.

Décès

LAPIERRE, Mme Valentin, née Marie-Claire Chiasson, décédée le 19 décembre à Kénogami à l'âge de 95 ans. Son service fut chanté vendredi le 21 décembre en l'église St-Laurent de Jonquière.

LAPOINTE, Mme Alfred, née Zélia Darveau, et épouse en 1ère noce de feu Marcel Lefebvre, décédé le 19 décembre, à l'âge de 70 ans. Son service fut chanté le 22 décembre en l'église de St-Félicien.

BOUCHARD, Elie, époux de feue dame Marie Dufour, décédé le 21 décembre à l'âge de 94 ans. Son service fut chanté lundi le 24 décembre en l'église d'Alma.

BILODEAU, Joseph, décédé le 7 janvier, à Jonquière, à l'âge de 70 ans et 7 mois. Il était l'époux de dame Anne Tremblay. Son service fut chanté vendredi le 11 janvier à 9 h. 30 en l'église St-Laurent de Jonquière.

GAGNON, Eugène, époux de feue dame Alphonsine Pearson de Kénogami, décédé le 7 janvier à l'âge de 85 ans et 8 mois. Son service fut chanté jeudi le 10 janvier en l'église de Kénogami.

DALLAIRE, Camille, enfant de M. et de Mme Benoit Dallaire, décédé le 7 janvier à Ste-Croix. Son service fut chanté mercredi à Ste-Croix.

TRUCHON, Eliette, fille de M. et de Mme Henri Truchon, décédée le 9 janvier, à St-Bruno, à l'âge de 15 ans. Son service fut chanté vendredi le 11 janvier à St-Bruno.

DION, Mme Pierre, née Delvina Villeneuve, décédée le 8 janvier à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 82 ans et 4 mois. Son service fut chanté vendredi le 11 janvier en l'église St-Dominique de Jonquière.

LEPAGE, Louis, époux de dame Jeannette Desgagné, décédé subitement le 6 janvier à l'âge de 58 ans et 6 mois. Son service fut chanté le 8 janvier à la Rivière Eternité.

Constipation!

Une ou deux
ROBOL
ce soir —
effet demain
matin

35¢ la boite. 3 pour $1.00

SAVARD, Pitre, époux de dame Alma Fortin de St-Augustin, décédé le 12 janvier à l'âge de 77 ans. Son service a eu lieu mardi le 15 janvier à St-Augustin.

JAUVIN, Ernest, époux de dame Eva Brassard, décédé samedi le 12 janvier à l'âge de 74 ans. Son service fut chanté mardi le 15, en la cathédrale de Chicoutimi.

VERREAULT, Mme Marcellin, née Michèle Côté, décédée le 13 janvier à l'âge de 55 ans et 4 mois. Son service fut chanté mercredi à 9 h. 30 en l'église de Desbiens.

Un bref...

(Suite de la 1ère page)

Les salaires de Shipshaw ont toujours été de 9 cents l'heure plus bas que ceux d'Arvida. Le Syndicat se refuse à ce que cet écart s'aggrandisse. Or, le rapport majoritaire étendrait cette marge à 14 cents l'heure. Ainsi, le taux actuel de base dans les usines d'Arvida est de $1.34 l'heure, salaire et boni de vie chère compris. Selon le rapport majoritaire le taux de base à Shipshaw serait de $1.20.

Le Syndicat insiste pour que la formule servant au règlement des griefs soit la même à Shipshaw qu'aux usines d'Arvida, de Shawinigan et de l'Ile Maligne. La Compagnie l'a acceptée dans ces usines: pourquoi, demandait M. Philippe Girard dans une causerie radiophonique dimanche dernier, pourquoi la Compagnie refuserait-elle de l'accorder à ses employés des pouvoirs de Shipshaw? D'ailleurs, disait-il, l'arbitre de la compagnie, M. Robert Lafleur a recommandé cette formule dans le cas d'Arvida le printemps dernier; pourquoi n'a-t-il pas fait de même pour Shipshaw?

Danger immédiat écarté

Les exécutifs de la C.T.C.C. et de la Fédération Nationale de la Métallurgie se réunissaient conjointement en fin de semaine à Montréal pour étudier la situation. Ils ont recommandé aux ouvriers de Shipshaw et de Chute-à-Caron de ne pas donner suite à leur vote de grève mais d'attendre les résultats de l'intervention du Ministère du Travail.

Dimanche soir, les employés des pouvoirs électriques se sont assemblés à Jonquière. MM. Adrien Plourde, président de la Féd. Nat. de la Métallurgie, MM. Philippe Girard et Marcel Pépin, organisateurs, ont exposé aux membres les raisons de cette recommandation qui fut adaptée à l'unanimité.

Lundi, un autre facteur entra en ligne de compte pour dissiper tout danger immédiat de grève: la requête présentée par la Compagnie à la Cour supérieure. Le soir même, M. Adrien Plourde prononçait une causerie radiophonique. Ses dernières paroles ont précisé l'attitude du Syndicat en face de ce nouveau développement:

"Cette causerie a été préparée avant que nous recevions une injonction intérimaire de la Cour Supérieure, nous ordonnant de cesser toute activité pouvant conduire à une grève à Shipshaw et à Chute-à-Caron.

Comme nous l'avons toujours prétendu, seuls les tribunaux civils ont juridiction pour décider de la légalité ou de l'illégalité d'une grève à Shipshaw et à Chute-à-Caron. Il est entendu que le Syndicat se soumettra à tout jugement rendu par la Cour.

Par conséquent, si la Cour maintient nos prétentions, à savoir que Shipshaw ne tombe pas sous la Loi des Différends entre Services Publics et leurs Salariés, et si la compagnie ne se rend pas à nos demandes, nous ferons valoir nos revendications par la grève s'il le faut.

Nous avons immédiatement soumis ces injonctions intérimaires à nos aviseurs légaux qui défendront notre point de vue devant les tribunaux".

Le jugement de la Cour éclaircira donc le statut légal des employés de Shipshaw. Il faut espérer que ce jugement servira surtout pour l'avenir. Car avant qu'il soit rendu, les parties en conflit devraient être capables de trouver une solution équitable au différend qui les divise.

Une doctrine...

(Suite de la 8e page)

évêques où se peut voir en quelques lignes toute la pensée de l'Eglise sur la propriété privée.

"Nous réprouvons, disent-ils, avec le Souverain Pontife, deux fausses conceptions de l'ordre social: celle du communisme et celle du capitalisme vicié. "La conscience chrétienne ne peut donc reconnaître la justice d'un ordre social qui nie en principe ou qui rend pratiquement impossible ou vain le droit naturel de propriété tant sur les biens d'usage que sur les moyens de production. Mais elle ne peut pas davantage s'accomoder de ces systèmes qui, admettant le droit de propriété privée suivent un concept absolument faux, se mettent en contradiction avec un ordre social de bon aloi. Et c'est pourquoi, là ou, par exemple, le "capitalisme" se fonde sur ces conceptions erronées et s'arroge un droit illimité sur la propriété en dehors de toute subordination, au bien commun, l'Eglise l'a toujours réprouvé comme contraire au droit naturel."

CAPITALISME ET PROPRIETE PRIVEE

Je devais aborder avec vous aujourd'hui l'étude du Capitalisme. Mais je crois qu'il convenait d'abord de bien établir les positions de l'Eglise sur le droit de propriété. Car, comme je soulignais dans ma dernière causerie, il arrive assez souvent que l'on confonde le capitalisme et la propriété privée. Les tenants du socialisme ont joué longtemps et jouent encore sur cette équivoque pour réclamer la disparition de la propriété privée en faisant voir les méfaits du régime capitalisme. Les tenants du libéralisme font maintenant le même jeu en sens inverse: ils se réclament de la propriété privée et de ses avantages pour défendre le régime capitaliste qu'ils n'osent plus défendre directement devant les masses. L'équivoque est encore plus subtile mais il ne faut pas s'y laisser prendre. Capitalisme et propriété privée sont deux choses bien distinctes et le sort de celle-ci n'est pas lié à celui-là. On sait que le régime capitaliste ne date que du XVIIIème siècle et qu'alors la propriété privée des moyens de production existait depuis toujours. Puisqu'il y a distinction réelle entre capitalisme et propriété privée, l'on peut donc songer à réformer celui-ci sans attenter à celle-là. En d'autres termes le droit de propriété demeure inviolable: mais le régime capitaliste n'est pas intangible ni éternel.

Municipalisation...

(Suite de la 1ère page)

b) le premier janvier 1955, date de l'expiration du contrat, la compagnie n'a plus aucun droit, absolument aucun. Plus encore, si la compagnie ne se montre pas raisonnable, la ville n'a qu'à exiger qu'elle enlève poteaux, fils, transformateurs, compteurs, etc.

La compagnie a fait renouveler ses franchises pour un premier laps de temps de 22 ans, au lieu de 20 ans, parce que son contrat était bon encore deux ans soit jusqu'en 1915. La compagnie s'est présentée deux ans avant, soit en 1913. Ce n'est donc pas en 1955 mais en 1953 que la compagnie demandera à négocier avec la ville le renouvellement de ses franchises.

C'est dire que l'élection municipale de cet été sera de la plus grande importance dans l'histoire de notre cité.

Jean GAGNON,
agronome.

Cartes professionnelles

AVOCAT

PAUL POULIOT
AVOCAT
BUREAUX:
Chicoutimi — 54 est rue Racine
Tél.: 4-6607
Bagotville — le soir 7 h. 30 à 8 h. 30
Edifice Villeneuve — Tél.: 267

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
Marques de Commerce
Dessins de Fabrique en tous pays
Marion & Marion
Raymond Robie J.-A. Bastien
Boite postale 368 — Station "H"
MONTREAL

AVOCAT

Roland Angers
AVOCAT
Edifice Théberge
Tél. 4-3124 — 121 E rue Racine

DENTISTE

Dr Paul Riverin
DENTISTE
83, RUE RACINE EST
CHICOUTIMI
TEL.: 4-3568

COMPTABLE

Emilien Côté, B.S.C.
COMPTABLE LICENCIE
Comptabilité, Impôt sur le Revenu, Etc.
253, Est rue Racine
CHICOUTIMI — Tél.: 4-6142

NOTAIRE

Marcel Claveau
B. A. L. L. L.
NOTAIRE
Edifice Murdock, 23 e. rue Racine
CHICOUTIMI Tél.: 4-3115

ASSURANCES

Gustave Claveau
C. d'A. A.
ASSURANCES GENERALES
Edifice Murdock
23 e. rue Racine CHICOUTIMI
Tél. bur.: 4-3115 Tél. rés.: 4-5618

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.-L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
BOUL. LAMARCHE — RUE RACINE — BOUL. RIV. DU MOULIN
6, BON-CONSEIL CHICOUTIMI, P.Q. TEL: 5523

OPTOMETRISTE

Tél.: 4-4916
Daniel Warren O. D.
Spécialiste de la vue
365 e. rue Racine
Edifice Abel
Le soir sur rendez-vous

OPTOMETRISTE

Edifice Théberge Suite 2
Maurice Monette,
Ba. O.
Optométriste — Examen de la vue
121 E. rue Racine Tél.: 4-4363
CHICOUTIMI, P. Q.

Gauthier & Tremblay, C. A.
COMPTABLES AGREÉS CHARTERED ACCOUNTANTS
Impôts — Vérification — Syndics
60 E. RUE RACINE TÉL. 4-3064 CHICOUTIMI, P. Q. — ÉDIFICE LAGACÉ

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal A. Rondeau, B.A., C.A. — Paul-R. Thivierge, C.A.
Pierre Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 4079

Sirois, Caron, Renaud, Corriveau & Cie
COMPTABLES AGREÉS
ROBERT RACINE, C. A., *Associé Résident.*
360, St-Dominique JONQUIERE Tél.: 2-2505

Tél.: 4-5268
OMER TREMBLAY - FILS
LE SEUL BUREAU AU SERVICE DU PUBLIC: ACHETEUR OU VENDEUR
Commerces — propriétés — terres — terrains
BUREAU ET RESIDENCE — 333 E. RUE RACINE — CHICOUTIMI

ALMAS BRASSARD
COURTIER EN IMMEUBLES
Au service du public pour toutes transactions immobilières
Edifice Théberge — 121 rue Racine est — Chicoutimi
Tél.: Rés.: 4-5422 — Bur.: 4-5851

H.-JULIEN LEMIEUX
Ing. P

Lac-Ste-Croix

Naissances

Le 4 décembre fut baptisée Marie-Rita-Denise-Diane, enfant de M. et Mme Antonien Potvin, née Rolande Boivin. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Boivin, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 déc. — Marie-Reine-Angèle, enfant de M. et Mme Paul-Aimé Larouche, née Eliette Potvin. Parrain et Marraine, M. et Mme Jean-Marie Smith, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 déc. — Marie-Irma-Christiane, enfant de M. et Mme Louis-Henri Larouche, née Gilberte Duchesne. Parrain et Marraine, M. et Mme Rosaire Boivin, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 déc. — Marie-Diane-Rita, enfant de M. et Mme Roland Côté, née Cécile Villeneuve. Parrain et marraine: M. et Mme Ronaldo Martel, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 déc. — Marie-Angèle-Hélène, enfant de M. et Mme Ulysse Plourde, née Elianne Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Croft, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 déc. — Anne-Marie-Lise, enfant de M. et Mme Léopold Potvin, née Rachelle Duchesne. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Duchesne, grands-parents de l'enfant.

Funérailles

Le 29 décembre avaient lieu les funérailles de Mme Délima Tremblay, épouse de M. Wilfrid Bilodeau, décédée le 25 à St-Laurent de Jonquière, à l'âge de 75 ans et 5 mois.

M. le curé J.-A. Tremblay, fit la levée du corps et chanta le service.

Portaient le corps: MM. Henri, Edmour, Almas et Charles Bilodeau, ses fils, et MM. Almas et Louis-Joseph Bouchard, ses neveux.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Fête de Noël

Noël a donné lieu à de grandes démonstrations de foi. Pendant la messe de minuit où le chant fut si bien rendu par les chorales des hommes, des dames et des jeunes filles, tous s'approchèrent de la Table Sainte en très grand nombre.

Le jour de Noël après-midi, eut lieu comme par le passé, la bénédiction des enfants, où M. le Curé distribua des cadeaux aux jeunes qui remplissaient l'église.

Dépouillement d'un arbre de Noël

Après la cérémonie de la bénédiction des enfants à l'église, tous se rendirent à la Salle du Couvent pour le dépouillement d'un arbre de Noël par St-Nicholas. Cette fête était sous les auspices de la Locale des Artisans de Ste-Croix.

M. Jos. Vézina, propagandiste, accompagnait St-Nicholas, alors que M. R. Gérard Lavoie, trés. et Ulysse Plourde, sec. présidaient.

Les enfants furent heureux de recevoir de jolis cadeaux. Aussi témoignèrent-ils leur reconnaissance à St-Nicholas par de chaleureuses félicitations et à la locale de Ste-Croix par des remerciements bien sincères.

Marguillier

M. Adélard Dallaire fut élu marguillier en remplacement de M. Hermias Villeneuve, sortant de charge.

St-Ludger-de-Milot

Baptêmes

St-Ludger de Milot (D.N.C.) — Joseph-Noël-Alain, enfant de M. et Mme Simon Hunter (Lucienne Patry). Parrain et marraine, M. et Mme Léonce Côté, oncle et tante.

Marie-Michelle, enfant de M. et Mme Geo.-Henri Duperré (Yvonne Guay). Parrain et marraine, M. et Mme Marc Mérinos, d'Albanel, oncle et tante.

Va-et-vient

Mlle Charlotte Duperré, en promenade chez ses parents, M. et Mme Geo.-Henri Duperré.

Mlle Annette Simard, de Montréal, a passé les fêtes chez sa mère, Mme Anaclet Simard.

Après de belles vacances des fêtes tous les étudiants reprennent gaiement le chemin de l'école.

MM. Noël Tremblay et Egide Perron vont à l'Ecole d'Agriculture. D'autres élèves se dirigent au Séminaire et pour les filles à l'Ecole Normale.

Mlles Madeleine et Ghislaine Tremblay institutrices à St-Henri, passaient les vacances du Jour de l'An, chez leurs parents à St-Ludger.

Dimanche, le 6, avait lieu à l'église, l'heure d'adoration des Ligueurs.

Pointe-Bleue

Naissances

Jean-Claude-Antonin, enfant de M. et Mme Charles-Eugène Buckell (Marthe Robertson). Parrain et marraine: M. et Mme Georges Duchesne, oncle et tante de l'enfant.

A aussi été baptisé un garçon, fils de M. et Mme Jean Robertson (Floretta DeLaunière) né à l'Hôtel-Dieu St-Michel, de Roberval.

Notes sociales

Mme Armand Guillemette et son fils, René, était en fin de semaine chez son père, M. Louis Paul.

M. René Robertson, est de retour d'un stage d'études de quelques mois, à Détroit, (Michigan) U. S. A.

M. Jacques Robert (Bob) Turnbull, commis à la Hudson's Bay Co. est de retour d'une visite à ses parents à Montréal.

Mlle Juliette Gaudreault, de Lac-Bouchette, passe quelque temps chez des parents, à Pointe Bleue.

Changements à la Cie Heinz

Leamington, Ont. 13 déc. — M. H.-J. Heinz, président de la Maison Heinz Internationale, a annoncé aujourd'hui le nomination de M. F.-T. Sherk au poste de vice-président exécutif de H.-J. Heinz Company of Canala Ltd. M. Sherk succède à M. L.-M. Mellus de Pittsburgh, Pa., qui reste membre du conseil d'administration de la Maison Heinz Internationale et de H.-J. Heinz Company of Canala Ltd.

M. L.-D. Crimp, autrefois directeur de la vente pour la région de l'est, dont les bureaux sont à Montréal, remplace M. Sherk comme directeur général de la vente et est de plus nommé au conseil d'administration de la Compagnie canadienne. M. P.-E. Gervais, directeur de la publicité et de l'aide à la vente est élevé au poste qu'occupait M. Crimp, et M. Richard Loftus, au poste qu'occupait M. Gervais.

M. Heinz a aussi annoncé que le bureau-chef de la vente, aujourd'hui à Toronto, sera transféré à Leamington le 1er janvier 1952, date où les nominations seront en vigueur.

La nomination de M. Sherk à la tête de H.-J. Heinz Company of Canada, Ltd., conformément à la ligne de conduite adoptée il y a quelques années, marque un pas de plus vers l'autonomie de la Compagnie canadienne et illustre la volonté de la Compagnie de choisir ses chefs dans ses propres rangs.

Nos institutions, notre langue et nos lois, voilà notre plus précieux héritage ancestral.

Achats de dessins d'artistes pour reproduction sur des timbres-poste.

Le ministre des Postes, l'honorable G.-Edouard Rinfret, vient de faire connaitre les dessins que son Ministère a achetés pour reproduire sur des timbres-poste, à la suite de l'invitation qu'il avait faite aux artistes canadiens de soumettre des oeuvres à cette fin à un comité de sélection.

Au mois de novembre 1950, les artistes furent invités à soumettre des dessins illustrant l'un ou l'autre des cinq sujets généraux suivants: industries secondaires et produits du Canada; fleurs sauvages bien connues du Canada; gros animaux du Canada; portraits d'Indiens et d'Esquimaux du Canada ou dessins inspirés des symboles de la vie des indigènes; sports et scènes de la vie au grand air. Les dessins choisis par le Comité de sélection composé du très honorable Vincent Massey, C.P., C.H., président, et des professeurs Charles-F. Comfort, R.C.A., et Arthur Gladu, ont été mis au point et sont maintenant prêts pour reproduction sur timbres-poste. Il y a tout lieu de croire que les deux dessins primés figureront sur des timbres qui seront émis l'an prochain.

L'un paraitra sur un timbre de 20c. Il symbolisera la richesse des produits du bois que le Canada tire de ses immenses ressources forestières à l'extrême gauche en forforme de sapin et dont l'extrémité droite est blanchie et roulée à la façon d'une feuille de papier. Au centre du motif on distingue les traits simplifiés d'une fabrique de papier à journal. L'artiste, M. Pollock, de Toronto, a 33 ans et il est licenié de la Society of Industrial Artists de la Grande-Bretagne.

L'autre dessin est l'oeuvre d'un sculpteur distingué de Toronto, M. Emmanuel Hahn, R.C.A., S.S.C. Le sujet est d'une grande sobriété; il représente la tête d'un mouflon ou mouton des Rocheuses. Ce dessin figurera sur un timbre de 4c de la série qui illustrera d'autres mammifères du Canada.

Le français est parlé par tous les hommes de haut savoir.

le Rapport Massey Comment juger

Il y a déjà plus de six mois qu'a été rendu public le Rapport de la Commission Massey. Bien des choses ont été écrites sur son compte.

Pour en juger sainement, rien ne vaut le rappel des principes fondamentaux qui régissent la vie canadienne.

C'est ce que vient de faire le P. Richard Ar[illegible], S. J., dans une brochure publiée à l'Institut Social Populaire de Montréal. On y trouvera les éléments d'un jugement sur ce fameux Rapport, puis une analyse lucide de la question du rôle de l'Etat dans l'éducation, en même temps qu'une discussion de l'argument du bien commun qu'apportent les Commissaires dans leur Rapport.

En vente aux Editions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal (14). Prix: 20 sous.

L'Egypte compte installer ouatre usines d'armement avec l'aide de techniciens allemands.

* * *

En Serbie, 14,000 bureaucrates ont été renvoyés à la production.

BRASSIERE TOURBILLON

Contours merveilleusement moulés — Diminue la tension des bretelles — Séparation accentuée — profil jeune.

Whirlpool Bra

LA FEMME SOUCIEUSE D'ELEGANCE SE PROCURE UNE WHIRLPOOL

		GAGNON FRERES, rue Racine
A Chicoutimi	:	Maison Ribaud, rue Racine La Pouponnière du Saguenay, 210 Dubuc
A Jonquière	:	Nouveautés St-Hubert, 778 St-Hubert Mme Robert Côté, 104 Chemin St-Georges Mme A. Truchon, 603 St-Dominique E.-P. Girard, 313 St-Dominique Aux Trois Couleurs, 528 St-Hubert Mlle Noëlla Flamand, rue St-Hubert
A Kénogami	:	Les Gaies Frimousses, 52 King George Mme Roland Lavoie, 143 Ste-Famille
A Arvida	:	Le Salon d'Economie, 211 LaSalle
A St-Jean-Eudes	:	Mme Arthur Villeneuve
A Grande-Baie	:	W. Simard, St-Augustin A.-A. Fortin Xavier Gagnon
Port-Alfred	:	Ludger Levesque
Bagotville	:	Les Aubaines du Coupons Alphide Thibeault O. Sergerie
Rivière-Eternité	:	Nazaire Gagnon
Hébertville-Station	:	Mme Ludovic Simard J.-H.-Albert Girard
N.-D. D'Hébertville	:	Albert Girard Raymond Simard
St-Jérôme	:	J.-H. Tremblay
St-Félicien	:	J.-A. Larue J.-E. Bherer Philippe Boudreault
St-Joseph d'Alma	:	Studios Fournier
Naudville	:	Boivin & Fils
St-Coeur de Marie	:	Willie Tremblay
L'Ascension	:	Lemay & Frères
Ste-Monique	:	Armand Fleury J.-H. Tremblay
St-Henri-de-Taillon	:	Albert Pilote
Péribonka	:	J.-A. Tremblay
Mistassini	:	Robert Cossette
Dolbeau	:	Marie Adèle Savard
Albanel	:	Xavier Proulx
Normandin	:	Lucien Bouchard Alphonse Marceaux
Ferland	:	Léon Girard
Roberval	:	Héliodore Lalancette
St-Prime	:	Napoléon Guy
St-Bruno	:	Fernand Lavoie
Desbiens	:	Jean-Baptiste Côté Benoit Fortin
Chambord	:	Jos Gauthier
Laterrière	:	Gaston Fortier

AYEZ PLUS POUR VOTRE ARGENT!

BOND VENTE BON DE JANVIER

2IÈME PANTALON GRATUIT

Fait sur mesures

$39.75 Veston et pantalon

avec 2e pantalon gratuit!

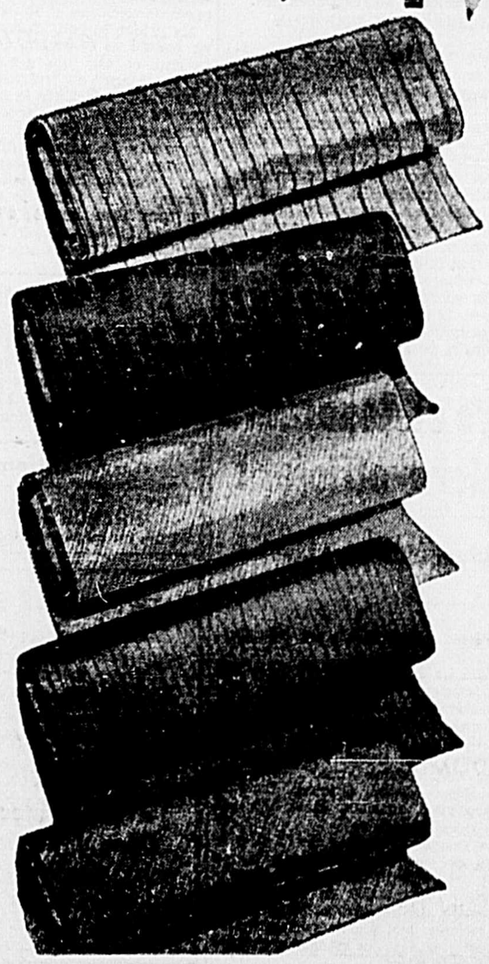

Worsted en filés teints, sharkskin, fil à fil, gabardines, worsted de flanelle, petits quadrillés, plaids, rayures et teintes unies.

BOND vous offre un magnifique boni en janvier—un pantalon supplémentaire GRATUIT, avec chaque complet fait sur mesures aux bas prix habituels de Bond. Bond est fameux pour cette sorte d'aubaine—une épargne véritable que tout homme saura apprécier. De plus, tous les tissus de l'assortiment varié de Bond sont en vente, y compris un choix magnifique de teintes nouvelles et de patrons élégants pour le printemps... des tissus plus lourds, pour l'hiver... des tissus plus légers, pour Pâques et l'été. Chaque complet Bond est fait à vos propres mesures, taillé de main de maitre et confectionné avec soin afin qu'il vous habille mieux que tous vos autres complets, et vous en donne le plus pour votre argent! Commandez votre nouveau complet Bond dès maintenant—profitez de cette offre de pantalon supplémentaire GRATUIT. N'attendez pas trop longtemps! Cette vente n'est que pour un temps limité.

Costumes de Dames Faits Sur Mesures avec Une Jupe Supplémentaire Gratuite!

Même choix de tissus dans tout le magasin—magnifiquement. A partir de taillés sur mesures—dans une grande variété de modèles féminins, charmants, souples, plus le boni de janvier d'une JUPE SUPPLEMENTAIRE GRATUITE! $39.75

Rég. $39.75 Pantalon supplémentaire GRATUIT ... Vous épargnez $13.25
Rég. $49.75 Pantalon supplémentaire GRATUIT ... Vous épargnez $16.25
Rég. $59.75 Pantalon supplémentaire GRATUIT ... Vous épargnez $19.25

Aucun frais supplémentaire pour les tailles au-dessus de la moyenne.

FACILITES DE PAIEMENT

SI VOUS N'ETES PAS SATISFAIT VOTRE ARGENT, VOUS SERA REMBOURSE

Votre Magasin Bond,

(VÊTEMENTS SAGUENAY Ltée)

156 est, rue Racine

VÊTEMENTS BOND Confectionnés sur mesures

Le mouvement des caisses d'épargne scolaire connaît des progrès croissants dans la région

Après Arvida, Chicoutimi adopte le système. — Fonctionnement d'une caisse scolaire. — Beaux résultats à Arvida.

Le beau mouvement des caisses scolaires qui a pour but de donner aux jeunes le sens de l'épargne et l'habitude de l'économie continue de s'étendre dans la région.

A la suite d'Arvida, la commission scolaire de Chicoutimi vient d'autoriser l'organisation du mouvement dans les écoles de Chicoutimi, suivant le nouveau système établi par l'Union Régionale des Caisses Populaires, tel qu'expliqué par M. François LaRoche, propagandiste.

La commission scolaire locale a pris cette décision au cours d'une réunion, la semaine dernière. Pour cette année, le système sera mis en vigueur à l'Ecole St-Joseph et à l'Académie. M. Tremblay, directeur des études travaillera en coopération avec M. Saulnier, gérant de la Caisse Populaire de Chicoutimi, pour l'organisation de ces caisses scolaires.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UNE CAISSE SCOLAIRE

Dans chaque école, un responsable a la direction de la Caisse. Ce peut être le directeur de l'école, l'assistant ou encore un professeur dûment nommé par l'institution.

Un comité de cinq grands élèves—de préférence cinq élèves des classes les plus avancées—aide le responsable dans l'organisation générale. On nomme pour chaque classe, un propagandiste, un caissier et un teneur de livres. Cette façon de partager la besogne, fait qu'un nombre d'élèves plus nombreux prennent une part active à la Caisse Scolaire, ce qui a pour effet immédiat de développer chez l'enfant un esprit d'initiative et lui fait comprendre le sens des affaires et des responsabilités.

La Caisse opère un seul jour par semaine et au même moment pour toutes les classes. De cette façon, les élèves ne seront distraits de leurs études régulières qu'une seule fois chaque semaine.

On recueille dans un endroit désigné les dépôts de chaque classe. Puis, le comité prend la responsabilité de préparer un sommaire des opérations effectuées dans l'école entière.

Après quoi, les groupes se réunissent dans une salle commune. Là, on prépare le sommaire de la Caisse d'Epargne de l'Ecole et on compte séparément le numéraire. Le jour même, l'argent recueilli est expédié à la Caisse Populaire avec les feuilles de journal-caisse et les bordereaux individuels.

Le fonctionnement de la Caisse scolaire constitue une leçon pratique d'arithmétique et de comptabilité élémentaire, qui vaut assurément n'importe quelle leçon théorique.

Il s'agit d'une leçon concrète, puisque l'enfant manipule des pièces de monnaie, des billets de banque, au lieu de calculer avec de simples chiffres. Par cette manipulation, et les calculs qu'elle détermine, il comprend le sens des mots exactitude et précision, parce qu'il est forcé d'être exact et précis. Par surcroit, il s'initie directement aux premières opérations de banque.

Les Caisses d'Epargne scolaire contribuent à la formation pratique de l'élève: à l'exception des élèves des deux premières années, chaque déposant prépare lui-même son bordereau de dépôt. Excellente habitude à acquérir et qui n'est pas si commune. En effet, l'expérience des gérants de banque ou Caisses Populaires, leur permet d'affirmer qu'au moins 80% des clients adultes ne sont pas en mesure de compléter au comptoir leur propre bordereau de dépôt.

MAGNIFIQUES RESULTATS A ARVIDA

Le système des caisses scolaires, établi à Arvida depuis un an et demi a donne des resultats magnifiques. En date du 31 décembre, 2,257 enfants sur les 2,597 qui fréquentent les écoles d'Arvida faisaient partie du mouvement, pour une proportion de 86.9%. Ils avaient déposé un montant de $16,500 et après avoir retiré environ $5,000 pour les cadeaux de Noël, il restait, en caisse, le beau montant de $11,248.68 ce qui donne une moyenne de $4.98 pour chaque déposant.

Il est à souhaiter que les autres villes de la région adoptent ce mouvement bienfaisant des caisses scolaires et que les beaux résultats d'Arvida s'y répètent.

Funérailles de M. A. Bouchard

Un émouvant hommage a été rendu récemment, en l'église du Christ-Roi, à M. Arthur Bouchard, de Chicoutimi, époux de dame Alma Labrie de Saint-Coeur-de-Marie, décédé le 4 janvier, à l'âge de 50 ans et un mois. Un imposant concours de parents et d'amis qui ont assisté aux obsèques.

M. Bouchard était un homme très estimé. Sa mort cause de vives regrets dans les coeurs de tous ceux qui l'ont connu.

Il laisse dans le deuil, son épouse, née Alma Labrie; son père, M. Alfred Bouchard, de Saint-Jean-Eudes; ses fils: MM. Rosaire, Roland, Gaston et Yvon; ses filles: Mme Joachim Tremblay (Rolande), Mme Léon Tremblay (Paulette), Mme Gaston Vachon (Colombe) et Mlle Thérèse Bouchard; ses belles-filles: Mme Rosaire Bouchard (Rosa-Alpha Tremblay), Mme Roland Bouchard (Carmela Tremblay) Mme Gaston Bouchard (Thérèse Simard); ses gendres: MM. Joachim Tremblay, Marius Murdock, Léon Tremblay, Roméo Girard et Gaston Vachon; ses soeurs Mme Esdras Saint-Pierre (née Marie-Blanche Bouchard), Mme Jos-Philippe Laplante (née Yvonne Bouchard.

Le service fut célébré par M. l'abbé Cyrille Couture, vicaire au Christ-Roi, mardi le 8 janvier, en l'église du Christ-Roi.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la cathédrale.

Le Progrès prie la famille en deuil d'accepter ses sincères condoléances.

Du nouveau pour les sourds

Tous les porteurs d'appareils auditifs ainsi que tous les gens souffrant de surdité seront heureux d'apprendre l'ouverture d'un nouveau bureau situé au No. 297 rue Jacques-Cartier Est.

M. Romain Vézina, D.A. licencié de l'Institut Acousticon, New-York possède onze années d'expérience dans cette spécialité. Il sera donc en mesure de régler tous vos problèmes différents. Vous pourrez vous procurer les accessoires et batteries pour tous les genres d'appareils. Aussi, on fera la réparation.

Les comptes rendus d'experts en surdité prouvent maintenant que les nouvelles inventions reçoivent du public un accueil spontané et sans réserve.

Le nouvel "Acousticon" ne possède aucun boitier, rien à porter dans les vêtements. La personne qui le porte est libérée à la fois des cordons gênant et du bruit causé par le frottement des vêtements.

La science bat son plein dans ce domaine. Il est donc inutile d'endurer plus longtemps ce handicap qui fait de vous des gens anormaux dans la société.

Une consultation de la part de votre spécialiste local vous convaincra que vous pouvez maintenant mener une vie normale.

Capotage sur un e artère dangereuse

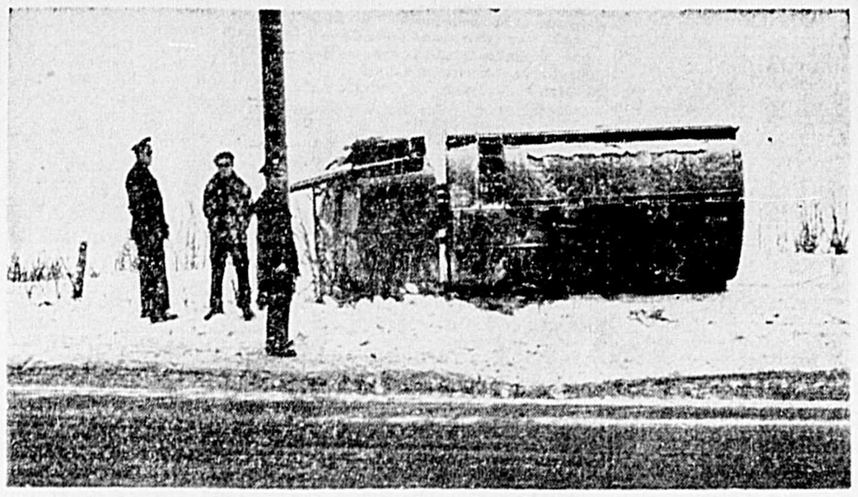

Le boulevard St-Ignace de Chicoutimi, chemin étroit et tortueux, est un danger constant pour la circulation. L'on voit ici le camion de la "Texaco" qui a capoté récemment, à environ un mille de Chicoutimi, sur cette route dangereuse. Le camion contenait environ 1,500 gallons d'huile et cette dernière s'est presque complètement déversée sur le bord de la route. C'était le 2e accident du genre en 15 jours, à peu près au même endroit. (Photo B.L.M.)

"Les communautés viables sont celles qui ont connu la misère, la pauvreté"

Paroles de Son Ex. Mgr Melançon à l'occasion de la bénédiction du Centre Social Rural. — Autres allocutions. — 1074 membres recrutés au sein de la population rurale.

"Les Communautés qui sont nées viables son' celles qui ont connu la misere, la pauvreté, la persécution. Il en est ainsi pour les oeuvres apostoliques et economico-sociales basées sur la doctrine de l'église". C'est ce que déclarait son Excellence Mgr Melançon samedi, le 5 janvier, lors de la bénédiction du Centre Social Rural du diocèse de Chicoutimi, situé à 533, rue Racine, Chicoutimi.

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE

Après la bénédiction, Son Excellence adressa la parole: "C'est bien intéressant de visiter votre Centre Social Rural et de rencontrer les personnalités présentes.

L'institutrice, dans le bout du rang, doit former le coeur de ses enfants. C'est ce que vous faites au sein de la population rurale du diocèse. Cette population est honnête et bien disposée. Et en regardant nos oeuvres, je me demande si les autres diocèses en ont autant que nous." Après la déclaration rapportée plus haut, Monseigneur continua en ces termes:

"C'est l'entr'aide mutuelle, ce sont les vertus d'humilité, de patience, de modération, de charité, de respect et d'obéissance qui vous font réaliser des oeuvres comme le Centre Social Rural.

Je suis donc content d'être venu ici. Je suis content d'y rencontrer mes prêtres, représentants de l'Eglise auprès de vous. Vous connaissez leur dévouement inlassable. Je profite aussi de l'occasion pour apporter certaines précisions sur les mouvements ruraux d'U.C.C. et de J.A.C. Laissez-moi vous dire que l'U.C.C. n'est pas un mouvement d'Action Catholique, mais un mouvement professionnel qui agit sur le plan temporel. Ce mouvement doit cependant respecter le caractère catholique de tous ses membres et être catholique dans toutes ses activités. La J.A.C. est un mouvement d'Action Catholique qui a les buts mêmes de l'Eglise.

En terminant, je demande au Bon Dieu de vous accorder toutes les lumières nécessaires à la continuation de votre travail et de votre apostolat."

M. JOSEPHHENRI DESBIENS

Cette allocution de Son Excellence faisait suite aux allocutions de Messieurs J.-H. Desbiens, président du Centre Social Rural et Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, qui ont souligné les avantages que procurera le Centre Social Rural aux diverses organisations agricoles.

M. L'ABBE GERARD LEVESQUE

Après l'allocution de Son Excellence, M. l'abbé Gérard Levesque, aumônier de l'U.C.C. lui adressa des remerciements, au nom de tous.

"Je ne voudrais pas vous remercier exclusivement pour la bénédiction que vous nous avez accordée, mais je voudrais vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour la classe agricole. Je vous remercie enfin de m'avoir confié la charge d'aumônier d'oeuvres rurales. Soyez assuré que je n'ai qu'un souci, garder nos gens bons chrétiens et les rendre meilleurs si possible. Notre peuple est encore chrétien parce qu'il a conservé ses vertus chrétiennes."

Succès de l'inauguration du service de téléphone automatique

La Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec a dépensé 2 millions pour réaliser ces améliorations.

La Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec a inauguré dimanche, le 6 janvier, à 3.15 a.m., le téléphone automatique dans les villes de Jonquière, Kénogami et Arvida. Par la même occasion, et en vertu de l'ordonnance No. 4705 de la Régie des Services Publics, la Compagnie a établi le service métropolitain permettant ainsi un service interurbain gratuit entre plusieurs municipalités de la région de Chicoutimi.

La conversion du système à batteries centrales, qui existait à Jonquière, Kénogami et Arvida, au système automatique s'est effectuée sans aucune difficulté et durant la journée du 6 janvier, la Compagnie n'a enregistré que très peu de troubles en dépit du fait qu'il y a eu entre les différentes municipalités du service métropolitain 22,500 appels alors que dans l'ancien système il n'en passait que 1500 par jour environ.

Le changement de système permettra à la Compagnie de donner le service à quelque 2,000 nouveaux abonnés à Jonquière et Kénogami et à quelque 1,000 nouveaux abonnés à Arvida. Il est facile de comprendre que ces nouvelles installations ne peuvent se faire en une semaine. La Compagnie fera tout son possible pour donner le service à tous ceux qui le demandent, dans les quelques mois qui suivront.

Ces améliorations apportées au service téléphonique ont été reçues avec enthousiasme des populations de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Arvida, Port-Alfred et Laterrière qui font toutes partie du service métropolitain parce que le service est plus rapide et que la valeur du téléphone est sensiblement accrue, le nombre de téléphones ayant été porté à plus de 10,000 dans la région du service métropolitain.

La Compagnie a dépensé en 1951 plus de $2,000,000 pour réaliser ces améliorations. En 1952, elle aura à faire face à un programme qui coûtera au-delà de $1,000,000. C'est donc dire qu'elle n'entend rien ménager pour assurer un service toujours plus étendu et plus rapide et suivre ainsi les progrès toujours constants de la région.

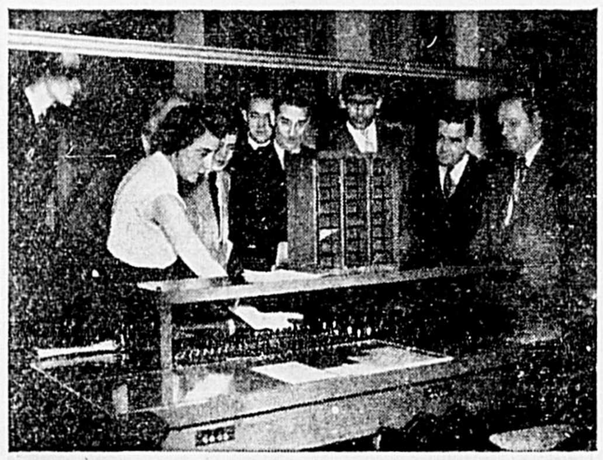

MLLE CARMEN TREMBLAY démontrant aux journalistes du Saguenay, lors d'une récente visite, le nouveau tableau multiple d'information. Les abonnés de Chicoutimi, Jonquière, Arvida et Port-Alfred en quête d'information passent sur ce tableau. (Photo B.L.M.)

M. J. Bouchard, membre de la délégation qui a rencontré l'hon. Premier Ministre

Les cultivateurs demandent à l'Etat de rendre la formule syndicale plus accessible aux ouvriers de la forêt.

M. Joseph Bouchard, président de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. du Saguenay, était au nombre de l'importante délégation de l'Union Catholique des cultivateurs qui a rencontré le premier ministre Duplessis, jeudi le 10 janvier.

Le premier ministre était accompagné de plusieurs dés ministres de son cabinet, tandis que le président général de l'U.C.C., M. J.-Abel Marion était assisté des membres du Comité Exécutif de cette association et de quelques autres personnes.

MEMOIRE DE M. MARRION

C'est M. Marion qui a présenté le mémoire aux autorités provinciales. Parmi les principales demandes formulées mentionnons: la lutte à l'alcoolisme et au communisme, autonomie provinciale en matière d'enseignement universitaire, l'augmentation des octrois aux commissions scolaires rurales, la formation de spécialistes en agriculture herbagère, le crédit agricole, la colonisation, la loi des marchés agricoles, la législation laitière, la municipalisation des cours d'eau, la sécurité de la route, les travaux mécanisés sur les fermes, la taxe sur l'essence, le coût du permis pour tracteur de ferme et, enfin, le transport de la chaux.

DEMANDES DE L'U.C.C.

Par la voix de l'U.C.C., les cultivateurs demandent à l'Etat de rendre la formule syndicale plus accessible aux travailleurs forestiers. Ils formulent aussi le voeu que le prêt individuel consenti à un cultivateur soit de $10,000, parce que le prix des terres et d'un toulant sont beaucoup plus élevés qu'en 1937. Une fois de plus, les cultivateurs expriment aux gouvernants leur désir de voir bientôt voter une Loi de convention collectives pour la vente des produits agricoles et forestiers.

Ils prient le gouvernement de sévir contre les commerçants qui pratiquent ce que nos gens appellent le "barratage" ou "retravaillage" du beurre. Pour faciliter la mise en valeur du sol, les cultivateurs et les colons souhaitent que le gouvernement augmente le nombre d'heures des travaux mécanisés consentis à chaque ferme, qu'il modifie le remboursement de la taxe sur l'essence et un taux uniforme de $5 ou de 20 cents les 100 livres pour le permis du tracteur de ferme.

Ils feront le voyage en Europe

13 personnes ont donné leur nom pour faire partie du voyage en Europe, organisé par le Conseil d'Orientation économique du Saguenay. L'on sait que ce voyage est organisé afin d'intéresser des industriels européens à venir établir une branche de leur industrie au Royaume du Saguenay.

Voici la liste des personnes qui ont présentement décidé de faire le voyage:

Pour Chicoutimi le Conseil a délégué Son Honneur le maire Rosaire Gauthier, ou le maire suppléant, si M. Gauthier ne peut faire partie de l'excursion.

Voici les autres noms inscrits: le Dr J.-M. Levesque, président du C.O.E.S., qui représentera la ville de St-Félicien; M. Weille Deschênes, maire de Kénogami; M. Barnabé Boivin, commissaire industriel de Roberval; M. A.-J. Gagnon, maire de Station d'Hébertville; M. Philippe Girard, échevin, qui représentera la ville de St-Joseph-d'Alma; M. Fernand Maltais, délégué de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Joseph-d'Alma; M. Paul Levasseur, de la Chambre de Commerce ainée de St-Joseph-d'Alma, M. Jules Collard, représentant de la Chambre de Commerce ainée de St-Joseph-d'Alma; M. Gilbert Proulx, représentant du Service de Développement Industriel de la Compagnie Electrique du Saguenay; M. J.-Arthur Lessard, représentant de la Chambre de Commerce de Chicoutimi; M. Paul Simard, secrétaire de l'Union Régionale des Caisses Populaires, qui représentera la ville de St-Jérôme; M. Joseph Potvin, gérant de la Caisse Populaire de St-Prime.

Les voyageurs se rendront en Europe à bord d'un avion Constellation. Il s'envolera de Dorval le 14 février prochain et sera de retour à Montréal le 18 mars. Le Conseil d'Orientation a réservé 16 places et jusqu'à maintenant environ 20 personnes dont 2 membres du clergé ont exprimé le désir de faire le voyage.

Une question à poser sur l'assurance-chômage ?

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:

Question. — Vous dites que pour avoir droit à une autre réclamation je dois compter 60 jours à mon crédit. Depuis 1941, je verse des contributions à la caisse. Pourquoi me refuse-t-on des prestations?

Réponse. — Les règlements exigent une période minimum d'emploi assez récente comme preuve à l'effet que le réclamant continue de s'intéresser suffisamment à un emploi assurable pour qu'on puisse dire qu'il a toujours un intérêt pécuniaire dans la caisse. Il ne lui suffit pas d'établir qu'il a déjà occupé un emploi assurable ou qu'il a accepté un emploi assurable la veille de la date ou il est tombé en chômage. Par conséquent, pour toute réclamation, il doit compter à son crédit au moins 180 contributions au cours des deux dernières années dont 60 doivent avoir été versées pendant les derniers douze mois ou 45 dans les derniers six-mois. Ces périodes d'éligibilité aux prestations peuvent être prolongées si, au cours de ces périodes le réclamant a été malade ou a travaillé à son propre compte ou a été employé dans une occupation non assurable.

Question. — Mon fils est au sanatorium. Peut-il retirer des prestations? Si non, pourquoi? Puis-je retirer des prestations à l'égard de jours où je suis malade?

Réponse. — Les prestations d'assurance-chômage remplacent en partie la rémunération qu'un assuré perd du fait qu'il ne peut se trouver un emploi et qu'il est capable de travailler, mais l'assurance-chômage n'est pas l'assurance-santé. Comme condition préalable au droit aux prestations qui doit être remplie à l'égard de chaque jour pour lequel des prestations sont payées, le réclamant doit être capable de travailler et être disponible pour un emploi. Une personne dans un sanatorium ne peut remplir cette condition et, par conséquent ne saurait avoir droit aux prestations. Pour la même raison, une personne ne peut retirer des prestations lorsqu'elle est malade.

Comptable disponible

Comptable professionnel, bilingue parfait, ayant une longue experience dans la finance, collection, administration, impôt, vérification, bilans, expert pour remplir vos formules de pension de vieillesse, etc., ferait du travail par les soirs.

Téléphonez à M. DEMERS

4-3646

Excursion

On annonce une excursion pour Montréal aller-retour. Cette excursion, à prix très réduit, se fera par train spécial; partira de Chicoutimi vendredi le 25 janvier, à 9 h. du soir, et de Dolbeau à 6 h. 35 le même soir. Les billets sont bons pour cinq jours, pour le retour, on pourra assister à une joute de hockey du Canadien contre le Boston.

Le samedi soir le 26 janvier, les personnes qui voudront voir jouer les Saguenéens contre le Valleyfield auront des autobus à leur disposition pour l'aller et le retour.

On peut se procurer des lits, en s'adressant à la station du chemin de fer la plus rapprochée.

Une famille entière aurait pu périr

M. René Fortin, sa femme et leurs six enfants ont quitté l'Hôtel-Dieu St-Vallier et réintégré leur domicile vendredi soir, parfaitement rétablis.

Ils ont failli être asphyxiés par leur poêle dans la nuit de jeudi à vendredi. Heureusement, les gémissements d'un enfant de trois ans éveilla M. Fortin. C'était vers une heure et trente du matin. L'enfant restituait et le petit dernier semblait malade lui aussi.

Flairant une odeur d'huile, M. Fortin descendit dans la cave pour voir à la fournaise à air chaud. Un chat était mort tout près. Une partie du tuyau, brisé, laissait passer le gaz dans la cave.

Le papa remonta rapidement et ouvrit les portes toutes grandes. Il éveilla ensuite toute la famille qui dormait d'un sommeil déjà très lourd. Quelques minutes plus tard et les huit membres de la famille auraient été asphyxiés. Déjà, une fillette avait perdu connaissance et les autres enfants avaient peine à marcher.

La police appelée d'urgence les fit transporter à l'Hôtel-Dieu St-Vallier. Vers deux heures ils y étaient tous.

Grâce aux bons soins reçus, ils quittaient l'hôpital vendredi soir pour retourner à leur demeure.

Amendes à des vendeurs clandestins

Trois personnes ont payé $100 d'amende dernièrement, pour avoir vendu illégalement des boissons alcooliques. Il s'agit de M. Hubert Gravel, hôtelier de Port-Alfred, et de M. Maurice Michaud, taxi de Jonquière et de M. J.-A. Moreau, taxi de Chicoutimi.

M. Albert Gagnon, épicier de Jonquière a payé $50, pour avoir vendu de la boisson; un autre épicier M. Henri Beaulieu de Jonquière $25. pour avoir laissé boire dans son épicerie.

M. Alexandre Tremblay, hôtelier de Rivière-du-Moulin a payé $50. et enfin un taxi de Jonquière, M. Fernand Gagnon a été condamné à un mois de prison pour avoir vendu de la boisson illégalement.

Visite aux orphelins de St-Régis

Les Chevaliers de Colomb de Chicoutimi, se sont rendus dimanche dernier à l'Orphelinat Agricole de St-François-Régis, afin de faire des heureux. A cette occasion, Son Excellence accompagnait les Chevaliers. Une belle réception fut faite à Mgr l'Evêque, et aux bienfaiteurs de l'institution. La belle et jeune fanfare a fait entendre ses plus belles pièces de musique, avant le copieux dîner qu'on a servi aux orphelins, et aux invités. Plusieurs discours furent prononcés, à la fin du banquet, que présidait le Grand-Chevalier du conseil, M. Henri-C. Savard.

Une belle surprise était réservée les orphelins et les frères de l'ins-Chevalier leur présenta deux joueurs des Saguenéens Sr, Gérald Glaude et Ti-Nomme Dussault. Roland Hébert moniteur, distribua des gourets aux orphelins qui s'empressèrent de les faire ortographier par les joueurs.

Le grand Chevalier remit ensuite un chèque au frère supérieur pour faire l'achat d'un ciné-caméra Paillard modèle H-16, ainsi que des bonbons et des cigarettes.

Son Excelelnce Mgr Melançon adressa la parole, pour encourager les rophelins, et les frères de l'institution, qui se dévouent à l'éducation de ces enfants, et félicita les chevaliers pour leur oeuvre charitable et les invite à continuer cette belle tradition.

Les orateurs au banquet étaient MM. Léo Quenneville, qui invita les Orphelins à assister à une joute senior, J.-R. Théberge, J.-J. Fortin, I.C., Maurice Landry, directeur, F. Thiffault, D.G.C., l'abbé Nadeau, aumônier, L.-P. Desbiens, fidèle navigateur du quatrième, M. Eloi Côté, M. R. Hébert, et J.-T. Gagnon, député de district.

Une compagnie intéressée à venir dans la région

Au cours d'une assemblée spéciale du Conseil municipal, mercredi dernier, le greffier a fait lecture d'une lettre de la Cie de Navigation Gauthier Inc. dans laquelle il est dit qu'une compagnie américaine voulant installer une usine de (Plywood) (planches murales) au Canada, désire un site approprié avec des limites à bois franc pour plusieurs années, La Compagnie demande si la région de Chicoutimi peut fournir cet avantage et une bâtisse pouvant servir d'usine. Il semble que le bois franc soit plutôt rare aux environs de Chicoutimi, cependant le Conseil a décidé de référer à M. Philippe Grenier, secrétaire du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay, pour savoir s'il y a moyen d'avantager la compagnie.

Dans une autre lettre, M. Maurice Tremblay, maire de la paroisse de Chicoutimi, déclarait que son Conseil était prêt à rencontrer le Comité d'annexion de la Cité au sujet de l'annexion du Colisée. La rencontre a eu lieu en fin de semaine. Il ne s'agissait que d'une discussion préliminaire et elle n'apporte aucun changement pour le moment.

Importants projets de construction dans la région

Le dernier bulletin de l'Association des Constructeurs Saguenay-Lac St-Jean démontre que les projets de construction dans la région s'élèvent à plus de $2,000,000.

Parmi les principaux projets, on remarque une scierie qui sera la propriété de M. Rosario Morin de Chicoutimi-Nord et qui coûtera $125,000; la construction d'un presbytère en la paroisse Cte-Famille à Pénogami évalué à $75,000; des travaux de draggage de $12,000 au Colisée de Chicoutimi.

On remarque encore l'agrandissement de l'école St-François et la construction de l'école Ste-Thérèse de Chicoutimi. Les travaux pour ces écoles débuteront au printemps.

La Commission scolaire de Grande-Baie projette aussi la construction d'une école de 4 classes; des réparations seront effectuées à une école de Mistassini.

Le C.A.R.C. de Bagotville projette l'installation et la distribution de l'éclairage des rues, l'installation d'un système d'alarme pour le feu et d'un système d'égoûts collecteurs.

On remarque aussi les plans en préparation pour l'agrandissement de l'Hôpital général du Saguenay d'Arvida. Les détails de ces travaux ne sont pas encore fournis.

Mentionnons encore le projet de construction d'un patronage à Chicoutimi auquel s'intéressent les autorités municipales et diverses organisations.

Parmi les principaux contrats accordés récemment notons celui de l'Hôpital d'Alma accordé à M. Edmour Tremblay d'Alma au coût de $1,500,000 et des travaux de rectifications à Sept-Iles dont le contrat a été accordé à la North Shore Construction pour un montant de $71,000.

L'Ass. des Voyageurs et Assureurs a choisi ses premiers officiers

M. François Ranger, président et le Père Lavigne, aviseur moral.

Chicoutimi (D.N.C.) — "L'Association des voyageurs et assureurs du Saguenay" tel est le nom que choisirent dimanche dernier, pour se grouper, les voyageurs de Commerce et des assureurs-vie, réunis en assemblée à la Salle St-François-Xavier de Chicoutimi.

L'on sait que depuis novembre dernier une centaine de voyageurs et assureurs de la région se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter en commun de leurs intérêts mutuels, tant dans le domaine matériel et professionnel que dans le domaine moral.

La réunion de dimanche en plus de définir le nom de l'Association était l'occasion d'élire un conseil. Les candidats en présence s'entendirent très cordialement et le vote n'a pas été nécessaire.

Voici les élus: Le Révd Père Lavigne, S.J.,, aviseur moral, MM. François Ranger, président, Marcel Deschamps, premier vice-président, Gérard Thibeault, deuxième vice-président, Léan Brassard, secrétaire, Jean Dubuc, secrétaire-archiviste; MM. Antoine Vachon, Jean Dolbec, Donat Lessard, directeur. Dans un enthousiasme unanime, Frank Riopelle fut élu propagandiste.

Le nouveau Conseil a décidé de procéder au plus tôt à la préparation de ses nouvelles constitutions qui seront soumises à l'approbation de la prochaine assemblée. Ces récentes activités et celles projetées font prévoir un avenir intéressant pour tous les voyageurs et assureurs de la région.

En affaires depuis 1900

Ad. Tremblay & Fils Enr.

Nous écrivons tous les genres d'assurances

365 est rue Racine — CHICOUTIMI

Tél.: 4-3004 — 4-3518

ASSURANCES-AUTOMOBILES

Notre représentant officiel, M. ADELARD BEAUCHAMP, sera à l'Hôtel Chicoutimi, du lundi au vendredi de chaque semaine, et se tiendra à la disposition de tous ceux qui voudront lui téléphoner ou lui écrire, pour aller étudier avec eux leurs problèmes d'assurance automobile.

Conditions spéciales pour les Membres du Club

"LA CIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC"

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du comté aura lieu mardi le 22 janvier, à 10 heures de l'avant-midi, à la salle publique.

(signé) Marcel TREMBLAY, secrétaire.

Attention

Avant d'acheter terrains, propriétés, adressez-vous à:

ARTHUR HARVEY

253 est, rue Jacques-Cartier - tél. 4-3061

Henri Gagnon & Fils Enr.

Assurances Générales

EDIFICE TREMBLAY

SUITE 23

365 est, rue Racine — Tél.: 4-4019

ABSENT

Le docteur

Dominique Gaudry

sera absent de son bureau jusqu'au 11 février.

ETABLIE EN 1906 TEL.: 4-4050

LEMIEUX & PEDNEAULT ENR.

Courtiers d'Assurances Agréés

FEU-VIE-AUTOMOBILE—TOUS GENRES D'ASSURANCES

365 est Rue Racine — Edifice Tremblay — Chicoutimi

— ANGLAIS —

Apprenez la conversation anglaise, d'un professeur parfaitement bilingue, gradué d'un High School du Nouveau-Brunswick, et possédant plusieurs années d'expérience dans l'enseignement de cette langue.

Quelques heures par semaine vous donneront des résultats surprenants.

Comme par le passé, les élèves seront séparés en groupe, suivant leur connaissance du commencement au perfectionnement.

Cours spécial pour les dames dans l'après-midi.

Pour plus amples renseignements s'dresser à:

Madame HENRI LACROIX

136, rue Racine est Chicoutimi Tél.: 4-3710

(porte voisine du Woolworth)